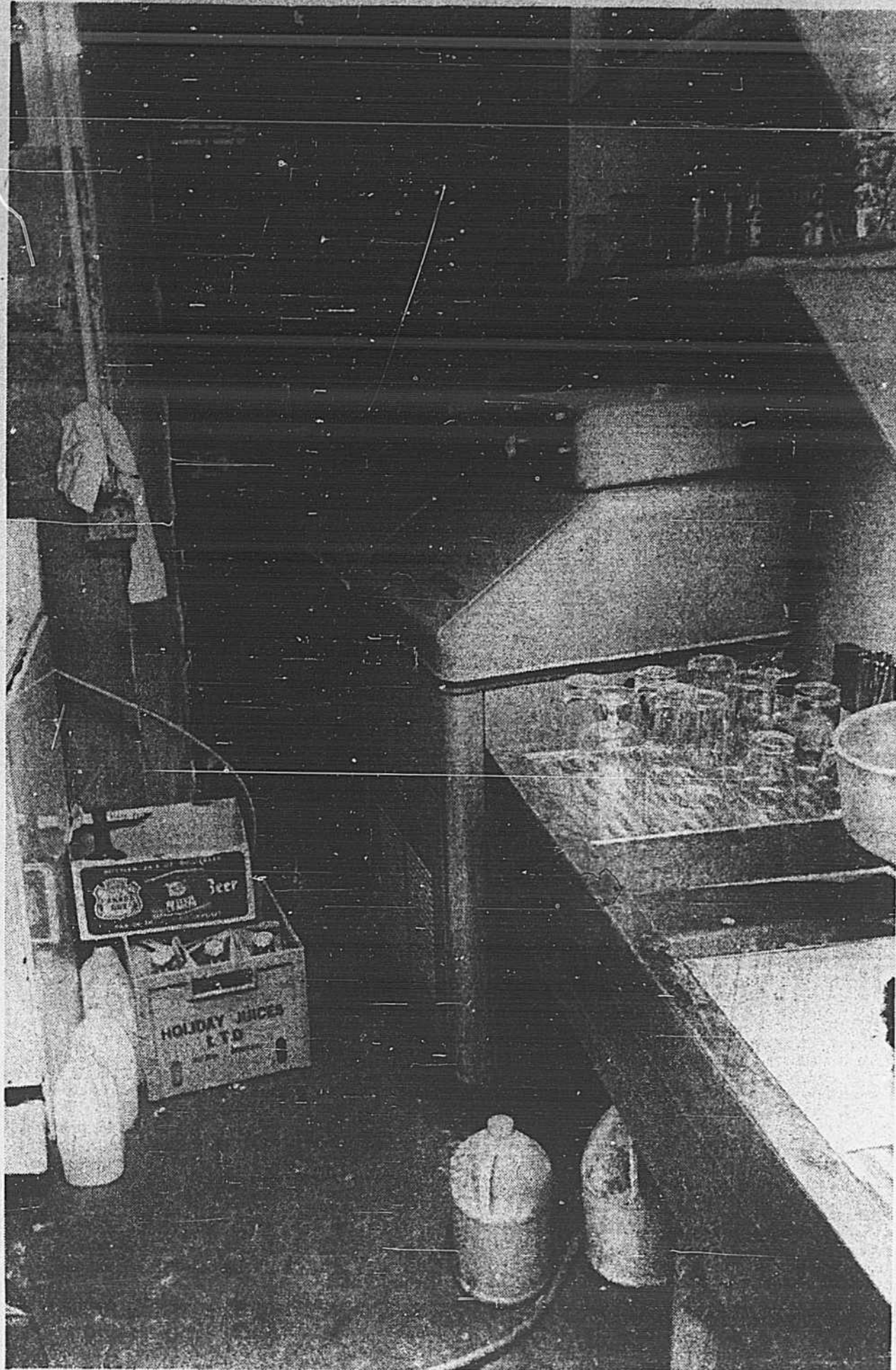




On pourrait croire que c'est là le décor d'une pièce de Michel Tremblay. Il n'en est rien. Ce que l'on voit ici, c'est la cuisine, inutilisée depuis pas mal de temps, du "restaurant" Oliver's, rue Crescent. Au fond, la sortie de secours, verrouillée et inaccessible ou presque.

— Photo LA PRESSE, Pierre Côté

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 15 septembre 1972, 88^e année, no 188, 50 pages, 4 cahiers

★ 15¢

La police envahit six cabarets

Les sorties d'urgence cadenassées

par Ingrid SAUMART

A la suite d'une série de raids effectués dans six cabarets de l'ouest de la métropole, les policiers ont découvert que deux d'entre eux avaient des sorties de secours inutilisables, et que tous faisaient infraction à la loi de la Société des alcools. Ils ont également procédé à l'arrestation de 27 suspects contre lesquels seront portées des accusations allant de la possession de drogue à assaut sur policier.

Ces raids ont été effectués par l'escouade du crime organisé du ministère de la Justice, les inspecteurs de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec, les inspecteurs du service de l'hôtellerie et les policiers du poste 10 sous les ordres du capitaine André Miron.

Deux des boîtes les plus fréquentées de Montréal, situées dans l'ouest, le Boiler Room et le Winston Churchill Pub, au 1455 et 1459 de la rue Cres-

cent, ont été les premiers établissements visités, à 23 heures. Dans ces deux endroits, plusieurs infractions à la loi de la Société des alcools ont été notées. Les propriétaires seront accusés d'avoir vendu de l'alcool sans repas.

A ceci vient s'ajouter l'accusation d'avoir aménagé une terrasse sans permis et d'avoir dépassé la capacité de personnes admises à l'intérieur. Là où le maximum est de 85, les policiers en ont compté 108 et dans l'autre salle qui ne devait en contenir que 113, il y en avait 132. Six personnes ont été arrêtées dont deux pour possession de narcotiques, un mineur et trois autres ont été relâchés plus tard dans la soirée.

La chasse aux infractions s'est poursuivie au 1422 de la rue Peel dans un bar appelé P.J's. Là les policiers ont constaté une fois de plus que les propriétaires vendaient de l'alcool sans servir de repas alors qu'ils détiennent un permis de salle à manger. A ceci s'ajoute le fait qu'on a également trouvé sur place des distributeurs automatiques qui étaient installées sans permis. Dans ce qui doit être la

Voir LES SORTIES en page A 6

● Les cabarets et les normes de sécurité

page A 8

Une porte du Blue Bird était fermée à clef

par Jean-Paul CHARBONNEAU

La porte conduisant du Wagon Wheel au rez-de-chaussée du Blue Bird était fermée à clé lorsque les flammes ont éclaté, vers 11 heures du soir, le 1^{er} septembre.

C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, un chimiste à l'emploi de l'Institut de médecine légale et de la police scientifique du Québec, M. Jean-Jacques Ravary, devant le coroner Laurin Lapointe.

Il a ajouté que le lendemain de la tragédie, il avait arraché la serrure, qu'il a produite comme exhibit, hier.

Deux ou trois enquêteurs de la Sûreté de Montréal ont déclaré à l'ajournement de l'enquête que plusieurs clients de Wagon Wheel s'étaient réu-

Voir UNE PORTE en page A 6

● Autres informations et photos

— page A 3

Wagner accuse Trudeau de provoquer un affrontement avec les nationalistes

par Pierre-Paul GAGNE

Le chef de file du Parti conservateur au Québec, M. Claude Wagner, a accusé hier le premier ministre Trudeau "de provoquer de façon délibérée un affrontement avec les forces nationalistes québécoises".

Prendant part à une assemblée où on a présenté les candidats conservateurs de l'ouest de Montréal, M. Wagner a qualifié cet affrontement de "puéril, d'arrogant et de machiavélique". Il faisait alors allusion aux propos tenus mardi par M. Trudeau sur les ondes d'un poste radiophonique montréalais. Celui-ci avait alors déclaré qu'une élection provinciale seule ne pourrait

décider du sort du Québec et que, advenant la sécession québécoise, personne ne pourrait garantir son intégrité territoriale.

Selon M. Wagner, il s'agit-là d'une pente extrêmement dangereuse qui constitue une tentative de la part du chef libéral pour "esquiver les véritables problèmes".

Devant une foule de quelque 300 personnes très enthousiastes, l'ancien ministre de la Justice dans le Cabinet Lesage a enchaîné qu'une telle attitude du premier ministre Trudeau signifiait qu'il ne comprenait pas ce qui se passe au Québec et dans l'ensemble du Canada.

"C'est là de la provocation malsaine, devait-il ajouter, qui n'a pour but que d'assurer à M. Trudeau une mainmise sur le pouvoir qui lui échappe d'heure en heure."

A son avis, les paroles du premier ministre dénotent que le parti libéral veut se borner à de l'électoratisme pur et simple à un moment où le Québec et le Canada ne peuvent certainement pas se le permettre.

Par ailleurs, interrogé par les journalistes, M. Wagner a soutenu que le gouvernement Trudeau était "un gouvernement de couloirs".

Evouant le document fédéral sur la viabilité économique d'un Québec indépendant, dont l'économiste Jacques Parizeau a dévoilé certaines bribes dimanche dernier, M. Wagner a déclaré que sa parution pourrait être salutaire pour la poursuite de la campagne électorale. A cet égard, il a rappelé que si l'administration Trudeau avait connu quatorze fuites jusqu'ici, elle pourrait bien en souffrir une quinzaine.

Accueil chaleureux

Visiblement très heureux de l'accueil chaleureux qu'il a reçu tout au long de la réunion, M. Wagner a prophétisé la victoire conservatrice qui sera aussi, selon lui, la victoire du peuple. Rappelant les paroles du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, suivant lesquelles le gouvernement Trudeau avait tout fait pour enrayer le chômage, M. Wagner a conclu: "Si c'est tout ce qu'ils peuvent faire, qu'ils s'en aillent."

La campagne:

- Wagner promet une baisse des impôts
- Stanfield traite Trudeau de "socialiste peureux"
- Subsidies fédéraux à des spéculateurs fonciers
- Marchand ridiculise les promesses de l'Opposition

page A 2

météo

Généralement ensoleillé.

Demain: nuageux en matinée, puis dégagement au cours de la journée. Max. 70° Min. 50° ● Détails à la page A 6

ABCD
7 2 6 5

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 7 sous la lettre A, 2 sous la lettre B, 6 sous la lettre C et 5 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$1409.10 pour une mise d'un dollar.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 7-2-6-5 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite \$50.70 pour chaque mise d'un dollar.

\$140,914 ont été partagés entre 50 prix dans l'ordre et 1389 prix dans le désordre.

AUJOURD'HUI

- 17^e réunion secrète entre Kissinger et Le Duc Tho à Paris
- Bombe dans un hôtel de Belfast: 1 mort, 49 blessés
- Orr et Savard en grande forme et des Suédois pas complexés
- Des hockeyeurs canadiens dans la future ligue Européenne de hockey

page A 12

SOMMAIRE

Arts et spectacles: B 7 à B 11
Bandes dessinées: B 6
Cinéma: B 9
Décès, naissances, etc.: D 11
Economie: C 1 à C 6
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: C 11
Horoscope: A 10
Informations étrangères: A 12
Informations nationales: A 2
"Mot-mystère": C 9
Mots croisés: D 4
Petites annonces: C 7 à C 11, D 2 à D 10
Radio et télévision: B 11
Radio FM: B 11
Sports: B 1 à B 6
Tribunaux: A 13
Vivre aujourd'hui: A 10, A 11
Votre médecin: A 11

Un sondage illustre dès février la popularité de Claude Wagner au Québec

La rentrée de l'ex-juge Claude Wagner, sur la scène politique fédérale, au sein du Parti progressiste-conservateur, semble avoir été conditionnée par les résultats d'un sondage secret, commandé par les Conservateurs du Québec à une maison spécialisée de Detroit, le Market Opinion Research, qui confirmait la grande popularité de M. Wagner.

Le rapport de ce sondage aurait été

utilisé par les Conservateurs du Québec pour convaincre le groupe parlementaire conservateur extrêmement réticent en face de la venue de M. Wagner et vaincre "l'attentisme sceptique" de M. Robert Stanfield, la rentabilité électorale de M. Wagner, dans le Québec, étant fortement mise en lumière.

C'est du moins ce que révèle "Le Devoir" dans un long article paru sous la signature de M. Michel Roy, qui affirme avoir obtenu une copie du rapport établi, par les enquêteurs de Detroit, à la demande de la direction du PC québécois.

D'après le rapport cité par "Le Devoir", dans une élection fédérale où M. Wagner serait absent, les résultats favoriseraient largement le Parti libéral dans une proposition de 44.8 pour cent, le Parti progressiste-conservateur ne recueillant que 7.0 pour cent des suffrages, devancé ainsi par le Crédit Social qui récolte 12.5 pour cent. Il est à préciser que ce sondage a été réalisé en février 1972 et ne concerne que le Québec. A cette question sur les élections, 31.6 pour cent des personnes interrogées ont été incapables de se prononcer pour ou contre un parti, le reste des réponses, soit 4.3 pour cent, se portant sur le NPD.

Mais, en comparaison, l'arrivée de Claude Wagner, à titre de lieutenant de M. Stanfield, permettrait aux progressistes-conservateurs de bouleverser

Voir PAS DE LIMITE en page A 6

Voir UN SONDAGE en page A 6

la campagne⁷² au microscope

La candeur de M. Hellyer

Je ne suis pas sûr si les conservateurs sont toujours aussi contents d'avoir embrigadé l'ancien ministre Paul Hellyer, la "forte tête" qui a quitté avec fracas le parti libéral, qui a fondé le mouvement "Action-Canada" et s'est finalement rallié au Parti progressiste conservateur, il y a quelques mois.

M. Hellyer est certes un homme prestigieux en Ontario et pourrait gagner le comté de Trinity au camp conservateur, mais la nouvelle recrue de M. Stanfield ne paraît pas avoir encore assimilé l'esprit partisan de mise, et notamment l'optimisme officiel du parti tory.

C'est ainsi que mercredi, prenant la parole à une assemblée conservatrice à Sarnia, M. Hellyer n'a pu s'empêcher de confier qu'à son avis, les prochaines élections seraient probablement gagnées par... les libéraux!

Ce n'était pas un lapsus: M. Hellyer estime en effet — et son pronostic en vaut bien d'autres — que le gouvernement de M. Trudeau sera réélu le 30 octobre, mais SANS obtenir la majorité des sièges. De sorte que, toujours selon M. Hellyer, M. Trudeau devra sans doute déclencher de nouvelles élections dans un an. Et là...

La franchise de M. Hellyer est désarmante, mais elle contredit un peu le triomphalisme de commande de son parti d'adoption. Ça ne m'étonnerait pas qu'il se fasse "parler", comme on dit.

L'avenir du maire Robidas

Le maire Marcel Robidas, de Longueuil, confirmera ce matin sa candidature sous l'étiquette du PC dans le comté fédéral de Longueuil. Il donnera en effet une "importante conférence de presse" à 11 heures, au secrétariat du Parti progressiste conservateur, rue Roy à Montréal. L'objet de cette conférence ne fait pas de doute, mais en revanche on se demande si M. Robidas, en entrant sur la scène fédérale, quittera l'arène municipale.

La mairie de Longueuil, c'est connu, devient de moins en moins confortable pour M. Robidas. Les proprios font des assemblées publiques pour le dénoncer; ils exigent une enquête sur les finances de la Ville; les locataires font signer une pétition pour exiger sa démission; les policiers ont leur "voyage" d'être les "boucs émissaires de la mal administration municipale", etc.

Je ne sais pas, n'habitant pas la Rive-sud et n'étant pas averti de ces choses, si les critiques virulentes dirigées contre M. Robidas sont fondées ou non. Mais j'espère seulement que si M. Stanfield prend le pouvoir, il ne fera pas de M. Robidas son ministre des Finances. Car le gouvernement fédéral, quel qu'il soit, ne peut pas être mis en tutelle en cas de malheur.

Superstar créditiste

De Trois-Rivières, on apprend que les créditistes, pour ne pas être en reste avec leurs adversaires, s'apprentent à annoncer l'entrée en lice d'un candidat prestigieux dans l'île de Montréal.

Il s'agirait, affirme le quotidien "Le Nouvelliste", d'un homme d'affaires "dont la réputation serait synonyme de réussite". Diable, qui ça peut bien être? En tous cas, l'ancien propriétaire du restaurant "Le Vaisseau d'Or" doit être écarté, il ne répond pas à la définition. D'autre part, on m'affirme que M. Paul Desmarais n'est pas créditiste.

La piste des chefs

Après s'être accordé une journée de répit à Ottawa hier, le premier ministre reprend aujourd'hui sa tournée. Il fera campagne dans les Cantons de l'Est, visitant notamment Sherbrooke, Granby et Farnham, où il présidera à l'inauguration d'une annexe de l'usine Coronet Carpets, construite grâce à une subvention fédérale. M. Trudeau s'envolera ensuite pour Halifax.

Pour sa part, le leader néo-démocrate David Lewis sera à Montréal dimanche et lundi. Il participera à son tour à une émission de "ligne ouverte" sur les ondes de CKVL et donnera une conférence de presse.

Gilles Gariepy

Wagner promet une baisse des impôts

par Pierre-Paul GAGNE

Dans le but de diminuer le chômage et de faire contre-poids au manque de planification économique du gouvernement Trudeau, une administration conservatrice au pays abolirait dès la fin de l'année la surcharge d'impôts de 3 p. cent et diminuerait de 4 p. cent l'impôt personnel pour les six derniers mois de 1972. De plus, la taxe de 11 p. cent sur l'achat de matériaux serait immédiatement éliminée.

Ces mesures économiques d'un éventuel gouvernement conservateur ont été annoncées, hier, par M. Claude Wagner, au cours d'une assemblée réunissant quelque 300 militants du parti.

Le chef de file des conservateurs québécois a aussi promis que son parti, une fois au pouvoir, allait calculer l'impôt sur la base du dollar constant, ce qui laisserait quelque \$700 millions de plus dans les poches des contribuables canadiens.

Cette dernière mesure, aux dires de M. Wagner, aurait pour effet d'activer l'économie canadienne et, par conséquent, de créer des emplois. A cet égard, il a soutenu que, contrairement aux avancés du premier ministre Trudeau, le Canada était en déficit par rapport au nombre de nouveaux emplois disponibles.

Candidats conservateurs

L'assemblée d'hier avait pour but de présenter les candidats du parti

dans l'ouest de Montréal. Prenant la parole à tour de rôle, ceux-ci ont soutenu que le climat actuel ressemblait étrangement à celui qui avait précédé le balayage conservateur de 1958 alors que M. John Diefenbaker dirigeait le parti.

Pour sa part, l'ancien ministre libéral dans le Cabinet Trudeau, M. Paul Hellyer, qui est récemment passé au clan conservateur, a qualifié d'intransigeante l'attitude du gouvernement Trudeau.

Faisant allusion à son ancien parti, il a déclaré que le grand parti des Laurier, Mackenzie King et Saint-Laurent avait complètement changé de visage avec l'équipe actuelle et qu'il était devenu le clan des Marx, Marcuse et Machiavel.

Il a ajouté qu'il avait refusé, quelques jours avant d'adhérer au Parti conservateur, de prendre la direction d'un "Comité libéral pour l'élection de Stanfield". A son avis, c'est par milliers que les libéraux passent présentement aux conservateurs. M. Hellyer a en outre promis qu'un gouvernement conservateur tenterait par tous les moyens de détendre les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces.

"Le bilan du gouvernement indique des gains dans des domaines comme la protection des ressources de l'Arctique, a-t-il conclu, mais pour ce qui concerne les questions importantes, il révèle une faillite quasi totale."

Stanfield traite Trudeau de "socialiste peureux"

par Normand FINN

envoyé spécial de LA PRESSE

WINNIPEG — Le chef du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, a accusé hier le premier ministre Trudeau d'être un "socialiste peureux" (chicken socialist).

M. Stanfield, au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à Thunder Bay, dans le nord-ouest de l'Ontario, a précisé qu'il faisait allusion par ce terme aux programmes d'assurance-chômage et de bien-être social qu'a mis sur pied le gouvernement fédéral pour atténuer les effets du chômage. Selon lui, le résultat de ces programmes est désastreux.

Le leader de l'opposition a affirmé que si son parti était élu le 30 octo-

bre, il s'engagerait à oeuvrer afin de réduire le chômage au Canada à quatre pour cent, de 6,7 pour cent qu'il est actuellement. Il a ajouté que cela ne serait pas satisfaisant mais qu'il s'agirait d'un premier objectif et qu'on réévaluerait la situation par la suite.

M. Stanfield s'est dit d'avis que le chômage était non seulement très nocif pour le moral des Canadiens mais qu'il constituait un fardeau pour ceux qui travaillent. Ce qu'on doit faire, a-t-il dit c'est de créer des emplois et inciter les gens à en tirer parti.

De concert avec cette lutte contre le chômage, le chef du Parti conservateur établirait également un programme de recyclage à l'intention des personnes qui en ont vraiment besoin,

programme qui serait, a-t-il affirmé, beaucoup mieux coordonné que ne l'est celui existant présentement.

La pire plaie sociale

D'après M. Stanfield, le chômage, en plus d'être un problème économique, est la pire plaie sociale qu'on connaisse. Et pour le contrer, il s'est dit disposé à diminuer non les taxes des puissantes sociétés mais les impôts des particuliers. Il a alors expliqué encore sa proposition en vue de diminuer les impôts personnels de deux pour cent en moyenne au cours de la prochaine année.

Cela, estime-t-il, enrayerait l'inflation et stimulerait.

Interrogé au sujet de la domination de l'économie canadienne par les étrangers, M. Stanfield a déclaré qu'il

était important que le Canada contrôle une partie plus importante de son économie, ajoutant toutefois qu'on devait aborder cette question d'une façon positive.

Il a indiqué que dans les provinces de l'Atlantique par exemple, les gens priaient pour que des sociétés multinationales viennent s'installer chez eux.

Pour améliorer la situation de la mainmorte étrangère sur l'économie, le leader conservateur est d'avis qu'on doit faire en sorte que les Canadiens puissent investir dans cette économie et qu'on doit les encourager à le faire.

Quant à lui, il faciliterait l'établissement de fonds liquides et les gens qui voudraient y investir bénéficieraient d'exemptions d'impôt.

Subsides fédéraux à des spéculateurs fonciers

TORONTO (PC) — Le leader du Nouveau parti démocrate, M. David Lewis a élargi sa campagne contre les "corporate welfare bums" hier, cette fois concentrant son feu sur les "rip-offs" dont jouissent les promoteurs de terrains domiciliaires.

Les coûts croissants des lots domiciliaires dans les grandes villes canadiennes ont été l'objectif d'une mordante attaque du chef néo-démocrate contre "la spéculation subventionnée publiquement" dans les valeurs foncières.

L'attaque est venue au cours d'une conférence de presse. Plus tard, alors qu'il était à l'école secondaire George Harvey de York South, M. Lewis a été étroitement questionné par les étudiants sur le thème central de la campagne.

M. Lewis a accusé le gouvernement fédéral de subventionner les spéculateurs fonciers et les promoteurs avec l'argent des contribuables et a dénoncé la Société centrale d'hypothèques

et de logement, "qui met l'intérêt des promoteurs avant ceux des citoyens."

La liste d'honneur

M. Lewis a ajouté le nom de trois entreprises torontoises à ce qu'il appelle sa liste d'honneur de compagnies "de corporate welfare bums".

Faisant remarquer que la spéculation des terrains est une des principales causes du coût élevé du logement, M. Lewis a ajouté: "Le Canadien moyen, tout particulièrement la jeune famille qui débute dans la vie, ne peut se payer le prix d'une maison en vertu de la politique actuelle."

"Et de nouveau, je dis que notre système de taxes permet aux grosses entreprises de s'engager dans la spéculation grâce aux subsides."

Le chef néo-démocrate a cité un récent rapport préparé pour la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement par l'avocat Michael Dennis, précisant que 18,000 d'environ 19,600

acres de terrains nécessaires à Toronto pour la construction d'habitations au cours des dix prochaines années sont détenus par six importantes entreprises.

Cette même étude, rendue publique il y a quelques semaines par M. Lewis après que le gouvernement fédéral eut tenté de la "supprimer", ajoutait que le prix des lots pour la construction d'habitations doublerait au cours de la prochaine décennie.

Les subsides

"Il est déplorable que des gouvernements libéral et conservateur aient permis à un tel état de choses de se développer, mais d'accorder des subsides aux spéculateurs et autres entreprises d'aménagement grâce au système de taxes et de laisser la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement favoriser ces entreprises de préférence au peuple, est complètement dépourvu d'intégrité."

Depuis plusieurs semaines M. Lewis a entrepris une campagne publique destinée à discréditer le système de taxes fédéral qui, selon lui, permet à

de grandes entreprises de ne pas payer leur juste part de taxes en faisant des profits par l'entremise d'échappatoires.

Hier, il a ajouté trois entreprises torontoises, Bramalea Development Corp., Markborough Properties et Cadillac Development Corp., à la liste des noms de compagnies qu'il a déjà rendue publique.

"Ces trois compagnies ensemble, en 1970, ont reçu des hypothèques sans intérêt se chiffrant par \$15 millions des contribuables canadiens grâce aux échappatoires dans le système des taxes."

Les lots

Selon la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, a dit M. Lewis, le coût d'un lot pour une maison unifamiliale à Toronto s'est hissé de 73,2 pour cent entre 1966 et 1971.

Au cours de la même période de temps, les coûts de la construction et de la main-d'oeuvre se sont hissés de 24,1 pour cent.

Le président de l'Association torontoise des constructeurs de maisons a

déclaré récemment que le coût moyen des lots s'était hissé d'un tiers jusqu'ici en 1972, soit passant de \$12,000 à \$16,000.

Turner contre-attaque

Le ministre des Finances John Turner a poursuivi de son côté sa vigoureuse contre-attaque à l'endroit du leader néo-démocrate David Lewis et des critiques qu'il a formulées au sujet du "système de bien-être social pour les entreprises."

Parlant à une réunion libérale de mise en nomination dans la circonscription de Thunder Bay, M. Turner a déclaré que le système d'octrois et d'adoucissements d'impôts pour les entreprises était nécessaire à la protection des emplois des Canadiens.

"M. Lewis lance des coups d'épée dans l'air parce que plusieurs plaintes qu'il formule contre le système de taxes de notre pays l'étaient

à l'endroit de celui qui existait au début des années '60."

"Il y avait des échappatoires. Le gouvernement s'en est rendu compte et le parlement a posé des gestes en conséquence et la réforme fiscale est maintenant un fait accompli."

Plus loin dans son discours dont copie avait été remise à la presse, M. Turner a déclaré: "Le maintien de centaines de milliers d'emplois détenu par des Canadiens d'un océan à l'autre dépend largement des mesures fédérales que condamne M. Lewis. Plusieurs de ces mesures sont nécessaires pour aider les entreprises canadiennes à concurrencer avec les entreprises étrangères qui jouissent d'une aide importante de la part de leurs gouvernements."

Il faut se rendre compte que plus de 25 cents de chaque dollar versé aux Canadiens proviennent du commerce avec l'étranger.



Le ministre Jean Marchand a été le premier à féliciter son collègue Gerard Pelletier qui briguera une fois de plus la bannière libérale dans Hochelaga.

Marchand ridiculise les promesses de l'opposition

Selon le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, le gouvernement fédéral ne pourrait réellement exercer de contrôle sur les prix et les salaires sans l'assentiment des provinces qui, à ce moment, devraient accepter du moins temporairement de déléguer leurs pouvoirs à Ottawa.

Prenant la parole, hier soir, au cours de la convention libérale de Hochelaga, où le ministre Gérard Pelletier a été à nouveau choisi pour porter la bannière libérale, M. Jean Marchand a déclaré que, dans ce contexte, les partis d'opposition faisaient des promesses sans fondement. Il les a d'ailleurs accusés de n'offrir aucune solution de rechange valable à l'administration libérale.

La situation du Québec

Par ailleurs le ministre a consacré la majeure partie de son allocution à démontrer que le Québec se trouvait présentement dans une situation très avantageuse à l'intérieur de la Confédération.

A son avis, les cadres politiques n'ont que peu de valeur. C'est le bonheur des gens et la qualité de ceux qui les représente qui compte.

Le français n'est pas en danger

Or, depuis les dernières années, non seulement les Québécois ont obtenu des postes de très grande importance à Ottawa, mais leur avenir global

s'est grandement consolidé. Ainsi, M. Marchand a tenu à nier que la langue française soit en péril et que la situation économique soit pire au Québec que dans le reste du Canada.

Revenant à la question de l'indépendance, il a soutenu que, quel que soit le régime politique au Québec, les difficultés économiques allaient être les mêmes, notamment en ce qui a trait au développement de régions défavorisées comme la Gaspésie ou l'Abitibi.

Argent et gloire

De son côté, M. Gérard Pelletier a soutenu que ce n'était, ni pour l'argent, ni pour la gloire, qu'il avait accepté de poursuivre sa carrière politique durant quatre autres années.

A son avis, il faut que des Canadiens français aillent à Ottawa pour y promouvoir les intérêts économiques, culturels et linguistiques du Québec. Poursuivant sur les raisons qui le motivaient à demeurer en politique, il a dit avoir "la conviction que tout le Canada appartient à tous les Canadiens et que nous aurions grand tort d'abandonner notre droit de propriété sur un immense pays qui compte parmi les plus riches et les plus beaux du monde entier."

M. Pelletier a aussi énuméré une longue liste de chiffres se rapportant aux réalisations libérales dans la région métropolitaine et plus spécialement dans le comté de Hochelaga. Il a dit demander un renouvellement de son mandat parce que ces réalisations ne constituaient qu'un commencement.



MM. Paul Hellyer et Claude Wagner : deux anciens ministres libéraux passés dans le camp conservateur pour le meilleur ou le pire...

Motivation d'automne chez Eaton: déjeuner-présentation des collections d'importations

Du Salon de l'Ensemble, de la Nouvelle-Orléans et de la boutique Adam: un automne d'inspiration classique au féminin et au masculin dans des créations signées Bernard Perris, André Laug, Chloe, G. Laroche, Nina Ricci, Unique, Jeannette, Donald Brooks et plusieurs autres couturiers de Paris, Rome et New York. Lors du déjeuner-présentation des collections d'importations d'Eaton à l'Hotel Ritz Carlton, mercredi 20 et jeudi 21 septembre à 12 h. 30. Admission 7.75.

Pour réservations: Mlle Latond au Ritz à 842-4221

EATON

La Loi 48: des rôles d'évaluation régionaux

par Florian BERNARD

L'évaluation des propriétés ne sera plus jamais ce qu'elle a été au Québec. L'ère des rôles d'évaluation confectionnés à la hâte, les disparités d'évaluation pour des immeubles de valeur identique situés sur un même territoire, les bureaux de révision composés de pseudo-experts, les attentes interminables devant les tribunaux chaque fois qu'il y avait une plainte, tout cela est bien révolu et fait maintenant partie de la petite histoire du Québec.

Les municipalités sont maintenant régies par une nouvelle loi de l'évaluation foncière, le bill 48, dont l'une des conséquences à court terme sera la diminution du nombre actuel d'environ 1,600 rôles à quelque 250 ou 300 rôles régionaux, au plus.

L'application de la nouvelle loi est répartie sur une période de 5 ans.

Toutefois, plusieurs dispositions de la nouvelle loi sont déjà en vigueur et d'autres le seront au cours des prochains mois.

Le ministère des Affaires municipales a déjà entrepris, à travers la province, une série de consultations et de journées d'étude en vue d'expliquer cette loi non seulement aux officiers municipaux, mais à tous les contribuables. Cette semaine, c'était au tour de la région de Montréal de recevoir les officiers du ministère, dont le directeur de l'évaluation, M. Robert Fournier. Près de 650 officiers municipaux ont assisté à cette rencontre de vulgarisation des textes de loi sur l'évaluation.

Ce qui est en vigueur

Déjà, nombre de nouvelles dispositions sont en vigueur depuis le 1er janvier dernier. D'autres le seront à compter du 1er janvier prochain, dont l'obligation de préparer des rôles quinquennaux sur une base régionale.

En effet, contrairement à ce qui s'est toujours produit par le passé, les rôles d'évaluation seront dorénavant préparés par une équipe permanente, sur une base régionale, et vaudront

pour cinq ans. Il n'y aura plus de petits rôles individuels pour chacune des municipalités.

A toutes fins utiles, les services municipaux d'évaluation sont abolis pour être remplacés par un bureau régional englobant plusieurs municipalités. Ces dernières auront à défrayer, au prorata de leur évaluation et autres critères, les coûts de préparation de ces grands rôles régionaux.

Le travail de coordination de la confection du rôle régional sera confié à une municipalité mandataire, habituellement la plus peuplée d'une région déterminée. Ainsi, Laval pourra se voir confier la préparation du rôle pour l'ensemble du nord-centre de Montréal, etc.

Les premiers grands rôles quinquennaux régionaux d'évaluation, le goudron préparés dès 1973, sur ordonnance du ministre des Affaires municipales. Ce dernier aura toute la juridiction voulue pour vérifier le travail qui se fait au plan régional.

Bureaux de révision

Parallèlement à la création de bureaux régionaux d'évaluation, les gouvernements est déjà en train de mettre sur pied des bureaux régionaux de révision. Plusieurs nominations ont déjà été annoncées à ce sujet. Ces bureaux régionaux de révision seront autonomes par rapport aux municipalités tombant sous leur juridiction. Leurs membres seront assujettis directement au ministre des Affaires municipales. Les bureaux déjà créés sont ceux de Laval et la région, Montréal et la région, Rive Sud, Hull et la région de même que Québec.

Tout citoyen d'une région particulière qui a une plainte à formuler concernant son évaluation devra le faire directement auprès du bureau régional de révision. A toutes fins utiles, les bureaux de révision locaux seront abolis dès qu'un bureau régional sera créé. En attendant la création des bureaux régionaux, ce sont les conseils municipaux qui reçoivent les plaintes ou, le cas échéant, les bu-

reaux de révision locaux là où ils existent.

Autre particularité: les propriétaires ne seront plus assujettis à un délai fixe pour déposer leur plainte. Ils pourront déposer leur plainte à tout moment durant le terme d'existence d'un rôle quinquennal. Advenant une impasse au niveau du bureau de révision régional, les propriétaires pourront également s'adresser à la Commission municipale du Québec. En dernière instance, tout propriétaire pourra en appeler auprès de la Cour provinciale.

Période de transition

En attendant que l'ensemble des municipalités du Québec soit assujettie aux rôles régionaux et quinquennaux, chaque municipalité continuera d'utiliser le rôle actuel en vue de la préparation des rôles de 1973. De plus, ce rôle actuel pourra subir une révision périodique tant et aussi longtemps que le ministre n'aura pas décrété la confection du grand rôle quinquennal.

Tous les comptes de taxe devront maintenant parvenir aux contribuables avant le 1er mars de chaque année. De plus, la municipalité ne pourra plus envoyer différents comptes de taxe ou répartir ces derniers en deux, trois ou plusieurs envois. Enfin, la municipalité devra faire parvenir le compte de taxe au propriétaire véritable et non pas à la société prêteuse, banque, SCHL, maison de prêt, etc. Elle pourra cependant envoyer une copie à la société prêteuse.

Toutes les évaluations devront être faites selon la valeur réelle. A cette fin, le gouvernement publiera, fin novembre, un manuel d'évaluation dont les critères s'appliqueront à l'ensemble du territoire. C'est le seul manuel qui fera autorité en matière d'évaluation, de sorte que toutes les propriétés du Québec seront évaluées selon des données identiques, compte tenu de la valeur réelle, dans l'ensemble de la province.



"Je lui ai dit de s'en aller chez lui", a déclaré le père de Gilles Eccles.



M. John O'Donnell a vu une auto suspecte quitter la scène de l'incendie et a dit à ses compagnons d'écrire le numéro d'immatriculation du véhicule.



M. Jean-Jacques Ravary a enlevé la serrure de la porte qui était fermée.



Le sergent-detective André Mainville a éteint les flammes qui consumaient le manteau d'une femme.

Gilles Eccles a pleuré en apprenant qu'il y avait des morts dans l'incendie du Blue Bird

En apprenant qu'il y avait des morts dans l'incendie du Blue Bird, Gilles Eccles s'est mis à pleurer.

Selon le frère de l'un des deux individus recherchés à la suite de cet incendie dans lequel 37 personnes sont mortes, Eccles, le principal témoin à l'enquête du coroner, a pleuré durant plusieurs heures.

M. Kenny O'Brien a déclaré au coroner qu'il avait passé une partie de la journée du 1er septembre avec son frère, Jimmy, ainsi que John Boutin et Eccles. Ils sont allés à la plage.

"Nous sommes revenus à Montréal dans l'auto de Gilles (mais ce n'était pas lui qui conduisait), pour nous rendre au parc Campbell. Ils ont acheté de la bière et nous en avons bu dans

le parc. Par la suite nous nous sommes rendus dans un cabaret", souligne le témoin.

Il a ajouté que ce soir-là, il n'avait pas le goût de boire et qu'il s'était rendu chez lui pour manger.

"Plus tard, dit-il, je suis retourné au 'Clovers'. Mes amis n'étaient plus là. J'ai discuté avec le gérant et, à un certain moment, un employé a mentionné qu'il y avait un gros feu au Blue Bird et qu'il y avait des morts. Quelqu'un m'a dit que mon frère était en bas."

Kenny O'Brien a poursuivi en mentionnant que lorsqu'il avait dit à son frère, à Boutin et à Eccles qu'il y avait un gros incendie et des morts,

ce dernier a commencé à pleurer.

Il a précisé qu'il s'était rendu compte que le trio avait quelque chose à voir avec l'incendie.

Ils sautaient sur le toit d'une auto

Pour sa part, le sergent-detective André Mainville, de la Sûreté du poste no 9, a relaté que ce soir-là il venait de terminer son quart de travail et que, lorsqu'il est arrivé à l'intersection du boulevard Dorchester et de la rue Union, il s'est aperçu qu'il y avait un incendie. Il était environ 11 heures.

"Je suis descendu de mon auto pour me diriger vers l'arrière de l'immeuble en flammes. Il y avait des gens

qui sautaient dans le vide. Je me suis rendu près de l'escalier de sauvetage et j'ai secouru des personnes à deux reprises. J'ai voulu y retourner une troisième fois, mais je suis revenu. Il y avait beaucoup de fumée et je craignais que le mur ne s'écroule."

"Rue Union, ajoute le policier, les gens sautaient la tête ou les pieds les premiers, les uns sur les autres, sur le toit d'une automobile en stationnement. J'ai même éteint les flammes qui consumaient le manteau d'une femme."

Il a déclaré que les personnes sautaient toutes par la même fenêtre et qu'elles devaient se faufiler entre les barreaux du cadre de la fenêtre.

Le conflit entre l'Alliance des professeurs et la CECM, au niveau de la 12e année, reste entier

par Lysiane GAGNON

Le conflit persiste, entre la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) et quelque 200 enseignants de 12e année qui, durant toute la semaine, ont protesté contre le nouveau régime de travail en vigueur, cette année, au niveau du Certificat préparatoire aux études supérieures.

Hier soir, réunis en assemblée spéciale, les commissaires ont décidé de ratifier officiellement une décision déjà prise le 4 mai dernier au sujet d'une nouvelle application du ratio maître-élèves au secondaire, indiquant clairement par là que la CECM n'entend pas revenir sur cette question, et ne consentirait éventuellement qu'à des compromis très mineurs avec l'Alliance des professeurs.

Pendant ce temps, à l'Alliance des professeurs, on mettait fébrilement la dernière main à un contre-projet destiné en substance à maintenir le statut particulier des professeurs du CPES. Le syndicat doit donner cet avant-midi une conférence de presse à ce sujet.

Nombreuses personnalités aux funérailles des gardes-chasse

Les deux gardes-chasse trouvés morts assassinés en fin de semaine dernière ont été mis en terre, hier, pendant que les recherches se poursuivaient en vue de retrouver le ou les auteurs de ce double meurtre.

Les obèques de M. Ernest Saint-Pierre, 52 ans, ont eu lieu à Daveluyville, dans le comté d'Arthabaska, et celles de M. Médéric Côté, 62 ans, ont eu lieu à Plessisville.

● Rappelons enfin que dans trois écoles secondaires où se trouvent concentrés des 12es années, la situation a été assez chaotique depuis lundi. A l'école Dandurand, les professeurs ont élaboré de nouveaux horaires tout en se tenant "à la disposition des élèves"... mais ceux-ci n'étaient pas la parée que la direction n'a pas accepté la formule de rechange des enseignants. Selon cette formule, il faudrait engager 24 nouveaux enseignants. A l'école Pie-IX, 77 p. cent des cours ont été dispensés, les enseignants ayant décidé là aussi d'appliquer les normes qui étaient en vigueur l'an dernier. A l'école Sauvé, enfin, le mouvement de protestation paraît s'être atténué depuis le milieu de la semaine. En tout, quelque 3.000 étudiants qui en sont à la fin du secondaire se trouvent impliqués, mais seuls ceux de l'école Dandurand ont été entièrement privés de cours.

Le CPES existe-t-il ou non?

Les enseignants protestent contre le

fait que leur charge moyenne d'enseignement, qui était l'an dernier de 18 périodes (de 45 minutes) par semaine, a été ramenée cette année au même niveau que celle des autres professeurs du secondaire (soit, en moyenne 20,9 périodes par semaine).

Ils s'en tiennent au protocole d'entente signé en 1970 entre la CECM et l'Alliance, qui confierait aux enseignants du CPES un statut particulier, en raison des difficultés propres à leur tâche. Or, disent-ils, le protocole reste en vigueur puisque la convention collective provinciale n'est pas encore signée. La CECM estime au contraire que le protocole a pris fin en juin dernier et que la loi 19, qui reconduisit jusqu'à nouvel ordre l'actuelle convention, ne s'applique pas dans ce cas. L'Alliance en a appelé récemment de cette décision auprès du ministère de la Justice.

Autre point litigieux: la CECM affirme que compte tenu de la restructuration du secondaire, le CPES doit être considéré non plus comme une année de rattrapage mais comme une 12e année régulière, intégrée à l'ensemble du cours secondaire. Les enseignants, de leur côté, admettent que cette restructuration est amorcée, mais affirment que ce n'est pas avant un an que le CPES perdra son caractère particulier. "Il n'y a pas lieu de favoriser les professeurs du CPES au détriment de leurs confrères," soutient la CECM. "Mais, retournant les enseignants, nous faisons cette année, dans la même école, le même travail, avec les mêmes programmes, qu'il y a deux ans. Qu'on ne vienne pas nous dire que le CPES n'existe plus!"

A l'issue d'une assemblée spéciale à laquelle assistaient une vingtaine d'enseignants et d'élèves du CPES, les

commissaires ont ratifié, hier soir, ce qu'ils appellent "une situation de fait", soit la répartition des professeurs et l'organisation des horaires dans les écoles.

Le commissaire Fernand Daoust, secrétaire-général de la FTQ, a longuement tenté de faire reporter à ce soir cette décision, dans le but de permettre à l'Alliance des professeurs de présenter aujourd'hui sa solution de rechange. "C'est un délai très court auquel consentirait bien des employeurs pour favoriser un climat de dialogue avec leurs syndicats", a fait valoir en substance M. Daoust.

Mais les autres commissaires ont estimé, quant à eux, qu'il ne s'agissait que de ratifier une décision prise il y a plus de quatre mois, décision sur laquelle il est impossible de revenir puisque cela impliquerait la révision complète des horaires, donc, affirme le vice-président, M. Gilles Poirier, la fermeture des écoles pendant deux semaines. "Si par hypothèse, d'affirmer M. Poirier, l'Alliance nous proposait de légers réaménagements, nous pourrions y consentir. Mais il serait impossible de recommencer le tout à zéro."

La solution préconisée jusqu'à maintenant par les enseignants du CPES consisterait dans l'embauche d'une soixantaine de nouveaux professeurs, ce qui ramènerait la charge moyenne de travail à 18 périodes. Ils soutiennent que la CECM pourrait les recruter parmi les quelque 200 surnuméraires qu'elle retribue actuellement. Il s'agit d'enseignants qui n'ont pas d'emploi régulier dans les écoles de la CECM, par suite de réductions survénues après la date d'échéance des avis de congédiement. La CECM affecte ce surplus de personnel à des tâches de suppléance.

Les compagnies de téléphones et de gaz devront verser 10 p. 100 de leurs revenus

par Florian BERNARD

Les compagnies qui exploitent des réseaux de téléphone ou de télécommunications, comme le Bell Téléphone et autres, de même que les compagnies de gaz naturel sont durement touchées par le dépôt de la nouvelle loi de l'évaluation municipale, au Québec.

En effet, ces compagnies perdent les privilèges qu'elles détenaient en ce qui concerne l'évaluation de leurs installations dans les différentes municipalités. L'article 100 de la nouvelle loi stipule que toute compagnie qui exploite un réseau de télécommunications ou de gaz naturel sera dorénavant tenue de verser 10 p. 100 des revenus nets de son exercice financier provenant de l'exploitation de son réseau dans une municipalité du Québec.

Les seules entreprises exemptes de cette disposition sont celles qui exploitent des réseaux de télévision par câble ou des stations de radio et de télévision.

Dans ce dernier cas, ce sont les immeubles qui seront imposés et non pas les installations souterraines ou de surface.

Ainsi, contrairement à ce qui existait dans le passé, les installations des compagnies de téléphone ou de gaz naturel, conduits souterrains, réseaux de surface ou de sous-sol, etc. seront assujettis à un versement annuel représentant 10 p. 100 des revenus nets en faveur des municipalités.

Rapport au ministre

Les compagnies visées par cette mesure devront au plus tard le 30 juin de chaque année fournir au ministre du Revenu du Québec un état précis de leurs dépenses et profits de façon à ce que les autorités puissent calculer le 10 p. 100 contenu dans la loi. Cette taxe devra être payée selon des modalités établies par le lieutenant-gouverneur en conseil. Elle sera perçue par le ministre du Revenu pour le compte des corporations municipales et des commissions scolaires.

Les revenus provenant de cette imposition des compagnies de téléphone et de gaz naturel, après déduction des frais de perception, seront répartis entre les corporations municipales et les commissions scolaires d'après des critères qui seront établis par règlement.

Autres dispositions

Au nombre des "taxes indirectes" qu'impose la nouvelle loi de l'évaluation, on trouve également une disposition qui obligera, dorénavant, les institutions religieuses à verser un montant annuel aux municipalités et aux commissions scolaires.

Les conseils municipaux ont toute latitude pour fixer, eux-mêmes, le montant de cette "compensation" en guise d'impôt foncier. Toutefois, les

institutions religieuses et autres organismes à buts non lucratifs auront un droit d'appel auprès de la commission municipale du Québec.

Enfin, la nouvelle loi exempte les roulettes du paiement d'un impôt foncier. Toutefois, comme dans le cas des institutions religieuses, les conseils municipaux pourront fixer un montant annuel en guise de compensation pour les différents services publics.

Nominations aux bureaux de révision

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Maurice Tessier, a profité de la journée "montréalaise" consacrée à l'étude du bill 48 pour annoncer une série de nominations au chapitre de la création des bureaux régionaux de révision.

Les premières nominations sont les suivantes:

Région de Laval

Président: M. Leo Taillefer, notaire
Vice-président: M. Jean-Claude Vaillancourt, ingénieur
Commissaire: M. René David

Région de Montréal

Président: M. Yvon Bock
Vice-président: M. Aimé Lacroix, avocat
Commissaires: MM. Charles-Eugène Brouillette, Roger Martin, Paul Carrier, Rosaire Bouchard, Maurice Benoit, Marcel Vaillancourt et J. Maurice Brunelle.

Région de la Rive Sud

Président: M. Robert Aird, notaire
Commissaire: M. J.-Bertrand Dumontigne

Région de Hull

Président: M. Marcel Bourget
Vice-président: M. Marcel D'Amour
Commissaire: M. Ronald Saint-Cyr

Région de Québec

Président: M. Jacques Besse
Vice-président: M. Jules Bergeron
Commissaire: M. Jacques Bélanger

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE (IÉE, 7 rue St-Jacques, Montréal, Téléphone 874-7111. Toute la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Réviser. Tous droits de reproduction des informations par ailleurs à LA PRESSE sont également réservés. "Chaque de la deuxième édition" — Enregistrement numéro 1405 — Post de vente garanti

COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	874-6892
Petites annonces	874-6900
INFORMATION GÉNÉRALE	
	874-7272
PETITES ANNONCES	
Commandes	874-7111
Quand au vendredi: 8h à 10h et 10h à 11h	
Tous les autres jours: 9h à 11h	
Tous les autres jours: 8h à 10h et 10h à 11h	874-7205
Quand au vendredi: 8h à 10h et 10h à 11h	
Tous les autres jours: 9h à 11h	
PROMOTION	
	874-7100

VENTES DU JOURNAL

Ensemble à domicile
à l'extérieur de Québec: 874-6911
à l'extérieur de Québec: 874-6911
à l'extérieur de Québec: 874-6911

PUBLICITÉ

Grandes annonces
Télévision, cinéma, spectacles
Vacances/Voyages
Carrières et professions
Nominations
874-7306
874-7320

REDACTION

Le jour où l'on va vendre
Publicité
Editorial
Sport
Télé-Press
France
Autres lettres
Avis de décès
Avis de mariage
Avis de tout genre
874-7061
874-7030
874-7018
874-7029
874-7016
874-7014
874-7023
874-7061

RELATIONS HUMAINES

874-7383

la presse

Des slogans et des promesses

L'élection fédérale va coûter \$1.30 à chacun des 13 millions d'électeurs. A ce prix-là on a le droit d'en avoir pour son argent, et à cette fin, il importe d'examiner le programme politique des candidats en présence.

Selon son habitude, M. Trudeau ne s'embarrasse guère d'un programme. Il s'en tient à l'objectif de 1968: maintenir "l'intégrité du Canada" et bâtir "la société juste". La campagne, pour lui, se déroulera sur deux plans: le plan populaire et le plan académique. Au plan populaire, il profitera des "hot lines", des séances de questions et réponses et de brèves apparitions à la télévision pour lancer des phrases aussi lapidaires que percutantes, phrases qui viseront à mettre de son côté les rieurs. Au plan académique, il fera quelques exposés qui confirmeront sa réputation de logicien redoutable et d'homme d'Etat pragmatique.

On peut s'attendre à ce que, pour M. Trudeau, la campagne prenne un aspect polyvalent, selon qu'il aura à faire face aux nationalistes québécois qui lui reprochent son fédéralisme hautain, ou aux nationalistes ontariens qui lui reprochent sa molesse dans la lutte contre les empiétements des entreprises étrangères au Canada, ou enfin à tous ceux qui se plaignent du chômage et de l'inflation.

La campagne de M. Trudeau aura des péripéties imprévisibles et peu conventionnelles. Les *mass media* vont probablement avoir une attitude hostile, mais le Premier ministre se propose bien de ne pas faire de personnalités au cours de la campagne. La lutte qui débute, dit-il, "n'est pas une bataille contre qui que ce soit, mais un dialogue avec le peuple".

Beaucoup plus conventionnels, les deux principaux adversaires de M. Trudeau s'en remettent à la bonne vieille tradition des promesses électorales. Il y en a pour tous les goûts: des emballantes et des dangereuses.

Incidemment, le leader conservateur, M. Robert Stanfield, se révèle le parfait gentleman qui sait, à l'occasion, lancer une pointe à l'écossaise. Faisant, l'autre jour, l'éloge du charisme de M. Trudeau, il a déclaré qu'il était temps d'avoir un chef de l'Opposition aussi formidable et qui a un charisme. Parlant, par ailleurs des échecs des libéraux, il avait compris M. Trudeau qui préfère parler de l'avenir. "Si j'avais son passé, a-t-il dit, je préférerais, moi aussi, parler au futur".

Au chapitre des promesses, M. Stanfield se montre généreux mais prudent. Certaines de ses promesses ont de quoi faire saliver l'électeur; d'autres soulèvent des problèmes embêtants.

Promesses emballantes: le leader con-

servateur entend prendre tous les moyens pour trouver des emplois aux chômeurs; il combattra l'inflation sans recourir aux moyens brutaux et inefficaces des libéraux (comment réussira-t-il ce tour de force? Il en fait son secret); il réduira les impôts des contribuables, sans gêner l'administration du pays puisqu'il procédera, en même temps, à une réduction des dépenses de l'Etat en réduisant les effectifs d'une bureaucratie jugée inutile; il combattra les disparités régionales, tâche où les libéraux ont échoué.

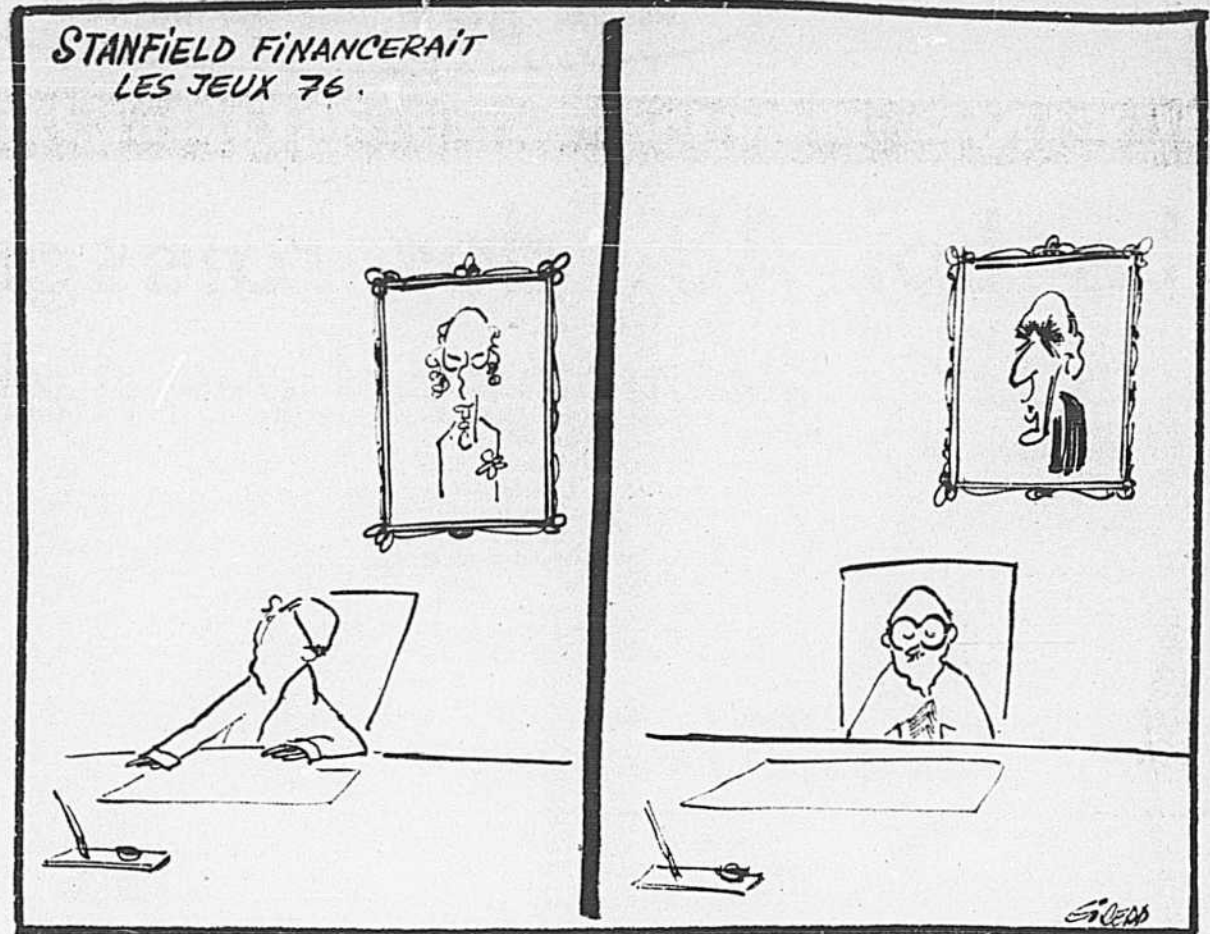
Promesses embêtantes: contrôle tempore des prix et des salaires (on entend déjà gronder les entreprises et les syndicats); gratification, aux personnes âgées, d'une pension qui corresponde à l'augmentation du coût de la vie (c'est maintenant M. Castonguay qu'on entend gronder); participation au financement des Jeux olympiques 1976 (c'est tout le pays qui gronde).

Le chef NPD se montre plus généreux encore. Voici une liste des promesses de M. David Lewis: augmenter les taxes des corporations et réduire celles des particuliers; réduire de 9 à 6% l'intérêt des prêts à l'habitation; exproprier tous les terrains appartenant à des entrepreneurs pour les remettre aux municipalités; réduire les subventions aux entreprises ("c'est folie que de prendre l'argent des contribuables pour aider des compagnies étrangères qui s'en servent pour accroître leur domination sur l'économie canadienne"); distribuer gratuitement du lait à tous les écoliers canadiens afin de ravivier l'industrie laitière au pays; retarder la construction de l'oléoduc du Mackenzie; abolir le ministère des Affaires indiennes (organisme, explique M. Lewis, où les Indiens n'ont pas leur mot à dire, toute initiative venant d'en haut).

La course est commencée. Qui l'emportera? Les prophètes se montrent prudents. Si Trudeau peut perdre des sièges en Ontario, Stanfield peut en perdre dans les Maritimes. L'Ouest pourrait nous réserver des surprises, dit Charles Lynch, qui ajoute: "l'opposition aura beau dire que tout va mal, il reste que les temps n'ont jamais été meilleurs pour une majorité de Canadiens". Comme dit M. Trudeau, statistiques à l'appui, les Canadiens gagnent plus, dépensent plus et économisent plus qu'ils ne l'ont jamais fait jusqu'à maintenant.

Qui l'emportera? Un ministre pince-sans-rigue répond: "Ce n'est pas que le gouvernement a bonne mine, mais l'opposition en a une pitoyable".

Jean PELLERIN



Droits réservés

Le français "québécois"

Une soixantaine de parents anglophones de Pointe-Saint-Charles ont compris qu'il devenait de plus en plus difficile de vivre au Québec sans posséder une bonne connaissance du français. Aussi demandent-ils à la Commission des écoles catholiques de Montréal et au Protestant School Board of Greater Montreal de donner un meilleur enseignement de cette langue dans les écoles anglaises des zones défavorisées.

Ces parents se disent que le français s'imposera tôt ou tard comme langue de travail au Québec et qu'il importe donc que leurs enfants le parlent couramment. La réaction de ces gens est saine. C'est une réaction de gens pratiques qui n'ont que faire des pleurnicheries des brandisseurs d'épouvantails.

Ces parents reprochent toutefois aux commissions scolaires d'embaucher trop de professeurs étrangers qui apprennent "le français de France" à leurs enfants. Selon eux, la CECM et

le PSBGM devraient engager "des spécialistes du français québécois" et même former des enseignants qui maîtrisent le français parlé au Québec.

Ces revendications peuvent être en partie fondées. En principe, un professeur de français devrait non seulement bien connaître cette langue, mais aussi le pays où elle se parle.

Cela dit, qu'est-ce qu'un "spécialiste du français québécois"? L'expression surprend. On comprendra aisément qu'un Trifluvien n'ait pas le même accent qu'un Parisien et que, d'un pays francophone à l'autre, la langue s'émaille d'expressions locales. Mais partout dans le monde où le français s'enseigne, la règle générale ne devrait-elle pas être d'enseigner un français conforme aux normes internationales?

On peut parler un français "québécois" et parler une langue dont on n'a pas à rougir. Il fut un temps au Québec où "bien parler" signifiait s'expri-

mer avec affectation. Ce temps est heureusement révolu.

Toutefois, il ne suffit pas de "se comprendre entre nous" pour être satisfait de notre langue. Encore faut-il, à plus forte raison quand les communications se développent, se faire comprendre du Français, du Belge ou du Gabonais.

S'il faut dire "oui" au français "québécois" qui pourra être compris partout dans le monde francophone, il faut dire "non" au français "québécois" rabaisé au niveau d'un patois ou d'une langue folklorique.

Pourquoi exiger, de plus, que les professeurs de français de la CECM et du PSBGM maîtrisent le français parlé au Québec? Pourquoi ne pas demander que ces professeurs connaissent si possible le Québec et les Québécois en plus d'être, bien entendu, de bons professeurs de français?

Il n'est pas nécessaire, pour cela, d'être né à Chicoutimi ou à Montréal.

Claude GRAVEL

ce que pense LE LECTEUR

Fasciné et envoûté

M. Michel Blanchard, section "sports", La Presse

Le papier que vous avez fait jeudi le 7 septembre sur l'extraordinaire série CANADA-URSS est un billet admirable: "Ils sont beaux, nobles et je les aime. On souhaiterait fermer les livres, ne plus voir de matches de hockey et ne vivre que du souvenir de leur dernière performance. A la regarder filer, s'entrecroiser et se compléter, on dirait un poème".

Moi aussi je suis fasciné et envoûté. Mais d'abord, rendons hommage à votre plume. Quelle puissance d'évocation et que de sincérité. Je ne savais pas que scribe sportif pouvait prendre tant d'altitude. S'affranchir à ce point du parti-pris et du chauvinisme.

Et maintenant nos Soviétiques et leur ballet-poème. Que de questions posées par cette série. Que d'humanité impliquée dans ce grandiose événement qu'est la rencontre CANADA-URSS. Le moins important dans tout cela est le hockey. Le plus important ce sont les hommes, et surtout les hommes dans leur nudité. Nudité des Canadiens quand ils manquent de souffle. Nudité des Soviétiques quand ils déboulent quatre par quatre au cinéma.

De quel spectacle sommes-nous les témoins au juste? Quelle est la véritable nature des événements que nous vivons?

Deux nations complètement différentes ont pris une option politico-économique et socio-culturelle radicalement opposée, il y a longtemps déjà. Nous, on a choisi la libre-entreprise, la liberté individuelle, le dollar, l'improvisation, le laisser-faire et l'empirisme. Eux, ils ont opté pour les réalisations collectives, le dirigisme, l'analyse, l'ordre et la méthode. Ici, la culture, chacun se la définit et se la donne comme bon lui semble. Là-bas ils ont des critères.

En somme, les spectateurs sont mis en présence de deux exorcismes, deux philosophies sociales poussées à l'extrême. Cet affrontement dépasse le niveau élémentaire du simple hockey, pour élever à l'avant de prévu. Chacune des jouées devient de part et d'autre la caricature d'un modèle social poussé à l'exagération.

Cher ami, cela devrait nous donner la nausée... A moins d'y regarder de plus près. De très très près. N'y voit-on pas alors une extraordinaire

naïveté précaution de la vie? Ne fallait-il pas que ces choses arrivent pour que par millions on apprenne à se connaître? Ne fallait-il pas que les deux grands pôles de notre existence, l'individu et le social, soient développés séparément et chacun pour lui-même jusqu'à l'exagération, pour qu'ils puissent enfin donner du fruit?

Et pour que les grandes retrouvailles qui se préparent soient véritablement une fête pour l'homme et pour l'humanité, ne fallait-il pas que les conjoints soient profondément différents?

Nous ne serons plus jamais les mêmes à cause de ce que nous avons vu et entendu. Mais il y a fort à parier que les KHARLAMOV et TRETIAKOV eux non plus ne seront plus les mêmes.

Ce n'est pas la moindre gloire du sport que de nous montrer, chevauchant avec la gloire, les limites et la nudité de l'humanité, mais aussi les aspirations profondes des hommes.

De l'hymne national CCCP et du mien, je ne parviendrai plus jamais à savoir lequel est le plus beau. C'est là que réside mon espoir.

Pierre DELAGRAVE
Trois-Rivières

Ils gagnent plus que bien d'autres

Alors que je regardais se dérouler sur l'écran de mon appareil de télévision la première joute de hockey où les joueurs russes affrontaient ceux du Canada et des U.S.A., je ne pouvais m'empêcher de me poser certaines questions, comme par exemple, quel que soit le pays que des nations habitent, chaque peuple a des caractéristiques bien différentes et particulières. Les joueurs russes nous ont fait voir comment, en un temps relativement court, ils en étaient venus à jouer au hockey d'une façon qui nous étonne. Ils possèdent un conditionnement physique et mental extraordinaire, car pour les joueurs russes c'est d'abord et avant tout un devoir national, c'est-à-dire pour le prestige de la Russie, leur patrie. Les personnes persévérantes sont d'ordre secondaire, c'est plutôt une machine à gagner des parties de hockey que sont les joueurs russes.

Quant aux athlètes du Canada et des U.S.A., ce n'est pas la même discipline. Ce sont les performances personnelles que les joueurs cherchent à

accomplir et ce, pour plusieurs raisons: la gloire, la renommée (même si parfois celles-ci sont éphémères), la publicité dans tous les médias d'information et, enfin, les salaires fabuleux que de nos jours les joueurs de hockey de l'Amérique du Nord peuvent obtenir des magnats du hockey professionnel. Il est certain que les exploits de nos grandes vedettes du hockey nord-américain sont quelque chose à voir. C'est infiniment plus spectaculaire que le jeu mécanique des joueurs russes, car à l'encontre de ceux-ci, nos athlètes n'ont pas de compte à rendre aux dirigeants du Canada ou des U.S.A. Ils se doivent en entier aux amateurs de hockey qui, par leurs débours, permettent aux propriétaires des clubs de payer les énormes émoluments que de nos jours retirent les joueurs de hockey Canadien et américains. Le spectacle que donne une joute de hockey entre les Russes et les Nord-Américains nous porte à réfléchir sur la valeur des joueurs en cause. Les Russes jouent pour l'honneur de leur race, les joueurs nord-américains évoluent pour le plaisir et la satisfaction des amateurs qui aiment ce sport si intéressant tant du côté adresse que celui de la virilité et de la rapidité.

Mais, peut-on ne pas rester songeur quand on pense aux énormes salaires que reçoivent ces athlètes en comparaison des revenus des hommes qui occupent des postes importants et lourds de responsabilités dans les cercles financiers, le commerce, les recherches scientifiques, la conduite des affaires du Canada.

Sans vouloir minimiser la valeur d'attraction, pour le peuple, d'un joueur de hockey, on peut en toute sincérité discuter de la valeur de son rôle dans la bonne marche des affaires canadiennes. Qui conduit le Canada vers son destin, car que l'on aime ou pas le politicien qu'est M. P.E. Trudeau, il est tout de même l'homme qui guide notre pays vers sa destinée. Et pourtant son salaire entier se situe aux environs de \$80.000 par année, ce qui n'est pas même le \$100.000 ou plus que recueillent certains joueurs de hockey nord-américains. Combien de chefs de colossales entreprises au Canada n'ont pour revenus des sommes qui représentent un montant approximatif de \$75.000 par année? Combien d'éminents chercheurs scientifiques de toutes sortes (telles que les recherches sur le cancer), doivent se contenter d'émoluments bien modestes, et si ce n'était de dons reçus du grand public, ces hommes si dévoués qui travaillent dans l'ombre

pour assurer la survie de tant de gens menacés par toutes sortes de maladies ne pourraient continuer leur si noble mission.

Peut-on sincèrement ne pas s'interroger quand on compare les rôles si différents que jouent dans la société les joueurs de hockey d'une part et, d'autre part en particulier, les hommes de science qui se dévouent sans relâche pour l'amélioration des conditions de vie du genre humain. La vie quasi recluse d'un chercheur scientifique est assurément autre chose que celle vécue par un joueur de hockey, même si celui-ci peut parfois se faire blesser sérieusement, c'est d'ailleurs un risque que courent tous les athlètes, quel que soit le genre de sport où ils évoluent. Par contre, ils sont très souvent l'objet de réceptions plus variées les unes que les autres durant leur carrière. Alors que ceux qui s'adonnent aux recherches scientifiques deviennent pratiquement des esclaves de leur travail, et celui-ci très souvent s'accomplit dans des conditions presque monastiques, jusqu'au jour où enfin ils puissent offrir au monde le fruit de leurs inlassables efforts. C'est leur seul moment de gloire, et ce qui est étrange, c'est le fait de constater que la plupart de ces personnes si extraordinaires sont des hommes plutôt effacés.

Vraiment, le spectacle de la première joute de hockey Russie vs Canada m'a laissé très très perplexe!

Sylvia POIRIER
Lachine

Les "vieilles filles"

Elles existent encore, du moins dans le subconscient de certains hommes. On les ignore parce que leur vocation n'en semble pas une. Evidemment on pense qu'elles n'ont pu se situer nulle part et on leur jette l'épithète à la face. C'est rétrograde de parler "vieilles filles" mais certaines gens n'ont pas encore terminé leur évolution psychologique.

Quand ce mot est lâché par un prêtre c'est encore moins acceptable. S'il est une catégorie de la société qui a des redevances envers les célibataires c'est bien ceux à qui l'Eglise et la société ont demandé de vivre dans le célibat "pour le royaume de Dieu". Combien de jeunes filles ont sacrifié leur vocation au mariage ou à la vie religieuse pour aider un frère à se

rendre jusqu'à l'autel. Que d'autres ont pris la direction du foyer alors que la mère avait quitté trop tôt. Ajoutons aussi que certaines âmes, dans un geste héroïque, ont accepté de faire de leur vie une assistance spirituelle continue pour les prêtres. "Plus je serai hostile, plus ils seront prêtres", telle était la vie sacrifiée de certaines âmes pendant que les ans accumulaient les fautes "vieilles filles".

Et que seraient devenues les missions et les œuvres paroissiales sans le dévouement de ces laïcs au cœur d'or?

On aimerait de temps à autre que ces mérites soient reconnus, que la place des célibataires dans l'Eglise en soit une à l'égal du mariage et de la vie religieuse.

Les préjugés ont la vie dure, les mots surannés aussi. Espérons que dans une conception renouvelée de l'Eglise, chacun des enfants de Dieu aura sa place reconnue.

Sans rancune,
Marie-Rolande TAILLEFER,
rue Bordeaux,
Montréal 135

Le gouvernement et les garagistes

Honorable Bernard Pinard
Ministre des Transports
Québec

Monsieur le Ministre,

Dernièrement dans les journaux, les garagistes réclamaient des délais sur la mise en vigueur du règlement No 3.

Nous croyons que les agissements de l'Association des garagistes spécialisés pour retarder la mise en application de l'inspection obligatoire et du Projet de Loi No 3, c'est un geste farfelu et contre l'intérêt du public en général.

Nous croyons en plus que l'A.G.S. représente au plus 50 garages et que celle-ci semble vouloir compromettre le statu quo, c'est-à-dire l'incompétence et la malhonnêteté.

Pendant trop longtemps le consommateur québécois a souffert du manque de réglementation dans l'industrie automobile. Et maintenant qu'un espoir luit à l'horizon, on voudrait reporter l'échéance encore une fois.

Cette réglementation s'est déjà trop

fait attendre. M. le Ministre, pour que

le gouvernement la retarde d'avantage.

Robert LEDOUX,
Service des Recherches
Association pour la
protection automobile
(APA).

Les Canadiens en Europe et la CCT

Comment pouvez-vous écrire (LA PRESSE, le 31 août, p. B 10) que la Commission canadienne des Transports... a déjà fort à faire pour repatrier des centaines de Canadiens laissés en plan en Europe... La C.C.T. ne fait absolument rien pour de tels Canadiens.

Je viens de revenir de Paris sur un vol organisé par le gouvernement canadien, vol qui était nécessaire parce que la C.C.T. a refusé la permission à l'agence de charter d'organiser un vol de retour. Il m'a fallu promettre au gouvernement canadien de payer \$550 pour le vol (pour ma femme et moi). J'avais déjà payé, pour un vol de retour, à un club auquel j'appartiens depuis plus de six mois, et le club a payé l'agence de charter).

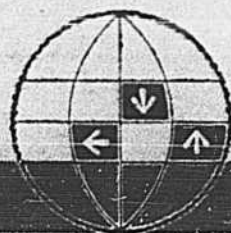
Il est clair que l'agence de charter n'était pas en règle. Mais, quand le gouvernement canadien l'a constaté, pourquoi a-t-il décidé de punir les passagers? L'agence de charter s'en est assez bien sortie. Elle a l'argent pour le vol de retour, mais elle n'avait pas dû payer pour l'avion. Par contre, les passagers ont dû débourser leurs frais de retour deux fois.

Neil STEWART
Pierrefonds

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de l'Autre. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TELEPHONISTE
pour tous les services... 874-7272
REDACTION... 874-7061
PUBLICITE... 874-7306
ANNONCES CLASSÉES... 874-7111
LIVRAISON A DOMICILE... 874-6911



PLEINS FEUX

SUR L'ACTUALITE

QU'EST-CE QUE MULTI-MÉDIA?



par Lysiane GAGNON

III
DEUX militants syndicaux, récemment mis à pied par la compagnie de chaussures Corbeil. Un homme qui avait de telles difficultés d'élocution qu'on ne le comprenait pas quand il disait son nom. Une femme qui, lorsqu'elle entendait quelqu'un exprimer une opinion contraire à la sienne, perdait tout contrôle sur elle-même au point qu'elle n'entendait plus ce qu'on disait.

Ce sont deux des personnes qui se sont engagées dans l'un des "projets éducatifs" de Multi-media. C'était un projet modeste, dont le titre ("Cours de personnalité") peut paraître à première vue ridicule, mais quand il s'agit de 17 militants syndicaux qui viennent d'être jetés à la rue et qui pourraient peut-être songer à d'autres formes d'action collective.

Mais il s'agissait quand même d'un problème réel, et l'animatrice de Multi-media (Mlle Gabrielle Hotte, en congé sans solde de la CSN) signale que "ce sont eux qui nous ont demandé ce cours-là, parce qu'ils estimaient que c'est de cela qu'ils avaient besoin à ce moment."

Avec un professeur prêt à le service d'éducation des adultes de la CECM et l'animatrice de Multi-media, ils ont donc entrepris de parler entre eux, de s'écouter parler sur bande magnétique, au rythme d'un soir par semaine durant tout l'été. Problèmes de prononciation, difficultés à exprimer clairement et succinctement leur pensée, à décrire les choses, à faire des interventions au micro, dans une assemblée. Le cours, organisé de façon très informelle, semble les avoir aidés, puisque plusieurs d'entre eux ont demandé un nouveau cours, portant cette fois sur les règles élémentaires de la grammaire. "Un autre bon résultat, souligne Mlle Hotte, c'est que ce genre de rencontres favorise la solidarité, et dans ce genre d'indus-

trie, où l'on compte sur les "bonis", l'un des problèmes est justement l'individualisme et l'esprit de rivalité qui divisent les ouvriers."

Un autre groupe d'une cinquantaine de travailleurs de la chaussure mis à pied ont quant à eux décidé de s'engager dans des cours plus formels, dans le but de s'orienter ensuite vers un autre métier. Mais ils se heurtaient à un obstacle que la Fédération québécoise des travailleurs-étudiants a lancé dans le public cet été: les normes du fédéral limitent à 52 semaines le rattrapage scolaire préalable à l'apprentissage d'un métier, et cela empêche les travailleurs sous-scolaires de se rendre jusqu'à en bénéficiant des allocations de subsistance octroyées par le fédéral à la main-d'œuvre en recyclage.

Donc, cet autre projet Multi-media vise à permettre à ces travailleurs de se préparer aux examens d'entrée de la CECM (cours réguliers pour adultes), afin de sauver du temps. Ce type de projet implique la collaboration de la CECM et de professeurs bénévoles que ces travailleurs connaissent personnellement ou par personnes interposées.

Des cours de tricot au militantisme social...

Pour la région de Montréal, une douzaine d'animateurs au total sont à l'emploi de Multi-media, et un certain nombre de projets sont engagés dans quelques paroisses du centre-ville, dans le centre-sud et à Rivière-des-Prairies, sans compter le "secteur travail" qui, pour l'instant, se réduit aux deux projets qui touchent les travailleurs de la chaussure: on compte à ce sujet rejoindre d'autres salariés dans les usines, par le moyen de rencontres le midi, à la cafétéria par exemple, histoire de recruter d'autres gens que ceux qui sont déjà engagés activement dans leurs syndicats.

Un bon nombre de projets se sont amorcés dans les deux autres régions-pilotes de Nord-Ouest et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'éventail va de cours de tricot à des projets de réformes agricoles locales, en passant par l'étude des lois

Les groupes de travail: un véritable "melting pot"...

d'assistance sociale ou des mécanismes de la coopération et par des projets sociaux dans des paroisses marginales.

A Montréal, on note que Multi-media s'est fort peu implanté dans les zones défavorisées, à l'exception du centre-sud, où, d'ailleurs, le seul et unique lien qui existe entre certains groupes de travail et Multi-media est le fait que ces rencontres sont animées par deux jeunes gens qui sont payés par l'organisme. Nous avons assisté à l'une de ces rencontres, où l'on discutait de la politique de la caisse populaire locale et de la formation d'un comptoir alimentaire. Bien malin qui aurait pu, à ce moment, faire la distinction entre ce "projet multi-media" et la réunion d'un comité de citoyens... Dans le groupe, il y avait des mères de famille du quartier, et quelques hommes — dont la majorité étaient des animateurs. De fait, il y avait tellement d'animateurs, que les deux seules personnes que l'animateur de Multi-media nous a indiquées comme "connaissant l'existence de Multi-media et ayant des opinions là-dessus" étaient, eux aussi, des gens engagés plus ou moins comme animateurs dans des projets d'initiatives locales.

Un vrai "melting-pot"...

La liste des projets éducatifs en marche donne une idée du caractère multi-forme de Multi-media à Rivière-des-Prairies, huit voisins veulent organiser un cours de couture. Un autre groupe veut travailler à la formation d'un comité de citoyens. Un homme de 50 ans organise un programme intitulé: "rencontres et échanges avec les voisins" dans le quartier de Saint-Valérien. Ailleurs — comme dans le centre-sud — on se préoccupe surtout des problèmes de consommation, de logement, du prochain CLSC... un cours a été donné sur l'histoire du quartier, avec un vieux résident du centre-sud. Ailleurs, on se réunit pour faire de l'expression corporelle, pour parler de l'éducation des enfants, pour se familiariser avec le cinéma, pour apprendre à réparer de vieilles autos, etc.

C'est évident, il s'agit là d'un véritable "melting pot". Nous reviendrons demain sur les problèmes que pose ce genre de démarche pédagogique, de même que sur les raisons pour lesquelles Multi-media n'a pas encore réussi à percer le mur des quartiers "organisés", ne rejoignant encore que des gens

déjà militants dans divers organismes ou encore des individus relativement isolés dans des quartiers où il n'existe pas de structures populaires (c'est par exemple le cas de Rivière-des-Prairies).

Revenons au fonctionnement de Multi-media. On quitte ici la réalité pour revenir encore une fois aux projets. Les responsables prévoient qu'il y aura cet automne quelque 3.000 personnes engagées dans des projets éducatifs dans les trois régions-pilotes. Chaque petit groupe de base, qui comprend en général une dizaine de personnes, devra alors déléguer un représentant à un comité formé à l'échelon local ou régional.

Ces comités auront pour fonction de favoriser l'échange d'expérience, tout en formant des animateurs sur le terrain (car on ne pourra continuer d'offrir aux petits groupes de base les services permanents d'animateurs professionnels).

La commission administrative

Plus haut dans l'organigramme: la commission administrative au niveau provincial, qui relève directement du ministre de l'Éducation. Sa composition, déterminée par arrêté-en-conseil, a suscité beaucoup d'opposition dans les milieux populaires, parce qu'elle réserve la part du lion au gouvernement. On en jugera en consultant la liste des membres actuels de la commission:

Présidée par le sous-ministre Jean-Marie Beauchemin, la commission est formée des personnes suivantes: MM. Réal Michaud (directeur du Service des moyens d'enseignement du ministère, qui est aussi président de l'exécutif de Multi-media), J. P. Savard, sous-ministre adjoint, J. Robert Girard, directeur de la gestion au ministère, Sr Ghislaine Roquet (autrefois

de la Commission Parent, aujourd'hui conseiller pédagogique au ministère), MM. Jacques Couture, directeur de l'éducation permanente à la régionale Tardivel, Réal Charbonneau, son homologue de la CECM, Jacques Roberge, du ministère du Travail, José-Luis Matute, du ministère des Affaires sociales, Pierre Trudel, du ministère des Communications, Maurice Beaudry, de Radio-Québec, Jacques Chorette, du ministère des Communications, Pierre Duceppe, réalisateur, et MM. Guy Messier, coordonnateur de Multi-media et Jean-Claude Lemire, responsable des relations extérieures.

Quatre "citoyens" sur 19 membres...

Quatre postes seulement sont dévolus aux citoyens, aux représentants de la "clientèle" de Multi-media: ils sont détenus par MM. Jean Donigny, Pamphile Piché, tous deux de Montréal et Paul Boulet, de Rouyn. Le poste réservé au représentant du Saguenay est vacant, suite à une démission.

Ainsi, la très large majorité des membres de la commission sont de hauts fonctionnaires du gouvernement (neuf postes), des commissions scolaires (deux postes), des professionnels plus ou moins reliés au ministère (Sr Roquet et M. Duceppe), des responsables permanents de Multi-media (MM. Messier et Lemire). Et c'est face à cette batterie de spécialistes que les quatre représentants des citoyens devront faire valoir leurs vœux. Nous d'ailleurs que ces derniers siègent à titre personnel (ils ne sont pas élus par la base, mais nommés à partir d'une liste de noms suggérés au ministre par l'Institut canadien d'éducation des adultes).

Peut-être la composition de la commission, de même que ses attributions, seront-elles revues d'ici peu de temps. C'est du moins ce que laisse entendre, en termes assez vagues, M. Messier, qui désire visiblement davantage de mécanismes de participation populaire, et qui souhaite que la commission administrative soit l'emanation des comités régionaux. Pour l'instant, le fonctionnement administratif de Multi-media paraît s'engluer peu à peu (si l'on en juge par les propos de M. Messier) dans la bureaucratie gouvernementale. "Il y a trois paliers à franchir pour chaque requête, signale M. Messier, et la commission administrative a un statut flottant. Elle s'interroge sur son rôle."

DEMAIN:
 A quel titre au juste Multi-media?

C'EST LA NOUVELLE PINCE.

MAIS NON! C'EST UN DÉJEUNER CHOCOLATÉ ET VITAMINÉ.



La Chine de Mao abandonne sa politique d'isolement

NDLR: Une équipe de journalistes de l'UPI comprenant MM. Roderick W. Beaton, président de l'agence, H. L. Stevens, directeur général, Wilbur Landrey, directeur de l'information étrangère, et Robert Schmittlein, directeur de la photo pour l'Asie, vient d'effectuer, pendant dix-neuf jours, un voyage d'information en Chine. Ce sont ses conclusions qui sont ici développées.

PEKIN — M. Chou En-lai, le chef du gouvernement chinois, fait subir à la Chine un remodelage de sa diplomatie tel qu'il modifiera sans doute son avenir et sa position dans le monde au cours des années à venir, même après la disparition de Mao Tse-tung et de Chou En-lai lui-même. Ce changement fondamental s'est opéré assez discrètement et a duré deux ans. Il a suivi la fin de la révolution culturelle.

Un tournant important a été la visite du président Nixon au mois d'avril dernier. Aujourd'hui, six mois plus tard, la Chine est sur le point d'établir des relations avec le Japon.

D'une série de conversations que nous avons eues avec des experts des questions chinoises de toutes sortes, les membres de divers comités révolutionnaires, des conseillers militaires, des représentants de l'Agence Chine Nouvelle, des journalistes, avec le prince Norodom Sihanouk, et même d'un bref entretien officiel avec le chef du gouvernement lui-même, nous retiennent l'impression que la Chine est en train d'abandonner la politique d'isolement qu'elle suivait depuis plus de vingt ans.

Elle le fait avec une rapidité qui surprend de nombreux observateurs occidentaux. La réussite de cette opération signifiera la fin de l'ancienne politi-

que d'encerclement dont l'origine remonte à John Foster Dulles, ainsi que de celle plus récemment mise en pratique par l'Union soviétique, que les Chinois considéraient avec une sorte de mépris.

De nombreux experts des questions chinoises et des personnalités officielles chinoises estiment que les options actuelles des États-Unis en Asie favorisent les objectifs poursuivis par Chou En-lai. Les Chinois, bien entendu, ont un préjugé favorable pour le président Nixon.

Les objectifs de Chou En-lai semblent être, par ordre de priorité, les suivants:

1—Le retrait de l'ensemble des forces américaines d'Indochine et la fin de la guerre au Vietnam selon des conditions qui diminuent au moins l'indépendance des pays riverains de la Chine. Ceux-ci ne devront pas avoir nécessairement un gouvernement communiste, mais qu'il soit évident que cette solution serait jugée préférable du seul point de vue chinois.

2—L'établissement de relations diplomatiques avec le Japon et l'établissement de la position que les États-Unis y occupent, dans l'intention de neutraliser l'importance croissante que le Japon occupe dans les domaines de la politique et de l'économie en Asie par rapport à la Chine et d'empêcher la territorialisation du Japon.

3—Enfin, la libération de Taïwan, dernier objectif poursuivi à l'un se retire au seul point de vue de la priorité, mais non le moins important. L'essentiel de l'effort diplomatique de la Chine dans le monde a consisté à isoler le gouvernement nationaliste chinois sans que les communistes considèrent toujours comme une priorité chinoise de la communauté internationale.

L'élimination de l'influence de Tchang Kai-shek, aux États-Unis, est considérée comme une victoire majeure, mais la fin de la reconnaissance de Taïwan par le Japon est encore plus vivement ressentie. Les États-Unis peuvent s'attendre à subir de très fortes pressions au cours des années à venir concernant le retrait de toute présence

militaire de Formose. En fait, le président Nixon a promis d'agir de la sorte dans le communiqué signé à Changhaï au terme de son voyage du mois de février.

Il ne fait aucun doute que la République populaire de Chine souhaite aboutir à sa réunification par tous les moyens et les militaires croient au devoir sacré de "libérer" l'île de la "clique" de Tchang Kai-shek. Et ils mettent l'accent sur le mot "clique". Nombreux sont les Chinois qui sont persuadés que l'opinion publique américaine ne portera pas une trop longue résistance sur la question de Taïwan.

L'ancien politburo comprend onze membres, alors que son effectif nominal est de vingt-et-une personnes.

On peut penser que Chou En-lai convoquera au moment qu'il jugera opportun un congrès du parti et son but sera de maintenir le déséquilibre de la balance politique au bénéfice des modérés et des pragmatiques. Les postes vacants le sont depuis un an, c'est-à-dire depuis la disparition de l'ancien ministre de la défense Lin Biao, alors le drapeau de Mao de la secte.

Récentement, Mao Tse-tung lui-même a déclaré à des personnalités étrangères en voyage en Chine que Lin Biao avait perdu la vie dans un accident d'avion six mois de septembre dernier en essayant de s'enfuir en Union soviétique. Il avait essayé d'établir un directorat militaire à la place de Mao Tse-tung.

Chou En-lai est à présent le numéro deux et il est responsable de la marche des affaires. Ceci ne veut pas dire pour autant qu'il ait l'appui de tous. Le comité révolutionnaire de Changhaï, qui fut le point de départ en 1966 de la révolution culturelle déclenchée par Mao contre l'ancien chef de l'État Lin Chao-chi, est entre les mains des deux membres du bureau politique, lesquels sont alliés à l'épouse du président du comité, Chiang Ching. Ils sont considérés comme des représentants de la faction dure. S'ils n'ont pas fait partie du groupe de Lin Biao, on ne peut pas dire pour autant qu'ils soient favorables à Chou En-lai. Au cours

d'une longue conversation que nous avons eue avec l'un des membres du comité de Changhaï, il nous a semblé que l'on évitait de prononcer le nom du chef du gouvernement.

Il ne nous a pas été possible de savoir s'il importait d'attacher un sens à ce fait. Au contraire, les noms du comité central et du président Mao étaient cités avec insistance.

Un autre point fut souligné au cours de cette conversation: la nécessité de rendre plus étroites les relations entre la Chine et les États-Unis et plus nombreux les échanges. Les uns et les autres doivent être fonction de la non intervention de chaque nation dans les affaires de l'autre, comme dans celles des pays non alignés d'Asie.

Cette nouvelle ère en Asie, marquée par les entretiens Nixon-Chou En-lai de Pékin et la prochaine entrevue Chou En-lai-Tankia, ouvre de nouvelles perspectives aux États-Unis, à la Chine, au Japon et à l'URSS.

Certains commentateurs pensent que la Chine a durmi la diffusion de son mot d'ordre révolutionnaire dans de nombreuses régions du monde. Nous ne sommes pas isolationnistes, nous a déclaré une personnalité, et nous donnons notre aide à d'autres pays sans qu'il y ait pour autant obligation de leur part à devenir communistes ou pro-chinois.

On ne remarque que peu de mots d'ordre lorsque l'on voyage en Chine. Mais certains marquent l'impact de celle-ci après le train entre Changhaï et Nankin. Les peuples qui ont réussi leur révolution doivent aider ceux qui luttent pour leur libération. C'est la notre devoir (Mao Tse-tung).

Il est évident que jusqu'au jour probable où Chou En-lai, qui est âgé de 74 ans, succèdera à Mao Tse-tung, qui en a 80, les autres nations du monde observeront avec la plus grande attention tous les signes qui sembleraient indiquer le nom de celui qui sera appelé à prendre la tête de cette nation de huit cent millions d'habitants durs au travail, parfaitement organisés et pour la plupart habiles.

D'autres sources pour les trafiquants de drogue

WASHINGTON — Les spécialistes américains en narcotiques s'inquiètent d'une augmentation possible de l'importation illégale aux États-Unis de l'héroïne produite en Asie du Sud et de l'Ouest, alors que l'approvisionnement venant des autres sources étrangères diminue.

Des études confidentielles préparées par la "Central Intelligence Agency" et d'autres bureaux du gouvernement américain concluent que l'arrêt de la culture de l'opium, en Turquie, obligerait probablement les trafiquants internationaux à chercher de nouvelles sources d'approvisionnement en narcotiques en Inde, au Pakistan, en Afghanistan et en Iran.

La production légale de l'opium doit se terminer à la fin de l'année, en Turquie, grâce aux subventions américaines qui encouragent les fermiers turcs à cultiver d'autres produits. La presque totalité de l'héroïne que les États-Unis est de l'opium d'origine turque qui a été raffinée en France.

Les études de la "CIA", qu'a obtenues le Washington Post, estiment qu'environ la moitié des 2.500 tonnes représentant l'approvisionnement mondial d'opium sont produites en Inde, au Pakistan et en Afghanistan. L'Iran a légalisé la culture de l'opium en 1969, et la production de ce pays a atteint 150 tonnes l'année dernière, comparativement à huit tonnes en 1969.

Jusqu'à maintenant, très peu d'opium de l'Asie du Sud et de l'Ouest a servi de matière première à la fabrication de l'héroïne trafiquée aux États-Unis. Mais, selon la "CIA", le retrait de la Turquie du marché mondial illégal menace d'attirer les trafiquants de narcotiques à la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement.

Les études américaines estiment

que l'Inde produit illégalement environ 200 tonnes d'opium par année. Presque tout cet opium est écoulé sur le marché noir local desservant quelque 300.000 opiomanes indiens. Les études poursuivent que l'Inde n'a jamais été un exportateur important de narcotiques.

Les études laissent cependant entendre que l'Inde peut devenir un fournisseur pour le marché américain à moins que le gouvernement indien agisse pour supprimer son commerce interne des narcotiques.

Un des rapports analyse la situation de la façon suivante: "L'Inde est fréquemment citée aux Nations unies comme modèle pour le contrôle de la production et de la distribution de l'opium. Mais du point de vue des États-Unis, ce mythe n'est pas une source d'approvisionnement en héroïne pour les États-Unis."

"Parce que le mythe dispense New Delhi de traiter sérieusement le trafic et la narcomanie qui le concernent, cela lui a permis d'attirer internationalement sa supériorité morale. Cela entrave la coopération Indo-États-Unis dans le domaine des narcotiques et empêche l'Inde de jouer un rôle utile dans le développement de programmes multilatéraux efficaces au sein des Nations unies, qui sont un point stratégique de la politique américaine."

Le rapport américain exhorte l'administration Nixon à "exposer l'existence de marchés illégaux en Inde", ajoutant que "les États-Unis pourraient y perdre au niveau de leurs relations, en exposant le problème, mais pas suffisamment pour annuler les gains réalisables".

Du côté du Pakistan et de l'Afghanistan, les études de la "CIA" affirment que le relâchement dans l'application de la loi, dans ces pays, semble permettre aux trafiquants d'atteindre plus facilement les producteurs d'opium qui produisent ailleurs dans le monde.

La météo

Le soleil est revenu à temps

Une autre fin de semaine ensoleillée (mais un peu plus fraîche), telle est la bonne nouvelle d'Alcide Ouellet qui, soit dit en passant, vient de l'échapper belle.

Ce n'est qu'une rumeur, bien entendu, peut-être même, un mensonge. Quoi qu'il en soit, un observateur (tout ce qu'il y a de bien informé, il va sans dire) nous apprend que le

bureau météorologique de Dorval a failli recevoir la visite de la police parce que trop de Montréalais ont déposé des plaintes contre le mauvais temps, la pluie, les averse, etc. Le météorologiste lui-même n'a pas été menacé d'arrestation mais son matériel de travail (radars, cartes, etc.) aurait pu être saisi. Le soleil est revenu à temps!

A Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum 70° • Minimum 50°
Généralement ensoleillé

DEMAIN
Maximum 60°
Nuageux en matinée, puis dégagement au cours de la journée

Au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	40	60	Périodes nuageuses	Ensoleillé
Saint-Maurice	40	65	Devenant nuageux	Ensoleillé et frais
Outaouais	45	70	Devenant nuageux	Ensoleillé
Laurentides	40	65	Devenant nuageux	Ensoleillé et frais
Cantons de l'Est	45	70	Devenant nuageux	Ensoleillé
Québec	45	70	Devenant nuageux	Ensoleillé
Rimouski	40	60	Périodes nuageuses	Gén. ensoleillé
Lac-Saint-Jean	45	70	Devenant nuageux	Ensoleillé
Bas-Comeau	40	60	Périodes nuageuses	Gén. ensoleillé
Sept-Îles	40	60	Périodes nuageuses	Gén. ensoleillé
Gaspé	40	60	Périodes nuageuses	Gén. ensoleillé

Au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé			Vancouver	45	68
Alberta	Généralement ensoleillé			Edmonton	37	65
Saskatchewan	Périodes nuageuses			Régina	40	67
Manitoba	Nuageux avec averse			Winnipeg	45	55
Ontario	Ensoleillé			Toronto	50	73
Nouveau-Brunswick	Généralement ensoleillé			Saint-Jean	43	60
Nouvelle-Écosse	Généralement ensoleillé			Halifax	52	63
Ile-du-Prince-Édouard	Généralement ensoleillé			Charlottetown	45	69
Terre-Neuve	Quelques averse			Saint-Jean	50	60

Si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	71	85	Chicago	62	—
Washington	70	91	San Francisco	54	66
Boston	69	82	Los Angeles	60	73
			New Orleans	62	90
			Miami	76	87

Vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Paris	55	—	Moscou	—	—
Londres	—	—	Stockholm	—	—
Rome	—	—	Tokyo	—	—
Berlin	—	—	Athènes	—	—
Amsterdam	—	—	Casablanca	—	—
Bruxelles	—	—	Genève	—	—
Madrid	—	—	Le Caire	—	—

Vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	79	91	Bermudes	74	82
Mexico	57	75	Barbade	77	83
			Nassau	77	86
			Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum le nuit dernière.)

Le Code des professions sera assoupli

de notre bureau de Québec

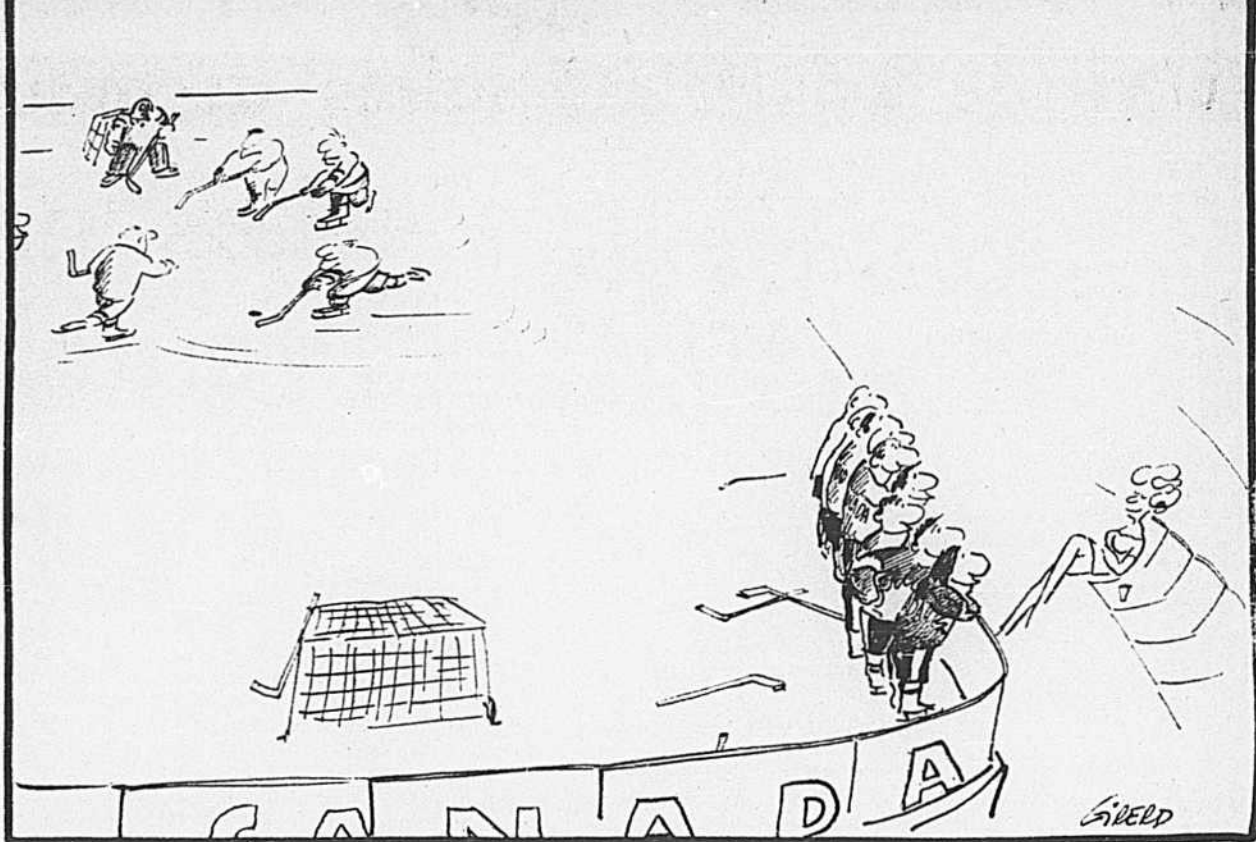
QUÉBEC — Le projet de loi-cadre des professions sera grandement assoupli.

Une série de modifications à cet important projet de loi ont été déposées ce matin par le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, en vue de réduire l'ingérence gouvernementale au sein des différentes professions et du même coup de laisser une plus grande latitude aux corps professionnels concernés.

Les amendements visent plus spécifiquement à démocratiser encore davantage le processus de nomination aux différents paliers des ordres professionnels, à mieux répartir le pouvoir réglementaire des autorités en cause et à changer certaines dispositions jugées non souhaitables ou difficiles d'application.

Les modifications principales présentées par M. Castonguay à la Commission parlementaire spéciale sur les professions font partie de l'ensemble des corrections qui ont été apportées par suite des représentations de nombreux organismes sur la question. Plus de 150 mémoires ont été adressés à la Commission et les auditions doivent se poursuivre jusqu'à la fin d'octobre.

EN SUÈDE, LES 2 ÉQUIPES S'ENTRAÎNENT CHACUNE DE LEUR CÔTÉ.



Droits réservés

Directives sévères aux ministres ontariens

TORONTO (PC) — Les ministres du cabinet de l'Ontario seront tenus de révéler les détails des biens immobiliers qu'ils possèdent et de cesser toute spéculation sur les terrains, en vertu de nouvelles directives sévères annoncées jeudi par le premier ministre William Davis, dans une tentative de mettre fin aux conflits d'intérêts.

M. Davis a déclaré, lors d'une conférence de presse, que les 20 ministres du cabinet doivent se défaire de leurs actions et d'éviter de participer de façon normale à des entreprises professionnelles.

Tous les ministres du cabinet, a-t-il dit, ont reçu ordre de déposer des rapports complets devant être disponibles au public, relativement aux terrains qu'ils possèdent à l'exception de leur propre maison ou de leur chalet d'été. Ils doivent également déposer

chez le greffier de l'Assemblée législative les renseignements au sujet de la vente de ces terrains, y compris le nom de l'acheteur.

«Ces directives sont évidemment un précédent», a dit M. Davis, et la décision de les imposer est uniquement de moi.

Les ministres du cabinet auront un mois pour se conformer aux nouvelles directives de M. Davis qui fait remar-

quer «quelles ne peuvent pas comprendre toutes les situations qui pourraient survenir» quant aux conflits d'intérêts.

Cependant, elles sont plus générales et plus précises «que n'importe quelle autre directive émise par d'autres juridictions fédérale ou provinciale au Canada, et à ma connaissance ailleurs».

Ottawa ne peut forcer la retraite à 60 ans

OTTAWA (PC) — La Cour fédérale d'appel a statué jeudi que 65 ans et non 60 ans était l'âge de la retraite dans la fonction publique fédérale.

Dans son jugement, le juge W. R. Jaccottet a dit que l'arrêté-en-conseil passé par le cabinet fédéral en 1963 qui donnait le pouvoir aux sous-ministres de mettre des fonctionnaires à la retraite avant l'âge de 65 ans, dépassait les pouvoirs du cabinet.

D'après l'arrêté-en-conseil, les sous-ministres pouvaient mettre des fonctionnaires à la retraite à partir de leur 60ème anniversaire avec seulement six mois de préavis.

Les employés qui ne recevaient pas de préavis continuaient à travailler jusqu'à l'âge de 65 ans, âge où la retraite était obligatoire.

Le juge Jaccottet a déclaré que le Parlement, lorsqu'il a ratifié la Loi sur la pension du service public, a donné au cabinet le pouvoir de fixer un âge où tous les employés devraient cesser de travailler pour le gouvernement.

Il a dit que le cabinet avait outrepassé les pouvoirs donnés par le Parlement en donnant aux sous-ministres la possibilité de mettre certains à la retraite à 60 ans et à garder d'autres employés jusqu'à 65 ans.

Un évêque sévit contre des parents rebelles

FORT VERMILLION, Alta (PC) — Les parents d'une demi-douzaine d'enfants se sont vu refuser les sacrements de l'Eglise catholique parce qu'ils ont retiré leurs enfants de l'école séparée.

PAS DE LIMITE

SUITE DE LA PAGE A 1

pour accélérer, dans la mesure du possible, les formalités et permettre aux 55.000 Asiatiques ougandais, menacés de se retrouver en prison s'ils ne quittent pas l'Ouganda, au plus tard, le 3 novembre, de pouvoir se rendre au Canada. Le porte-parole du ministère a confirmé que 791 dossiers d'Asiatiques, desirux de s'installer au Canada, ont été déjà complétés, et, dans certains cas, l'examen médical des candidats est commencé.

On ignore encore les modalités précises du transport des nouveaux immigrants, mais on croit que le gouvernement canadien mettra à leur disposition des avions commerciaux affrétés. Le prix du transport sera remboursé par l'immigration aussitôt qu'ils seront en mesure de le faire.

A leur arrivée, ils seront accueillis par des membres du personnel de l'immigration qui veilleront à leur fournir un appui constant dans la recherche d'un emploi, de logements, etc. Le porte-parole du ministère de l'immigration a clairement indiqué qu'il n'y aura aucune pression quant au choix éventuel de leur lieu de résidence ou de travail et que les Ougandais asiatiques auront le loisir et la possibilité de s'établir là où ils le désirent. D'ailleurs, a souligné le porte-parole, la plupart de ces nouveaux immigrants parlent très bien l'anglais, et, de ce fait, pourront parfaitement s'adapter dans la majeure partie du Canada.

Selon Mgr Henri Routhier, les parents ne seront pas autorisés à recevoir les sacrements, y compris la communion, tant qu'ils resteront «dans cette situation».

«Ils ont une obligation sérieuse d'assurer à leurs enfants une éducation religieuse», a affirmé l'archevêque au cours d'une entrevue. Pour recevoir un sacrement, on doit être en état d'amitié avec Dieu.

«Tant qu'ils n'obéissent pas à la loi de Dieu, ils ne pourront recevoir la communion, mais ils peuvent aller à l'église».

Cette interdiction ne s'applique pas aux enfants «puisque ce n'est pas leur faute, mais celle de leurs parents».

Selon Mgr Routhier, «il s'est produit quelques faits de ce genre chaque année, si bien que le nombre d'enfants fréquentant l'école séparée est passé de 136 à 85».

Motifs des parents

M. Joe Foster, père de trois enfants qu'il refuse d'envoyer désormais à l'école catholique, a déclaré qu'il en avait retiré ses enfants à cause du manque de discipline sévissant dans l'institution.

«Il n'y a pas assez de discipline à l'école. Les enfants ont le droit d'être insolents à l'endroit des professeurs et non seulement des enfants écrivent des mots sales sur les murs, mais ils les disent».

Pour sa part, le père Paul Plouffe, prêtre résident à Fort Vermillion, a refusé de commenter l'affaire, la qualifiant de problème «religieux et personnel».

De son côté, M. Alphonse Rosenberger, père de cinq enfants, a ramené ses enfants à l'école «en partie à cause de l'ordre de l'archevêque».

Mais si les choses ne s'améliorent pas et si rien n'est fait contre cette situation, «je les retirerai de nouveau».

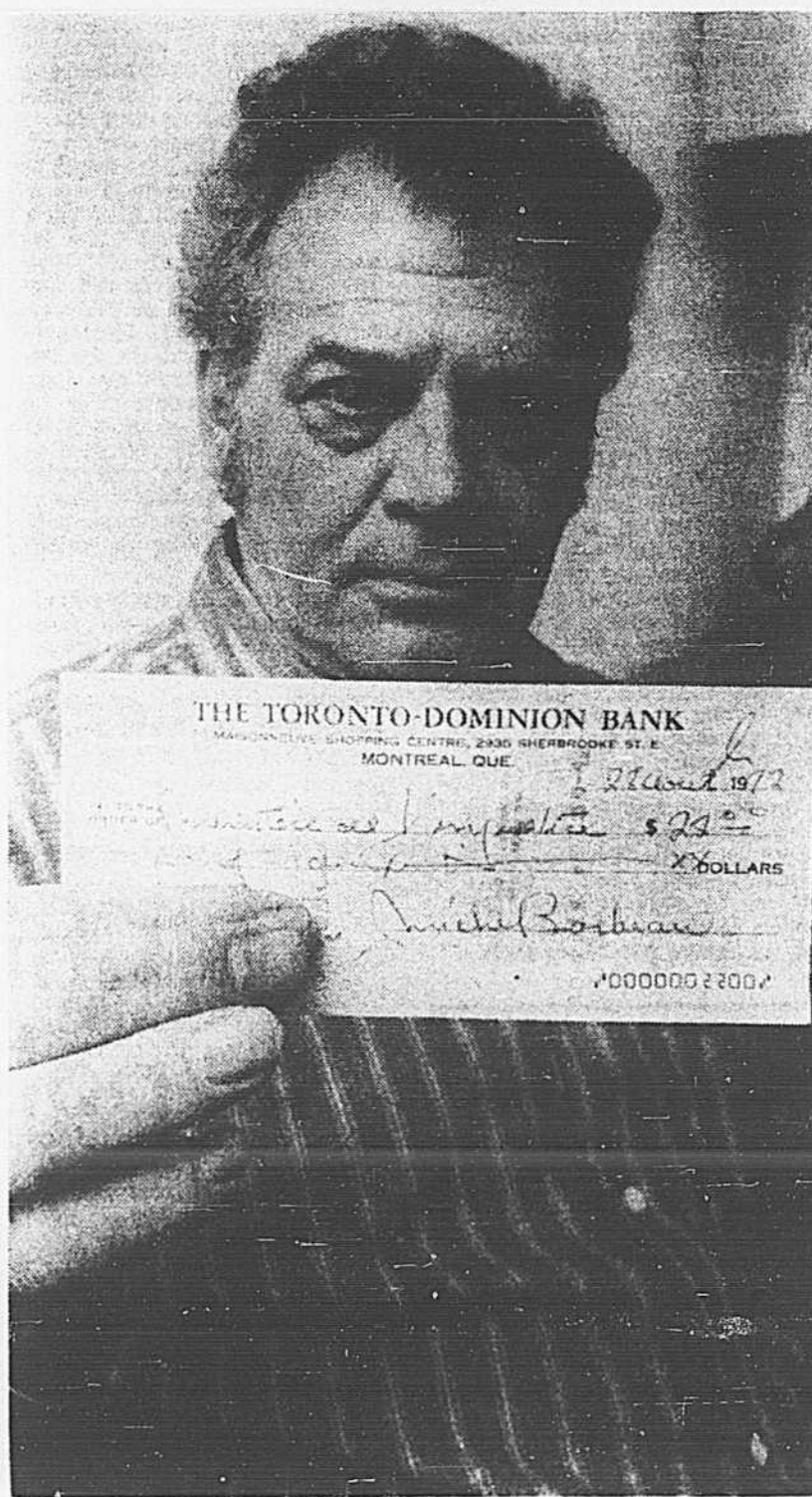


photo Pierre McCann, LA PRESSE

A l'ordre du ministère de l'Injustice

Un automobiliste de l'est de la ville, M. Michel Barbeau, pas très heureux d'une contravention qui lui a finalement coûté une somme de \$22, avait décidé, il y a quelques semaines, de faire un chèque à l'ordre du ministère de l'Injustice... Il fut cependant le premier surpris lorsque son chèque lui est revenu après avoir passé la plus normale du monde dans les rouages administratifs du gouvernement et de sa banque. Outre son chèque, M. Barbeau avait adressé aux fonctionnaires une lettre dans laquelle il donnait son opinion sur l'administration de la Justice au Québec.

UN SONDAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

L'échiquier électoral québécois. 43,3 pour cent des personnes interrogées, en effet, se déclarent encouragées à voter pour le PC, tandis que 45,7 pour cent affirment que cela ne modifierait en rien leur décision.

De plus, et c'est ce qui semble prouver l'importance politique de M. Wagner et incontestablement sa grande popularité confirmée d'ailleurs par une autre question plus précise à ce sujet, 47 pour cent de ceux qui projettent de voter libéral seraient prêts à envisager un changement d'allégeance, advenant le choix de M. Wagner comme lieutenant québécois de M. Stanfield; quant aux partisans du NPD et du Crédit social, 36,6 pour cent et 36,0 pour cent respectivement opteraient pour le PC.

Enfin, le sondage, toujours d'après «Le Devoir», démontre la popularité élevée de M. Wagner parmi ses pairs politiques québécois. 92,9 pour cent des Québécois interrogés, en effet, affirment avoir entendu parler de M.

Wagner comme homme public. En comparaison, 96,8 pour cent connaissent M. Jean Drapeau, mais, par contre, alors que 59,2 pour cent des répondants l'approuvent, M. Claude Wagner recueille 70,1 pour cent de réponses favorables.

Il est à remarquer que dans les différentes questions de ce sondage, on n'a cherché à opposer M. Wagner à M. Trudeau. La seule indication d'un éventuel rapport de forces entre les deux hommes est fournie par l'appréciation des hommes publics, par les Québécois, concernant leur aptitude à prendre en charge les relations du Québec avec le gouvernement fédéral. 28,3 pour cent des Québécois déclarent manifester leur confiance en M. Wagner alors que 25,3 portent leur choix sur M. Trudeau.

En conclusion, ce sondage semble indiquer que si la popularité de M. Wagner a été l'un des atouts maîtres des Conservateurs du Québec pour imposer la nomination de M. Wagner à l'état-major du PC, elle risque de devenir le facteur décisif de la campagne électorale du PC dans le Québec.

LES SORTIES

Voir QUÉBEC, page A 6

cuisine, un poêle qui n'a jamais fonctionné, un réfrigérateur débranché et un compresseur!

On mange debout

Au Bud's Place, situé au 1250 rue Stanley, la cuisine était d'une malpropreté remarquable alors que la salle à manger ne contenait ni tables ni chaises. Les clients doivent rester debout pour déguster leurs consommations. Là encore des accusations de vente d'alcool sans servir de repas se sont portées.

Ce fut ensuite au tour d'Oliver's (au 1468 rue Crescent) de recevoir la visite des policiers. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cet endroit est dangereux. La porte à l'avant ne peut s'ouvrir qu'à l'aide d'un tourne-vis alors que la sortie de secours, au fond de la cuisine, était verrouillée à triple tour et difficile d'accès.

Dans les salles de toilettes, pas de fenêtres ni ventilateurs. (Les commentaires seraient superflus). On accusera le propriétaire, Oliver Entreprises, d'avoir servi de l'alcool sans repas, d'avoir opéré un bar et une terrasse sans permis. Sept personnes ont été conduites au poste, dont cinq pour possession de drogue et une mineure.

Sorties de secours

Au Café La Bohème, 1418 rue Guy, la situation n'était pas tellement plus réjouissante: un frigidaire cadencé, les sorties de secours elles aussi fermées, l'une avec un cadenas et l'autre avec une barre de fer. Neuf personnes ont été emmenées dans une mineure, Jocelyne Lévesque, 16 ans, disparue de la maison de ses parents à Delson depuis un mois et demi.

Le dernier arrêt de cette tournée des grands ducs s'est fait à l'Incense, 1616 ouest, boul. Maisonneuve. Dans cet établissement qui n'est pas détenteur d'un permis de la Société des Alcools, les policiers ont saisi sept 40 onces d'alcool et dans le bureau du propriétaire, en démontant un appareil radio, une boîte en plastique contenant du haschisch. Il est pour le moins surprenant que l'un des propriétaires de l'endroit, M. Jules Guenette qui a été pendant 26 ans à l'emploi de la ville de Montréal et gérant du restaurant Hélène-de-Champlain, ne connaisse pas mieux la loi.

A cet endroit, les policiers ont effectué neuf arrestations, la plupart pour possession de drogue sauf une pour intervention dans l'exercice des fonctions d'un policier et pour assaut sur policier.

Le bilan de cette soirée démontre que dans chacun des endroits visités, on a pu relever des infractions à la loi de la Société des alcools et que dans deux des six cabarets, les sorties de secours étaient inutilisables et difficiles d'accès, et présentaient un très grand danger en cas d'incendie. Les policiers nous ont déclaré qu'ils n'en étaient pas à la première opération du genre mais que toutes n'avaient pas connu le même succès. Cependant, il nous ont affirmé qu'à partir de maintenant, ils allaient s'employer à faire respecter les normes de sécurité minimales.

Vol dans une caisse populaire de Longueuil

Trois bandits armés de mitraillettes et portant des cagoules se sont emparés d'une somme de \$5.000, hier après-midi, à la Caisse populaire St-François-de-Sales située au 1376 Roland-Thérien, à Longueuil.

Les voleurs, qui ont fait irruption dans la Caisse populaire à 16h20, ont pris la fuite dans une Chevrolet qui a été retrouvée, quelques heures plus tard, à l'arrière du centre commercial Jacques-Cartier.

L'augmentation des taxes foncières

Les policiers de Longueuil ne veulent plus servir de "boucs émissaires" au maire Robidas

La Fraternité des policiers de Longueuil s'est élevée contre les récentes déclarations du maire Marcel Robidas de Longueuil qui tente de faire porter sur les salaires payés aux policiers une partie du fardeau de l'augmentation des taxes foncières dans cette ville.

"Les policiers de Longueuil sont 'tannés' d'être les boucs émissaires de la mal-administration municipale", déclare le président Léonel Hallé, dans un communiqué diffusé hier, à la suite d'une décision prise par l'assemblée générale.

La Fraternité a jugé malhonnête la déclaration du maire Robidas qui a précisé "chiffres en main", que le salaire moyen du policier avait été de plus de \$12,000 en 1971.

"Monsieur le maire oublie de mentionner que cette moyenne de salaire comprenait une rétroactivité de quinze mois, a dit M. Hallé, en plus du paiement d'une banque de jours de maladie que les policiers avaient accumulés au cours des 10 dernières années.

"Pour nous, poursuit le président, ce n'est pas du salaire fait en 1971".

Puis, également avec des "chiffres en main", la Fraternité soutient que le salaire moyen payé aux policiers au cours de l'année 1972, se chiffre par \$9,269.25, en tenant compte des grades jus-

qu'à celui de lieutenant, qui est l'officier le mieux payé au sein de la Fraternité.

La Fraternité est également revenue à la charge une fois de plus pour dénoncer le manque d'outils de

travail et la mauvaise répartition du travail au sein du service de la police de Longueuil qui ont pour effet d'amoindrir la qualité des services offerts à la population.

Le président Hallé souligne

également que les policiers se sentent "obligés de travailler gratuitement à rebâtir le climat de confiance dont ils ont besoin auprès du public pour l's bien protéger, climat, monsieur le maire,

que vous n'aidez pas à créer par vos déclarations mal placées qui laissent toujours présupposer que les policiers sont les gros méchants responsables des problèmes de la Ville".

Le délai des négociations des fonctionnaires provinciaux a été reporté au 15 novembre

par Nicole PERREAULT

Le conflit qui sévit au sein du SFPQ (Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec) et qui oppose le président Jean-Paul Breuleux à quatre membres de l'exécutif de ce syndicat, s'intensifie.

M. Breuleux vient en effet de conclure une entente avec le gouvernement, reportant du 15 septembre au 1er novembre prochain les délais des négociations pour cette table sectorielle, "sans consultation avec les organismes directeurs et les officiers élus du syndicat", selon des membres dissidents de l'exécutif.

Le SFPQ, rappelle-t-on, s'est retiré avec grand fracas, le mois dernier, du Front commun, faisant cavalier seul dans la ronde des négociations entre le gouvernement et les quelque 200.000 employés des secteurs public et para-public. La démarche de M. Breuleux constitue, en fait, un protocole d'entente parallèle à celui qu'a signé la semaine dernière, le Front

commun, repoussant au 15 octobre les délais des négociations.

Les quatre membres "factieux" de l'exécutif du SFPQ, dont le trésorier général, M. Roger Desloges, et trois vice-présidents, reprochent ainsi à M. Breuleux ses "manoeuvres secrètes".

"Nous ne nions pas au président Breuleux le droit de faire une telle démarche puisque les délais de négociations arrivaient à expiration. Mais nous lui contestons cependant le droit d'accomplir cette démarche sans aucune consultation, ni des organismes directeurs du syndicat, ni des officiers élus", argumentent-ils.

Mettant en relief le caractère anti-démocratique des décisions prises par le SFPQ, ils apportent à l'appui de leurs dires l'exclusion graduelle de trois membres des organismes directeurs au comité de négociations restreint de cette table sectorielle. "Les décisions sont prises en haut par une poignée de per-

sonnes. Finalement, les 30.000 membres sont acculés à des faits accomplis", ajoutent-ils.

Le référendum du 25 septembre

Ces tiraillements cristallisent d'autant l'enjeu imminent du référendum du 25 septembre prochain, où les membres du SFPQ se prononceront pour ou contre la désaffiliation de la CSN. Advenant un vote en faveur du maintien de l'affiliation à la CSN, le SFPQ réintégrerait automatiquement le Front commun. Cet enjeu attise donc le malaise interne dans les négociations séparées que mène le SFPQ.

"Nous tenons à mettre les fonctionnaires et ouvriers provinciaux en garde contre les agissements secrets du président Breuleux, qui tente désespérément d'en venir à une entente sur des points importants avec le gouvernement avant le référendum du 25 septembre. Il est prêt à laisser tomber pour cela des droits acquis, et toutes les clauses paraphées ne peuvent

plus être négociées en vertu de la loi 53", renchérissent les quatre membres de l'exécutif.

Ceux-ci basent cette mise en garde sur le plan de classification des ouvriers que M. Breuleux s'apprete à signer avec le gouvernement. Selon eux, "la grande majorité" des ouvriers tout comme les fonctionnaires, n'a pas été consultée et le plan laisse de côté de nombreuses modifications demandées par le conseil syndical du SFPQ, au début d'août.

Le trésorier général et les trois vice-présidents vont même jusqu'à spéculer sur les attitudes de M. Breuleux au référendum du 25 septembre: soit l'annonce triomphale d'une entente "camouflant des reculs importants", soit "une attaque furibonde contre le Front commun, bouc émissaire de son échec".

Chose certaine, ce conflit promet une avalanche d'attaques et de contre-attaques dans les déclarations publiques.

Nouveau gérant à St-Laurent

La nomination de M. Douglas B. Floreani, ing., au poste de directeur général de ville Saint-Laurent, a été annoncée officiellement hier soir, à la réunion du conseil municipal.

M. Floreani succède à M. Yvon Gariépy, ing., nommé récemment au poste de commissaire adjoint (opérations) du Service canadien des pénitenciers.

Agé de 40 ans, M. Floreani est à l'emploi de Saint-Laurent depuis six ans au cours desquels il a occupé les postes d'ingénieur de la ville, de directeur du service génie et travaux publics et de directeur général adjoint. Diplômé de McGill, il fut neuf ans à l'emploi de Beaconsfield à titre d'ingénieur adjoint, puis d'ingénieur de la ville.

M. Floreani entrera en fonction le 1er octobre.

Le poste de directeur général adjoint ne sera pas comblé mais le conseil municipal a annoncé que des responsabilités accrues seraient confiées à MM. Guy Jasmin, directeur délégué aux finances, et Serge Martel, directeur délégué à l'administration.

Souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions à M. Floreani, M. Marcel Laurin, maire de Saint-Laurent, a déclaré que c'est avec regret mais aussi avec un vif sentiment de fierté qu'il avait vu M. Gariépy accéder à un poste élevé de la fonction publique fédérale.

C'est un honneur qui rejailait sur toute l'administration municipale, a-t-il dit, et dont Saint-Laurent peut s'enorgueillir.

RÉCOMPENSE

pour informations conduisant à l'arrestation des voleurs et au recouvrement de peintures et objets d'art volés au Musée des Beaux-Arts de Montréal lundi le 4 septembre 1972.

Communiquez avec M. J.L.A. DeQuoy à **735-3561** ou au Bureau des Enquêtes Criminelles à **872-4290**

SCUBA I POUR ADULTE

Les étudiants qui ont réussi reçoivent un diplôme du YMCA et de la National Association of Underwater Instructors. Le cours comprend 54 heures de séances d'étude et une plongée d'essai en eau libre.

Nous enseignons aux nageurs à devenir des plongeurs prudents et compétents. Cours supplémentaires sur les techniques de sauvetage et de survivance afin de préparer les plongeurs à toutes éventualités. Les cours débutent le 20 septembre.

Équipement fourni. Pour HOMMES & FEMMES.

Ceci n'est qu'un de nos nombreux cours.



Renseignez-vous en appelant: **CENTREVILLE**
1441 rue Drummond
849-5331 poste 711

Le jour précédant le repas de noces?
J'ai visité les grands magasins.
Puis j'ai vérifié au Reine Elizabeth.
Ils avaient vu à tout.

Couverts, menu, musique: nous voyons à tout. Panique de dernière heure? Pas au Reine Elizabeth. Nous sommes la pour tout prévoir. Nous sommes fiers de vous donner exactement ce que vous voulez, peu importe ce que c'est: plats succulents, salons accueillants.

menus pour 4 personnes ou pour 4.000. Appelez le Service des banquets à 861-3511. Nous nous occuperons de tout selon vos desirs. Le grand hôtel qui satisfait tous vos besoins, qu'ils soient fastueux ou modestes.

Le Reine Elizabeth

Le revêtement Stelco dure, dure, dure, dure indéfiniment... et ne coûte pas plus cher que les revêtements métalliques ordinaires.



Le revêtement Stelco résiste aux chocs et au bossellement mieux que tout autre revêtement métallique actuel.

Le revêtement Stelco est élastique. Deux genres de finition. Et sept couleurs décoratives.

Le revêtement Stelco augmente la valeur de votre maison. Il supprime les frais de peinture. Et il est garanti. Une garantie de 20 ans, la meilleure qui soit. Comparez et vous verrez. Pourtant, il ne coûte pas plus cher que les revêtements métalliques ordinaires.

stelco

le seul revêtement en

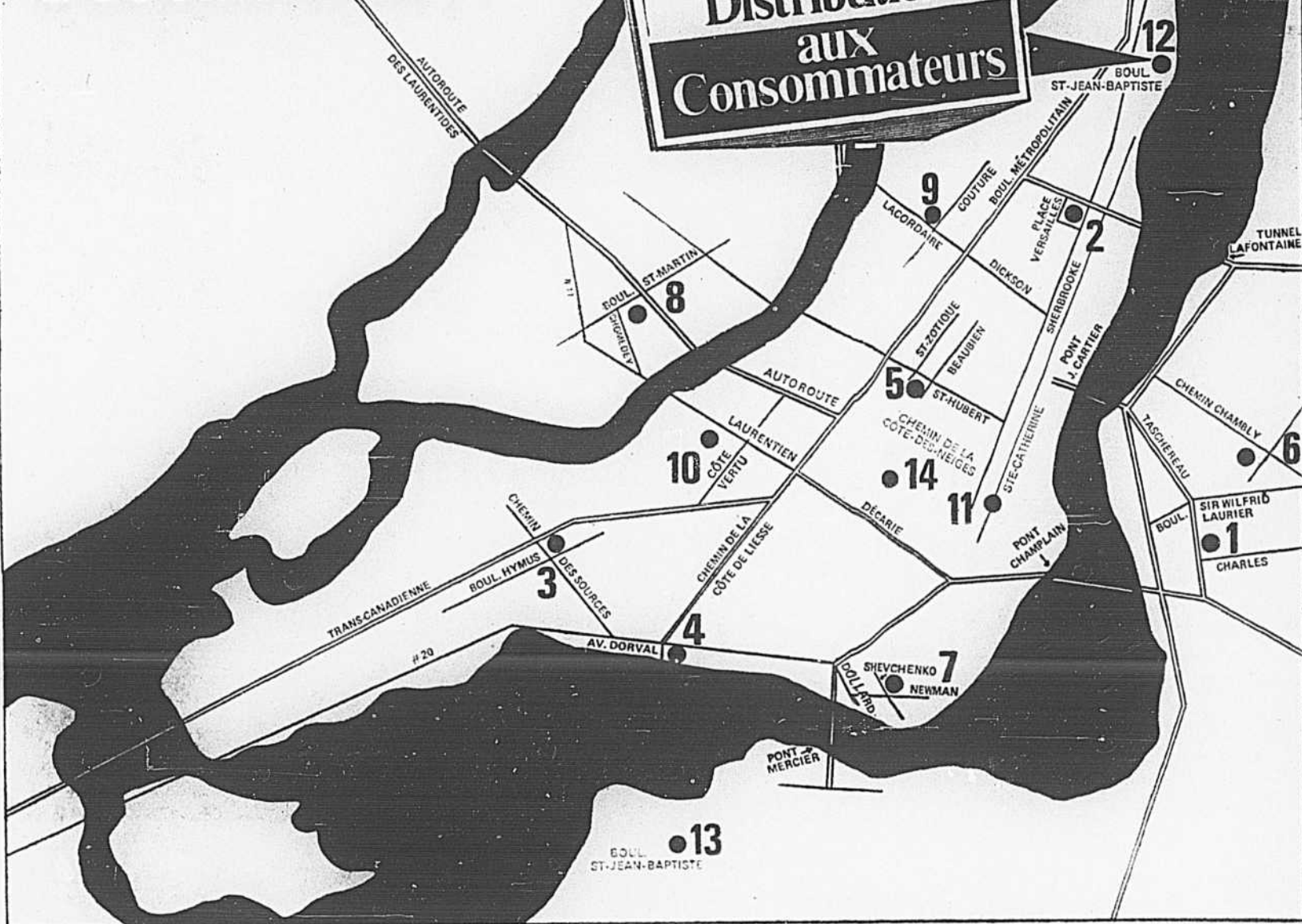


Pour une estimation gratuite, appelez le représentant Stelco autorisé.

331-8030

Frost Steel and Wire Co. Quebec Ltd.

Les gens de Pointes-aux-Trembles aussi ont le droit d'économiser!



- 1 LAFLÈCHE
3535 boul. Taschereau, coin rue Charles.
- 2 PLACE VERSAILLES
7275 est. rue Sherbrooke.
- 3 DORVAL
2315 boul. Hymus, coin chemin des Sources.
- 4 DORVAL
305 av. Dorval, face au centre d'achats.
- 5 PLAZA ST-HUBERT
6580 rue St-Hubert, coin Beaubien.

- 6 LONGUEUIL
2930 chemin Chambly, coin Fontainebleau.
- 7 LASALLE
8371 boul. Newman, coin boul. Shevchenko.
- 8 LAVAL
3370 boul. St-Martin, coin Chomedey.
- 9 ST-LEONARD
9235 boul. Lacordaire.

- 10 VILLE SAINT-LAURENT
1120 boul. Laurentien, coin Côte-Vertu.
- 11 MONTREAL CENTRE-VILLE
1646 ouest. rue Ste-Catherine.
- 12 MONTEAUX-TREMBLES
1480 boul. St-Jean-Baptiste.
- 13 CHATEAUGUAY
15-17 boul. St-Jean-Baptiste.
- 14 PLAZA CÔTE-DES-NEIGES
6700 chemin de la Côte-des-Neiges.

"Distribution aux Consommateurs" ouvre un nouveau comptoir au 1480 boul. St-Jean-Baptiste.

Un moyen simple de réduire le coût de la vie.

La compagnie "Distribution aux Consommateurs" vous fait profiter de prix réduits "au coton".

Notre système est simple: au lieu de contribuer à augmenter le prix de détail des marchandises par des étalages de prestige, des services de livraison coûteux ou un personnel de vente trop nombreux, nous vous laissons faire vos emplettes par vous-même, à l'aide d'un catalogue illustrant ou décrivant quelque 4500 articles de grandes marques.

Après avoir fait votre choix parmi ces articles, vous remplissez un bon de commande que vous remettez à l'un de nos comptoirs et, sur-le-champ, vous recevez l'article désiré, en son emballage original.

Voici quelques-unes seulement des grandes marques qui vous permettront d'économiser: Sunbeam et GE dans l'électro-ménager; Spalding et C.C.M. dans les articles de sport; Kodak et Polaroid en photographie; Wear-Ever et West Bend pour la cuisine; Timex et

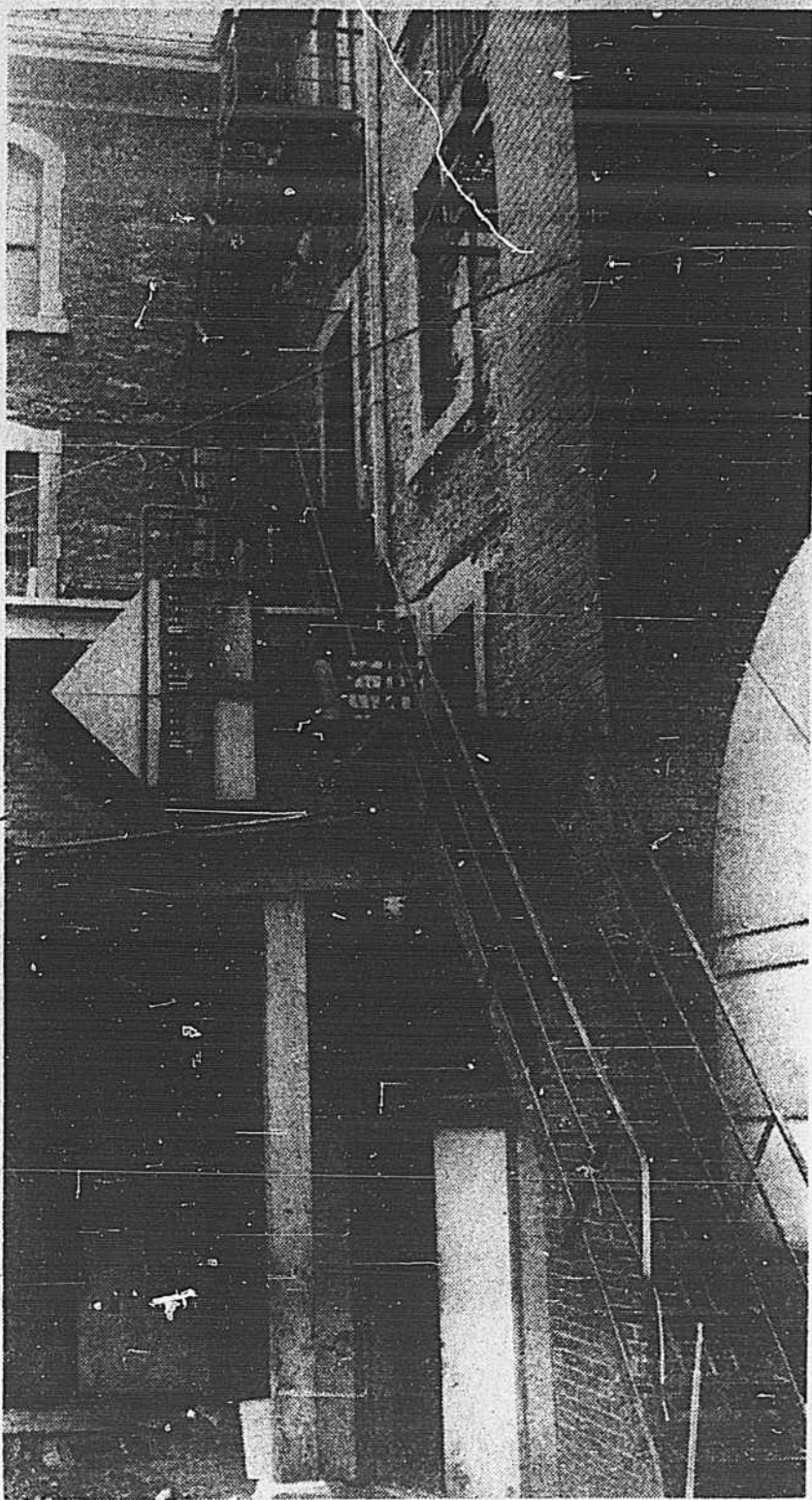
Gruen en horlogerie; Samsonite et Globetrotter pour les bagages; Fleetwood et Juliette en radio-télévision; Oneida et Wm. A. Rogers en argenterie; Martell et Ideal pour les jouets.

Jetez un coup d'oeil sur la carte ci-haut et rendez-vous au comptoir "Distribution aux Consommateurs" le plus près de chez vous. Nos prix sont "au bas fixe" toute l'année.

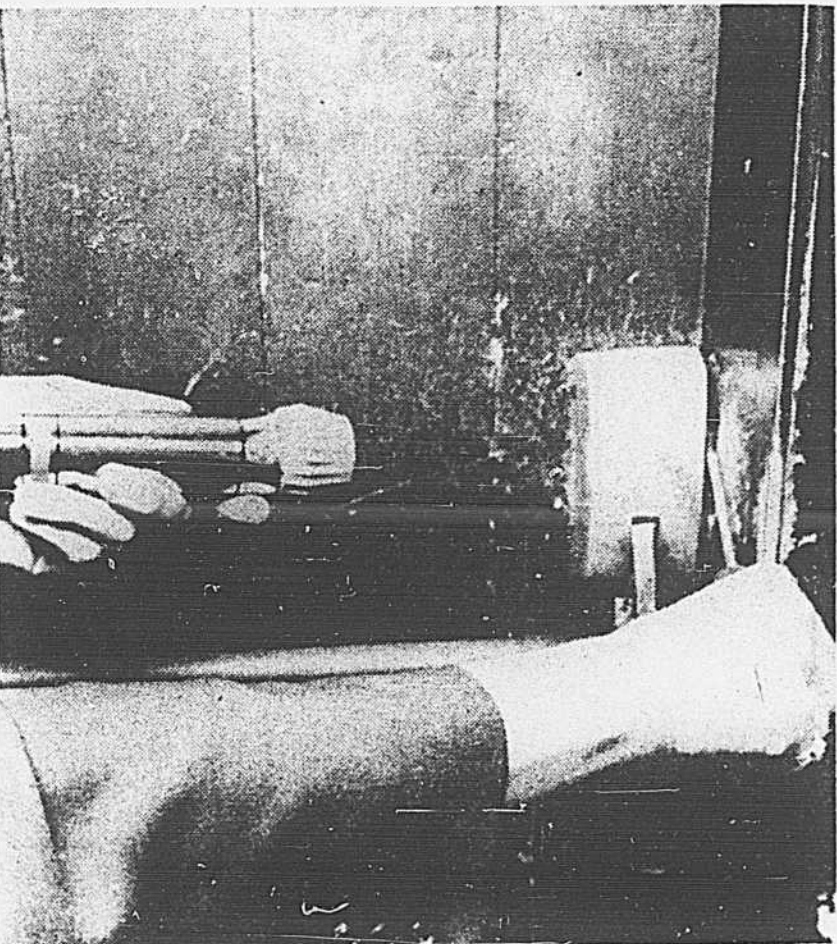
Distribution aux Consommateurs. Pour consommateurs avertis.

Une tournée dans Montréal

Les cabarets répondent aux normes mais la sécurité en est-elle garantie pour autant?



Le ridicule ne tue pas, c'est connu. On voit ici l'escalier de secours du Café Saint-Jacques, rue Sainte-Catherine, à Montréal. Si chacune des salles, réparties sur trois étages, a sa sortie, il n'en reste pas moins qu'une seule personne à la fois peut utiliser l'escalier. Les sorties sont là, mais en cas de feu, combien de personnes pourraient les utiliser ?



Chez Oliver's, non seulement la sortie de secours est verrouillée et difficile d'accès, mais la porte d'entrée, à l'avant, rue Crescent, ne peut s'ouvrir qu'avec un tourne-vis.

PRIX DU "CLUB DES MILLIONNAIRES" GRAVELEY

M. E. Bud Thomson, à gauche, président de Thomson Vanier Equipement Limitée de Saint-Laurent en compagnie de Mme Thomson reçoit le prix du "Club des Millionnaires" 1972 de la Graveley Corporation, pour avoir acheté plus de \$1,000,000 d'équipement Graveley. C'est M. Pat W. Carey, vice-président aux ventes de la Graveley Corporation de Clemmons (Caroline du Nord), qui a fait la présentation. Thomson Vanier Equipement a été le principal concessionnaire de vente et de service Graveley pour toute l'Amérique du Nord et même le monde entier, au cours des 12 derniers mois. Cette maison représente Graveley à Montréal depuis les 22 dernières années.

par Ingrid SAUMART

L'hécatombe du Blue Bird a coûté la vie à 37 personnes et l'enquête qui a débuté, mardi, nous réserve sans aucun doute plusieurs autres révélations.

On sait maintenant qu'une sortie de secours du Wagon Wheel, au premier étage, était verrouillée. Cette porte donnait sur l'escalier qui conduisait au rez-de-chaussée.

En fait, la plupart des établissements de spectacle de la ville (cabarets, cafés, etc.) satisfont aux normes actuelles de sécurité. Celles-ci, assez simples, prévoient que pour les salles pouvant contenir moins de 500 personnes, une seule sortie de secours suffit. Les salles aménagées pour en recevoir davantage doivent comporter deux portes.

Ces normes sont-elles suffisantes? Après la tragédie du Blue Bird, plusieurs personnes se mettent à douter et réclament des règlements beaucoup plus sévères.

Depuis le 1er septembre dernier, les déclarations se multiplient. Les inspecteurs du service des Incendies de la Ville de Montréal voudraient bien travailler mais il semble que leurs supérieurs mettent des bâtons dans les roues. Certains disent qu'il ne faut pas partir en croisade de peur de se laisser aller trop facilement à tirer des conclusions qui, pour certains, "sautent aux yeux".

L'incendie du Blue Bird a-t-il forcé certains propriétaires à faire des changements? C'est ce que nous avons tenté de découvrir en faisant une tournée des cabarets les plus importants de la métropole.

Au Café de l'Est

Au Café de l'Est, premier établissement à être visité, nous avons rencon-

tré le gérant, M. Herman Gauthier, qui nous a déclaré avoir reçu depuis l'incendie du Blue Bird, la visite des inspecteurs du service des Incendies de la Ville de Montréal. "D'ailleurs, ajoutait-il un feu comme celui-là a fait du bien à tout le monde. On a tout de suite vérifié si tout était en ordre et puis, on a fait quelques changements..." Ces changements ne sont pas majeurs, il s'agit tout simplement de l'installation de lumières (spots) plus intenses, au-dessus des sorties de secours. Au Café de l'Est, il y a trois salles. L'Intro, un piano-bar qui contient 125 personnes, avec une sortie à l'avant et une autre à l'arrière. Au premier plancher, un bar-cocktail lounge avec scotch qui ne contient que 67 personnes avec une sortie de secours à l'arrière et finalement la grande salle, celle où l'on présente les spectacles et dans laquelle on peut loger 245 personnes avec une sortie à l'avant, et une autre à l'arrière.

Lors de notre arrivée au Café du Nord, le propriétaire, M. André Légaré, était pour le moins méfiant et n'avait, de toute évidence, pas très envie de nous faire visiter son établissement. Mais une quinzaine de minutes après notre arrivée, le photographe et moi-même avons eu droit à une visite guidée des lieux. De tous les cabarets visités, celui-ci est sans doute celui où l'on "risque" de se sentir le plus en sécurité. Au premier, une immense salle de spectacle qui peut contenir de 500 à 525 personnes. Deux sorties de secours, situées de chaque côté de la scène et à l'avant, un immense panneau vitre que l'on peut facilement briser en cas de conflagration. Au sous-sol, un piano-bar avec deux sorties.

Au Lion d'Or

Au Lion d'Or, le propriétaire, M.

Jacques Riel nous signalait qu'il avait reçu le matin même de notre visite, celle d'un inspecteur qui l'obligeait à faire certains changements: indiquer plus clairement les sorties de secours, faire le ménage dans une chambre froide désaffectée mais encombrée de boîtes, et finalement dans l'hôtel Papineau, au deuxième, on exigeait l'installation de lumières d'urgence. Au Lion d'Or, une salle de spectacle pouvant contenir 320 personnes, dont une trentaine sur une mezzanine qui n'a qu'un escalier d'accès et pour tout ce beau monde, une sortie de secours qui donne sur le "grill" à côté, équipé lui d'une sortie de secours et de l'entrée principale sur la rue Papineau. A l'arrière du dit grill, deux petites salles en enfilade qui aboutissent dans le hall d'entrée de l'établissement.

Au Café Saint-Jacques

Au Café Saint-Jacques, trois étages de salles tout aussi bien aménagées les unes que les autres, avec un steak house et une terrasse au premier étage. Toutes les salles ont des sorties de secours et répondent aux exigences de la loi. Tout comme au Rudy's Place, rue Sainte-Catherine, le Café Rockliffe ou chez Tonton ou au Norm Silver's Moustache.

Par contre, le propriétaire du Blue Bird, M. Paré nous déclarait qu'effectivement la sortie de secours intérieure était verrouillée "pour éviter que les gens entrent sans payer et aillent s'installer dans la salle." Un policier de la Ville de Montréal nous affirme avoir eu en sa possession des rapports faits par le service des Incendies, avant même que n'ait lieu la tragédie, rapports auxquels on n'a jamais donné suite.

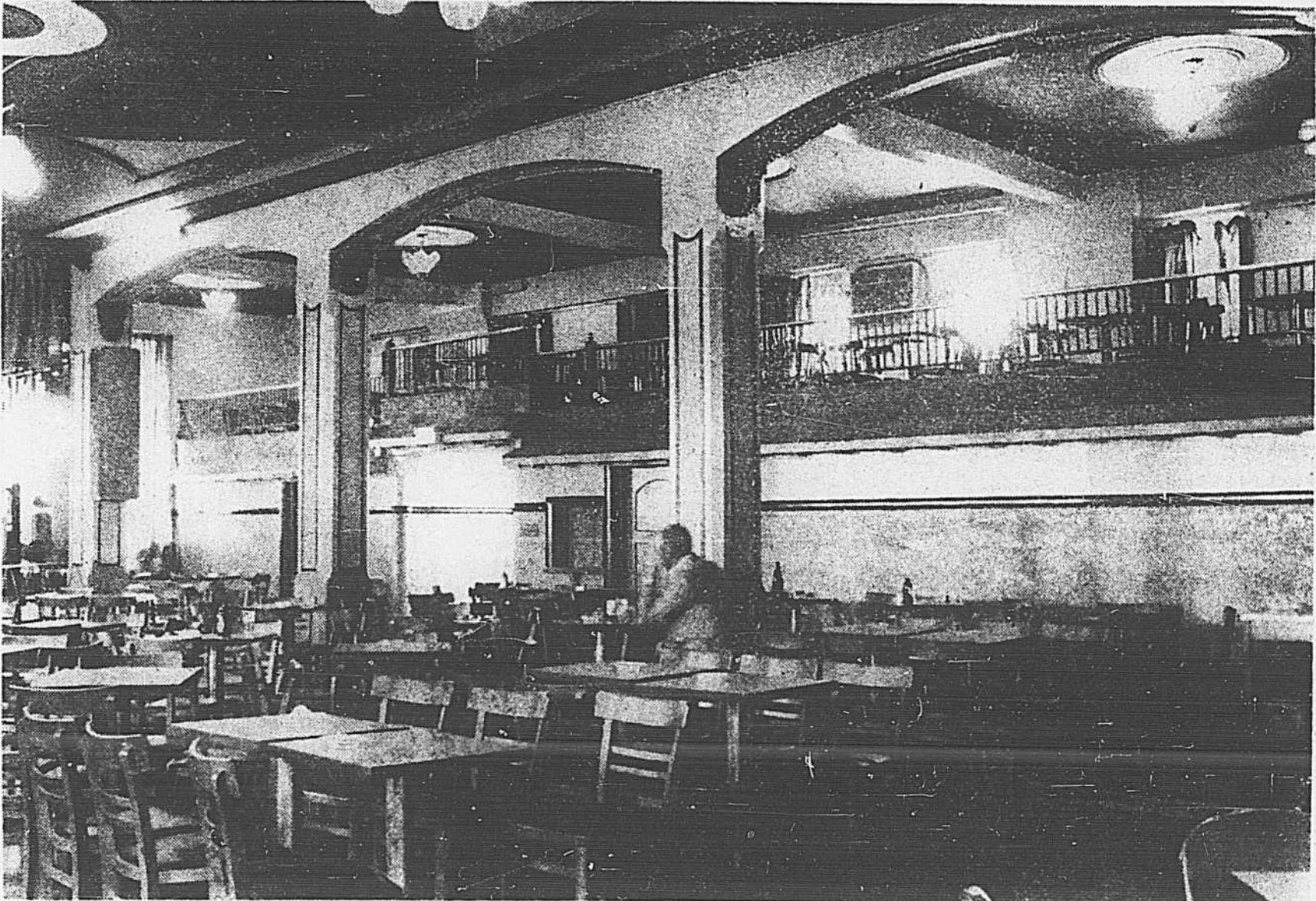
Pour sa part, le juge Jacques Trahan, président de la Société des Alcool du Québec a déclaré que d'ici

peu, il présenterait des recommandations au gouvernement afin d'amender la loi déjà existante afin de renforcer les normes de sécurité dans les endroits publics.

La semaine dernière, le commissaire aux Incendies de la Ville de Montréal déclarait à un journaliste de LA PRESSE qu'il se proposait de faire des recommandations au Conseil exécutif de la Ville afin de faire édifier des normes plus sévères en ce qui touche particulièrement les portes des sorties de secours des établissements de spectacle.

Chose certaine, dans chacun des cabarets visités, même s'ils répondent aux normes, on ne peut s'empêcher de penser: "qu'arriverait-il s'il y avait incendie?" Et la plupart du temps, la réponse est la même: bien peu de gens risquent de s'en tirer indemnes.

Il y a deux ans, à St-Laurent-du-Pont (France) 146 personnes perdaient la vie dans l'incendie d'une salle de danse. Cette hécatombe après avoir consterné la France entière a provoqué l'indignation populaire quand le rapport de l'enquête a révélé que le nombre élevé de victimes était dû avant tout aux normes de sécurité insuffisantes. Sorties de secours difficiles d'accès, matériaux très inflammables utilisés dans la décoration sans compter le trop grand nombre de clients admis dans l'établissement: voilà ce que révéla l'enquête. A partir de ce jour, en France, on multiplia les vérifications et les normes de sécurité à être respectées par les responsables d'établissements de ce genre augmentèrent sérieusement. A-t-il fallu, au Québec, que 36 personnes meurent et que 54 autres soient blessées pour que l'on s'intéresse de plus près aux mesures de sécurité à prendre dans les cabarets?



Au Lion D'Or, coin Papineau et Ontario, les sorties de secours de la salle de spectacle donnent dans le "grill", dont la sortie de secours ouvre sur une ruelle. Par contre, la mezzanine, en haut, à droite, n'a pour tout accès qu'un petit escalier...

Le whisky canadien des vrais connaisseurs.

Seagram's V.O.

Fabriqué au Canada avec fierté.



La crise du logement s'accroît au Québec

par Nicole PERREAULT

"La crise du logement au Québec s'accroît: rareté de logements familiaux adéquats accessibles au salarié moyen; destruction massive de logements peu coûteux".

Profitant d'un contexte en ébullition où plusieurs organismes débattent le problème du logement, le secrétariat d'action politique de la CSN a lancé en ces termes la deuxième édition de la brochure intitulée "Le logement au Québec". Cette édition se distingue de la première par un avant-propos qui dénonce la situation actuelle dans ce secteur de la vie socio-économique.

Le secrétariat d'action politique emboîtait ainsi le pas à la Fédération des Associations de locataires du Québec qui remettait, la semaine dernière, un mémoire à l'Assemblée nationale sur le projet de loi 59 (Code des loyers). Le président de la FALQ avait d'ailleurs déclaré à cette occasion: "Le projet de loi ne règlera pas les sérieux problèmes d'habitation qui affectent le Québec et il ne constitue pas encore une politique d'habitation chez nous." Ces propos rejoignent les idées énoncées dans la brochure syndicale et le CSN a donc décidé de battre le fer pendant qu'il était chaud!

L'avant-propos

Fustigeant les politiques poursuivies par les gouvernements, l'avant-propos de cette deuxième édition collige des déclarations officielles du Service d'urbanisme de la ville de Montréal, contenues dans le premier rapport du Comité central d'action politique de la CSN en 1968.

Ces déclarations condamnaient à grands renforts d'exemples sur la variation des prix de terrain le phénomène de la spéculation dont les Montréalais subissaient les conséquences: "Le seul appât du gain règle l'aménagement du territoire encore non urbanisé. Les spéculateurs ont la main mise sur une superficie trois fois plus grande que le territoire déjà englobé par la ville."

Le rapport de 1968 soulignait également le pourcentage de locataires au Québec: plus de la moitié des Québécois et quatre Montréalais sur cinq sont locataires. À la lumière de ces chiffres, il conclut à une grave pénurie de logements: "Non seulement n'a-t-on pas construit de 1962 à 1968, mais la ville a détruit presque autant de logements, ce qui a aggravé sérieusement la pénurie de logements à prix modiques".

Absence de salaires

L'avant-propos de la brochure ferme ensuite les guillemets sur le rapport antérieur de la CSN pour alléguer que l'absence de salaires aux postes de commande des administrations municipales empêchera de sabrer les "intérêts communs des constructeurs, des spéculateurs et des administrations municipales actuelles".

Enfin, il rappelle les suggestions formulées par le Secrétariat d'action politique en décembre 1970 dans le document "Mesures de paix pour le peuple québécois". Celui-ci préconisait dans ses grandes lignes la création d'une Société de construction et de réaménagement des municipalités d'après les plans conçus par la Société d'habitation du Québec, la nationalisation du sol urbain, la participation des citoyens dans la rénovation des quartiers et le gel pour cinq ans des projets de construction de logements de luxe. En outre, l'un des douze points de cette esquisse de politique d'habitation stipulait: "La Régie des loyers doit s'appliquer à tous les locataires, de toutes les municipalités; doit être conçue d'abord et avant tout comme le chien de garde des locataires; la loi doit prévoir un bail-type applicable à tous les baux".

Toujours sur la Brèche... Pour Votre Economie

Bonimart

Une Sélection du Bonimart

STOP

Un Jour d'Achats Spéciaux pour toute la Famille

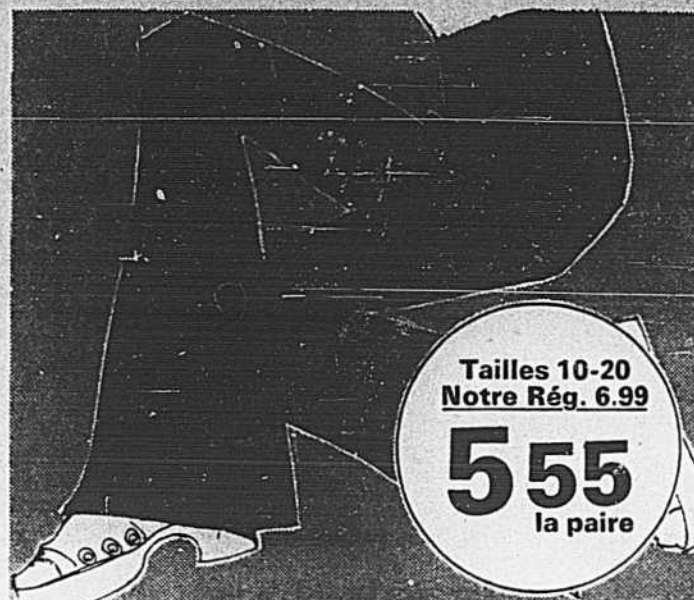


Notre
Rég. 44.99

34.44
chacun

Tapis Nylon "Villa" Tressé de Forme Ovale

100" x 134". Très élégants et durables. Dans les tons or, marron, rouge ou vert. Ils iront à merveille sur vos planchers et sont si facile à entretenir.



Tailles 10-20
Notre Rég. 6.99

5.55
la paire

Pantalons Evasés en Polyester pour Dames

Coupe élégante, sans ouverture et lavables à la machine. En marine, marron, bleu, violet ou vert. Plis piqués devant pour une allure impeccable. Tailles 38-44—notre rég. 8.99 . . . 6.66 la paire.



Notre
Rég. 13.99

9.99
chacun

Ensemble-Coiffeur à Chauffage Instantané

Un modèle léger parfait pour toute la famille et surtout pour les voyages. Séchez vos cheveux vite tout en les mettant en plis. L'ensemble de 5 pièces comprend le séchoir, la barre à mise en plis, le peigne à crêper, le peigne à coiffer et la brosse de finition.



Couvertures
"Vista"

Notre Rég. 3.99

3.33
chacune

72" x 84". 60% polyester et 40% rayonne, léger et chaud. En fil, or, bleu vert ou rose avec bordures en satin assorties.



Fil "Sayelle"

.57
l'écheveau

Echeveau de 2 oz. Maille double à 4 brins dans une vaste sélection de couleurs. Y compris les teintures "espace". Laver-sécher à la machine.



Chemises pour
Dames

2.22
chacune

Polyester et coton, avec manches roulées. Variété de couleurs unies ou imprimées. Tailles 10-18 et 38-44.



Collants Nylon
pour Filles

.89
la paire

100% nylon indéformable. Poids moyen pour l'automne. Taille élastique et fond à double soutilet. Les dernières couleurs automnales. Tailles 2-11.



Oxfords pour
Dames

Notre Rég. 4.44

2.66
la paire

Empeignes souples d'entretien facile. Blanc. Avec pointes "moc" et talons compensés. Semelles premières cousues confortables. Semelles textures antidérapantes. Pointures jusqu'à 10.



Chaussures
Blanches Dames

Notre
Rég. 6.99

5.50
la paire

Empeignes en matière fabriquée souple d'entretien facile. Joli modèle à une courroie avec garniture portées. Semelles premières cousues confortables. Semelles textures antidérapantes. Pointures jusqu'à 10.



Crimpknit Imprimé 60" 100% Polyester

Lavable à la machine. Motifs surimprimés floraux, paisleys ou géométriques. Une splendide sélection de chaudes couleurs automnales.

3.66
la verge



Pyjamas en Flanellette de Coton pour Dames

Belle coupe, dans un assortiment d'imprimés. Taille élastique, manches longues, passepoil. Tailles P-M-G.

Notre
Rég. 2.49

1.97
la paire



Lampe Electronique Hanimex TX65

Modèle compact fonctionne sur 2 piles. Cycle 4-6 secondes. Durée de l'éclair . . . 1/1500 secondes. Guide #30 avec Kodachrome II.

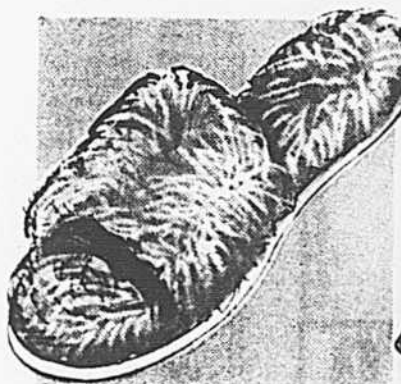
9.99
chacune



Magnétophone à Cassettes

Enregistre jusqu'à 2 heures sur une cassette C-120. Fonctionne sur 4 piles de type "C" ou adaptateur CA facultatif. Contrôles à touches-piano. Niveau d'enregistrement automatique. Micro télécommande. Prise à écouteur. Prise supplémentaire. Complet avec piles, micro, passe-main.

21.97
chacun



Mules
Pelucheuses

Notre Rég. 1.29

.99
la paire

Doublures et chaudes avec talon plat en mousse et passepoil piqué. Tailles P-M-G-TG. En bleu clair, rouge, vert, rose ou violet.



Sac de Couchage
pour Chasseurs

Notre Rég. 39.99

33.99
chacun

Isolant 100% duvet pur 2 lbs. Enveloppe en nylon hydrofuge. A peu près 26" x 80". Grande glissière. Housse. Quantités limitées.

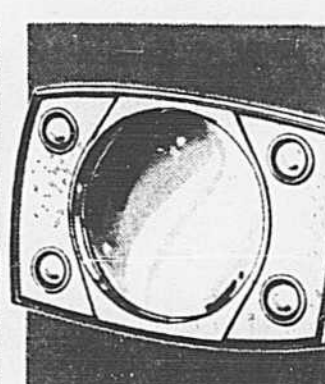


Réveille-Matin

Notre Rég. 2.99

2.39
chacun

Réveil en métal ou en plastique, à remonter. Vaste choix de couleurs et de modèles. Ronds ou carrés dans le groupe.

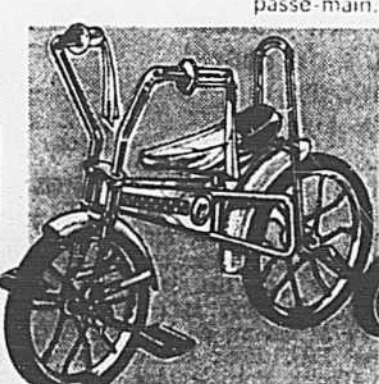


Miroirs Illuminés

Notre Rég. 7.79

4.99
chacun

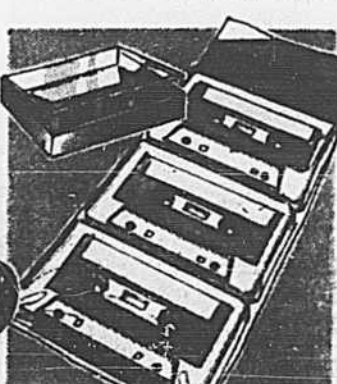
Miroir à maquillage par Venis. Portatif. Avec 4 ampoules de 15 watts. Miroir pivotant . . . une face normale et une face grossissante. Approuvé par la C.S.A. Garanti un an.



Road Runner 12"

13.99
chacun

Tout comme le grand modèle! Transmission avant, guidon surélève, roues d'apprentissage pour le débutant. Une Valeur du tonnerre!



Cassettes Vierges

Paquet de 3

1.59

Audiosonic C-60—C'est le moment d'en faire provision. Vous apprécierez leur splendide qualité et leur reproduction nette. Boîtes de rangement pour Cassettes—Juste ce qu'il vous faut pour protéger vos précieuses cassettes contre la poussière. 7 pour \$1.

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi prochain seulement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Bonimart

HEURES D'AFFAIRES
LUN.-MAR.-MER. 9 A.M. À 6 P.M.
JEU. ET VEN. 9 A.M. À 9 P.M.
SAMEDI 9 A.M. À 5 P.M.
STATIONNEMENT GRATUIT

PLAZA CHATEAUGUAY
15-17 Boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay, Qué.

PLACE VIAU
7600, rue Viau
Montréal, Qué.

PLACE ST-JEAN
Boul. du Séminaire
et rue St-Louis, St-Jean, Qué.

PLACE DESORMEAUX
Angle Chemin de Chambly et
Boul. Desormeaux, Longueuil, Qué.

GREENFIELD PARK
840 Boul. Taschereau
Greenfield Park, Qué.

CHARGE

PLAN DE MISE-DE-CÔTÉ
ALLOCATIONS FAMILIALES ACCEPTÉES

la presse



RECEVEZ LA PRESSE
CHEZ VOUS
BEAU TEMPS,
MAUVAIS TEMPS

Téléphonez à
874-6911

L'un de nos 4500 porteurs vous livrera
votre PRESSE chez vous — du lundi au
vendredi, 10h — samedi, 20h.
AUX MEMES PRIX que vos autres journaux
en vente. Nous plaçons les annonces de
la presse au vendredi de 8h à 4h et du
samedi de 8h à 5h.

la presse

vosre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR seront brillamment intelligents; ce qui leur permettra d'être souvent avantagés par la bienveillance de leur entourage. La persévérance de ces natiifs les incitera fréquemment à prendre des initiatives qui seront avantageusement favorables à leurs intérêts. Aussi, ils seront très passionnés et extrêmement loyaux.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

La plupart des initiatives que vous prendrez au cours de cette journée vous procureront des résultats satisfaisants. En outre, tout ira à souhait dans vos affaires de cœur.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Grâce à la bienveillance de certains de vos compagnons habituels, vous obtiendrez des satisfactions avantageuses. En outre, vos intuitions vous inciteront à prendre d'heureuses déterminations.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Il sera prudent de ne pas céder à vos tentations pouvant vous entraîner à des risques financiers. À la fin de la journée, il conviendra de vous fier davantage à votre raison qu'à votre sentimentalité.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Ce matin, vous aurez intérêt à consulter votre plus proche compagnon habituel avant d'établir ceux de vos plans dont la réalisation nécessitera des dépenses. Ce soir, vos loisirs seront agréablement parés des dérivatifs intéressants.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Votre intuition vous guidera favorablement en diverses circonstances où vous devrez faire preuve d'ingéniosité et de sens pratique. La soirée serait propice à une sortie effectuée pour vous distraire.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Dans vos relations avec autrui, évitez de vous montrer maussade ou pessimiste. L'après-midi et la soirée pourraient vous être bénéfiques, grâce à la compagnie de personnes qui vous portent un vif intérêt.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Comportez-vous avec pondération, aussi bien dans votre vie professionnelle que dans vos activités sociales, sinon des désagréments éprouveront vos nerfs. EN tout cas, soyez très prudent si vous vous exposez de vos itinéraires habituels.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Il se peut que des changements interviennent dans vos affaires ou dans votre entourage. Cependant, ne modifiez pas votre comportement à l'égard des personnes envers qui vous avez des obligations.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

Des imprévus auront, sans doute, des repercussions sur certains de vos projets. Soyez beau joueur! Il sera préférable de vous plier aux exigences des réalités que de commettre des coups de tête.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Certaines influences planétaires ayant de fâcheux effets sur les nerfs de quelques-uns de vos compagnons habituels, tenez-vous sur vos gardes pour ne pas être mêlé à des incidents désagréables.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Vous auriez plus d'intérêt à passer paisiblement votre temps dans votre foyer que de vous offrir des sorties coûteuses et fatigantes. Votre situation financière et votre santé exigent des ménagements.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Ne cherchez pas à imposer vos desirs avec trop d'autorité. Il sera préférable de vous montrer complaisant à l'égard des personnes à qui vous avez affaire. Par ailleurs, prenez garde à ne pas commettre une impudence qui nuirait à votre santé.

Les artisans du tissage auraient besoin de l'assistance de l'industrie textile

par Madeleine DUBUC

L'industrie artisanale du tissage est-elle rentable? Peut-être être mise au service de la couture? Ces deux questions posées à Marielle Fleury, dessinatrice de mode et pionnière de la couture basée sur des tissus canadiens, apportent une réponse assez peu encourageante.

"Pendant des années," dit Marielle Fleury, j'ai essayé, sans y réussir, à faire "passer" les tissus d'artisanat et à les rendre adaptables au marché. Mes "nobles" efforts sont restés des "nobles" efforts. J'y ai perdu cinq ans et de l'argent. Quand je vois d'autres jeunes, pleins de rêves et de bonne volonté, s'embarquer dans cette voie, je les trouve sympathiques, mais je doute qu'ils réussissent mieux que moi, même

s'ils ont obtenu ce que je n'ai jamais pu avoir: une aide gouvernementale".

Ce n'était pourtant pas le talent et la persévérance qui manquaient à Marielle Fleury. Sa carrière florissante dans le prêt-à-porter est la preuve. Mais, il a fallu qu'un jour elle "fasse le saut", sinon, son talent était perdu pour la postérité.

"Ce qu'il faut obtenir, ajoute Marielle Fleury, c'est que les tisserands trouvent des débouchés pour leurs produits, qu'ils canalisent leurs efforts, que l'industrie du textile les engage ou leur commande des dessins, par exemple".

Les artisans et l'industrie du textile

Un des doyens des artisans du textile au Québec, Lucien Desmarais, infirme jusqu'à un certain point, ce que dit Marielle Fleury. "Moi aussi, dit-il, j'ai voulu pendant des années vendre aux manufacturiers mes idées de tissus. Je devais mal m'y prendre, je me suis fait jouer chaque fois. Je suis un concepteur, certainement pas un homme d'affaires. Je n'ai jamais pu passer de la production artisanale à la grande production".

"Un tisserand, poursuit Lucien Desmarais, c'est un artiste. L'installer dans un "cocon", l'asservir à des heures régulières, l'obliger à pondre des dessins à l'aide de suggestions qui sont des

ordres à peine voilés, moi, ça m'a toujours fait peur".

Et pourtant, il y a eu des pays où les métiers à tisser des paysannes ont été à la base d'une industrie nationale... les beaux plaids d'Écosse, les tweeds anglais, irlandais ou gallois...

semble pas très bonne, en ce moment, et qui se font

Lucien Desmarais interromp: "Vous m'enlèvez les mots de la bouche... Les beaux tweeds, les plaids d'Écosse, c'est sur des métiers domestiques qu'ils ont été inventés, mais, il faut ajouter que les gouvernements s'en sont mêlés... Quand on pense qu'au Québec, en 1958, on comptait 25.000 tisserands, ça me désole de penser que tous ces talents ne seront jamais mis en valeur autrement que dans des catalogues ou des tapis..."

Le gouvernement doit bien, des fois, jouer au Père Noël, auprès des artisans-tisserands? demandons-nous à Lucien Desmarais.

"Oui, à une certaine échelle. Moi-même, je viens de recevoir une bourse du ministère des Affaires culturelles. Le groupe Québec-ture a été subventionné par Perspectives-Jeunesse. La région de la Gaspésie doit recevoir bientôt quelques millions pour la promotion de l'artisanat, mais à mon avis, l'aide ne devrait pas s'arrêter là. Elle devrait s'étendre jusqu'aux grandes filatures dont la position financière ne

damer le pion par les industries du textile étrangères".

Les grandes filatures

C'est pourtant vers ces grandes filatures que se tournent un grand nombre de jeunes artistes, diplômés de nos grandes écoles: designers, concepteurs, tisserands.

Une d'entre eux, Paulette Sauvé, également tisserande dont les créations ont servi à l'élaboration de la présentation Québec-couture, répond à la question: "Seriez-vous prête à mettre votre talent et votre inspiration au service de l'industrie, pour la promotion d'une industrie du textile vraiment canadienne? "Je ne suis pas réfractaire à l'idée, répond-elle, mais personne ne me l'a jamais offert. Je fais des tissus d'après une technique de tapisserie qui m'est particulière. Je soumettrai volontiers des plans et des dessins si ça en valait la peine. Mais, j'ai trop de choses à faire pour passer à l'industrie sans plans précis, sans initiation préalable et sans la certitude qu'on ne me volerait pas mes idées".

Le problème est posé et commenté. Espérons que le jour viendra où dessinateurs, tisserands, agences gouvernementales et manufacturiers s'uniront pour faire de l'industrie du textile, artisanale ou autre, industrie connexe à la mode et qui l'alimente, une industrie rentable avant qu'elle ne soit emportée par le flot de l'importation étrangère.



Marielle Fleury, styliste et couturier canadien

ECHOS D'UNE MÉTROPOLÉ

Semaine nationale du S.O.F.

Le service d'orientation des foyers (S.O.F.) organise une semaine d'information qui portera sur un double thème: "Objectif-foyers" et "On aime le monde nous autres". Les rencontres de cette semaine nationale — du 15 au 22 septembre — visent à replacer animateurs et participants dans le contexte de vie qui leur convient le mieux. Le S.O.F. ne possède pas toutes les réponses mais il aide les couples à progresser et à s'épanouir dans tous les domaines de leur vie. Il est facile d'obtenir des renseignements plus précis sur le Service d'orientation des

l'ambassade de cette ville, présidera la cérémonie.

La mariée a vécu en France plusieurs années avec ses parents et termine présentement des études à l'American University of Washington afin d'obtenir une maîtrise en relations internationales. Le marié vient tout juste d'obtenir une licence en droit au Washington College of Law. Les nouveaux époux résideront à Bethesda, Maryland.

Chez les femmes célibataires

L'Association des femmes célibataires tiendra son assemblée mensuelle le dimanche 17 septembre, à 2h 30 p.m. à la salle paroissiale de l'église Notre-Dame, 426 Saint-Sulpice. Lors de cette assemblée, le programme des activités de l'année sera communiqué aux membres. Toutes les célibataires sont les bienvenues à cette rencontre. Pour renseignements: 845-1661, le soir seulement. L'entrée est libre.

L'Association des veuves reprend ses activités

L'Association des veuves de Montréal tiendra son assemblée mensuelle, le dimanche 17 septembre, au Centre du Bon-Conseil, 65 est, boul. Dorchester. La rencontre débutera par une célébration eucharistique suivie du dîner à la cafétéria. À 2 h, la présentation du thème de travail pour l'année et des échanges d'idées remplaceront la causerie habituelle. L'entrée est libre et toutes les veuves sont bienvenues.

Conférence gratuite

L'Institut de recherches naturopathiques invite le public à assister à une conférence donnée par le docteur Roger Foisy, le dimanche 17 septembre, à 2 h p.m. à l'Y.M.C.A., 1441, rue Drummond. Le docteur Foisy, auteur du livre "Les maladies psychosomatiques" traitera de tous les aspects de la santé, physique, mentale et émotionnelle. L'entrée est gratuite. Pour renseignements: 388-1402.

Chez les femmes d'ingénieurs

L'Association des femmes d'ingénieurs donnera un thé d'ouverture le lundi 18 septembre, de 2h à 4h au Château Champlain, en la salle de l'Escapade. Toutes les femmes d'ingénieurs désirant devenir membres sont les bienvenues.

Partie de cartes

Le Centre missionnaire des

Franciscaines missionnaires de Marie, invite le public à sa partie de cartes qui aura lieu le lundi 18 septembre, à 1 h p.m., au 120 est de la rue Laurier. Pour renseignements: 279-7311, ext. 30.

Réception chilienne

À l'occasion de la Fête nationale du Chili, le lundi 18 septembre, le consul général et Mme Roberto Duran recevront de 6h à 8h, à leur résidence, au 3355 Chemin de la Reine-Marie.

Activités à l'Accord

Le mardi, 19 septembre à 20 h 30, une soirée d'information sur "La jeunesse québécoise", M. Jacques Lazure, professeur à l'université du Québec, à Montréal, parlera des jeunes Québécois en révolution, de leurs problèmes, des raisons qui les poussent à agir ainsi et des attitudes prises devant cette réalité.

Le jeudi 21 septembre, à 20 h 30, une soirée-concert présentée par l'excellent pianiste Maurice DeKinder. Des effets de lumière vous entraîneront dans le monde merveilleux de la musique de Chopin. Pour renseignements 845-9103.

Cours de céramique

Les cours de céramique pour dames et jeunes filles se poursuivront à l'Institut Marguerite-Bourgeoys, 4873, avenue Westmount. Ces cours débuteront dans la semaine du 2 octobre. Pour renseignements ou inscription: 481-3225.

Association Belgique-Canada

À l'occasion de son dîner annuel tenu récemment au pavillon de la Belgique de Terres des Hommes, l'Association Belgique-Canada a réuni à l'unanimité son président, Me Jules Dupré, c.r., pour un nouveau mandat. Ont aussi été élus MM. Fernand Rochon, 1er vice-président; Me Guy Dupré, secrétaire; Yves Aubry, c.a., trésorier; Mme Claire Dupré, présidente de la section féminine; Mme Monique Nuytemans-Dés Roches, directrice des relations extérieures; Mlle Paule Benfante et MM. Paul Frérot, Raymond Dubois, Théophile Aras, Elie Gilbert, Conrad Charnard et Downes Ryan, directeurs.

L'Association Belgique-Canada célèbre cette année son 35^e anniversaire d'existence. Elle soulignera cet événement lors de son bal annuel qui aura lieu le samedi 4 novembre. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur du lieutenant-gouverneur et de Mme Hugues Lapointe.

Publicité 'personnalisée' pour chaque cas d'adoption

REGINA (PC) — Agence d'adoption spéciale dépendant du gouvernement de la Saskatchewan, le Centre Aim s'occupe tout particulièrement de placer les enfants dont peu de personnes veulent.

Créée en 1967, le projet-pilote est financé par les gouvernements fédéral et provincial pour s'occuper exclusivement d'enfants Indiens et Métis, l'agence vient de prendre de nouvelles responsabilités en voulant aussi trouver des foyers pour les "familles" — groupes d'enfants voulant demeurer ensemble — et pour ceux qui apprennent difficilement ou qui ont des problèmes de santé.

"Il existe beaucoup de préjugés à l'égard des enfants ayant une santé déficiente ou des difficultés à apprendre, a déclaré M. Gerald Jacob, directeur du Centre qui dépend du ministère des Affaires sociales. "Un grand travail reste à faire afin de prouver que les enfants peuvent s'en sortir. Nous avons déjà placé un enfant atteint de fibrose kystique."

Le grand problème réside surtout dans l'adoption d'un groupe d'enfants mais selon M. Jacob, c'est bien plus parce que la plupart des gens ignorent qu'il y a ainsi des centaines d'enfants qui ne trouvent pas de foyer.

"Le public n'est pas au courant, déclare-t-il, et c'est là au fond le principal souci du Centre qui utilise la publi-

cité sous toutes ses formes, journaux, radio, télévision. "J'ignore s'il existe d'autres centres d'adoption ayant comme nous un budget de publicité, dit encore M. Jacob, ajoutant que l'Agence donnait des conférences avec projections de diapositives qui montrent les enfants dans leurs nouveaux foyers."

Au cours de la dernière année fiscale, 460 enfants ont été offerts à l'adoption en Saskatchewan et quelque 150 d'entre eux ont été référés au Centre, grâce auquel, dès la première année, en 1967, 46 enfants Indiens et Métis ont trouvé un foyer permanent. C'est là trois fois plus qu'en 1966. Il y en a eu 64 en 1968.

Entre 1967 et 1972, un enfant adopté sur quatre était Indien ou Métis, tandis que dans les cinq années précédentes, le pourcentage était de un sur 10. "Mais avec le succès, les besoins changent, explique M. Jacob. "Il est finalement plus facile de placer un enfant indigène en bonne santé, dans des foyers blancs, mais nous nous heurtons à des problèmes avec ceux qui ont des difficultés qui ne sont pas d'ordre racial. "Le nombre d'enfants n'ayant pas pu être placés par des canaux réguliers augmente: il faut leur faire une publicité intense et personnalisée, afin que le cas de chaque enfant soit connu et expliqué."

fant adopté sur quatre était Indien ou Métis, tandis que dans les cinq années précédentes, le pourcentage était de un sur 10. "Mais avec le succès, les besoins changent, explique M. Jacob. "Il est finalement plus facile de placer un enfant indigène en bonne santé, dans des foyers blancs, mais nous nous heurtons à des problèmes avec ceux qui ont des difficultés qui ne sont pas d'ordre racial. "Le nombre d'enfants n'ayant pas pu être placés par des canaux réguliers augmente: il faut leur faire une publicité intense et personnalisée, afin que le cas de chaque enfant soit connu et expliqué."

ANGLO-FRENCH CARPET CIE LTÉE

AU SERVICE DES MONTREALAIS
DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Entrepot :
8280, boul. Saint-Laurent
SATISFACTION GARANTIE
OU ARGENT REMIS

TOUTE MARCHANDISE DE PREMIERE QUALITE. AVANT D'ACHETER MAGASINEZ ET COMPAREZ

ROULEAUX DE TAPIS ET COUPONS

ROULEAUX A SOLDER

VERGE CARRE	DESCRIPTION	Prix de vente	Notre prix
53	Vert 501 nylon cisele	8.99	3.99
44	Vert nylon shaggy velours	7.99	3.99
35	Pourpre shaggy caoutchouc tel quel	8.99	4.99
100	Rouge propylon frise epais	10.99	6.99
100	Vert propylon frise epais	10.99	6.99
41	Blanc nylon shaggy epais	10.99	5.99
104	Pourpre laine Wilton velours uni	14.95	8.99
60	Blanc kodel velours uni epais	13.95	6.99
54	Or foncé nylon velours uni	8.95	4.99
100	Vert acrilon velours très epais	14.95	8.99
100	Blanc nylon shag cable très epais	14.95	10.95
50	Rouge nylon velours uni	9.95	5.99
100	Nylon velours caoutchouc noir	8.95	4.99

VERGE CARRE	DESCRIPTION	Prix de vente	Notre prix
12' x 9'3"	Blanc nylon Shaggy epais	117	59
12' x 7'10"	Blanc Dupont 100% nylon	94	39
12' x 9'11"	Vert irlandais acrilon velours	160	97
12' x 12'	Or jaune nylon shaggy epais	176	95
12' x 10'2"	Rose laine Wilton velours uni	266	139
12' x 10'	Or nylon shaggy epais	147	80
12' x 9'10"	Rouge acrilon velours très epais	221	100

VERGE CARRE	DESCRIPTION	Prix de vente	Notre prix
12' x 13'	Blanc nylon Shaggy tel quel	159	87
12' x 9'	Blanc Dupont nylon tel quel	108	29
12' x 10'7"	Or tweed commercial tel quel	126	59
12' x 9'	Rouge Shaggy caoutchouc tel quel	108	59
12' x 17'	Vert tweed commercial caoutchouc	205	100
9' x 10'	Vert tweed commercial caoutchouc	79	39
12' x 9'11"	Orange Shaggy caoutchouc tel quel	120	64
12' x 10'11"	Vert 501 nylon tel quel	129	39
12' x 15'4"	Pourpre Shaggy caoutchouc tel quel	189	100
12' x 22'9"	Or tweed commercial caoutchouc tel quel	142	66
108" x 9'10"	Vert acrilon velours tel quel	132	59
12' x 22'9"	Bleu nylon tweed commercial caoutchouc	261	129
12' x 18'6"	Rouge tweed commercial caoutchouc noir	220	119
12' x 11'8"	Mauve nylon shaggy epais	158	80
12' x 19'	Vert jaune nylon shaggy	228	114
12' x 10'11"	Rouge nylon shaggy epais	163	84
12' x 11'10"	Rouge nylon velours uni	144	79
12' x 13'2"	Pourpre nylon velours uni	144	87
12' x 9'5"	Rouge kodel cisele très epais	169	64
12' x 14'7"	Or foncé nylon shaggy epais	173	96
12' x 13'2"	Lilas nylon shaggy	130	59
12' x 10'8"	Magenta 501 nylon cisele	79	30
12' x 5'8"	Bleu imprimé nylon shaggy	276	119
12' x 14'7"	Lime kodel shaggy epais	221	104
12' x 9'5"	Coquille oeuf 501 nylon cisele	120	61
12' x 9'9"	Brun nylon tweed commercial	117	65
12' x 9'3"	Orange nylon shaggy epais	123	72
12' x 16'9"	Vert mousse 501 nylon cisele	221	104
12' x 12'9"	Or 501 nylon cisele	170	79
12' x 11'8"	Or nylon velours uni	123	63
12' x 11'	Or nylon shaggy epais	143	73
12' x 18'	Vert laine tweed anglais	192	72
12' x 18'	Orange laine tweed anglais	192	72
12' x 21'2"	Vert lime nylon velours uni	283	167
12' x 18'3"	Pourpre nylon velours uni	243	144
12' x 22'6"	Lilas 501 nylon cisele	300	135
12' x 8'	Rouille nylon cisele caoutchouc	88	29
12' x 17'2"	Pourpre tweed commercial tel quel	207	89

CHARGEX
OUVERT TOUTS LES JOURS
de 9h à 5h heures
JEUDI ET VENDREDI
jusqu'à 9 heures P.M.
SAMEDI
jusqu'à 5 heures

ANGLO-FRENCH CARPET

8280, boul. St-Laurent **382-2201**
(coin Guert, une rue au nord du parc Jarry)

1477, rue Mansfield 288 4113



Mme Claire THIBAUT, présidente des dames auxiliaires de l'hôpital Saint-Jean de Dieu invite tous les membres et leurs amies à un thé-recrutement qui aura lieu le mardi 19 septembre, à 8 h p.m., à l'auditorium de l'hôpital. La prochaine activité de l'association sera une dégustation vins et fromages prévue pour le 21 octobre.

foyers en écrivant à Mme Aurore Dugas, S.O.F., 7539, boul. Saint-Laurent, Montréal 327 ou en lui téléphonant à (514) 271-5113. Le S.O.F. existe dans cinq provinces canadiennes.

Prochain mariage du fils du consul américain à Montréal

Le consul général des Etats-Unis à Montréal et Mme John L. Topping ont l'honneur d'annoncer le mariage de Patricia Fainsbury Cook et de leur fils, John Langhorne Topping, le samedi 16 septembre au Washington D.C. Rock Creek Parish Church, l'une des plus vieilles églises protestantes épicopales de la région, précédant même la fondation de Washington. Le révérend E. P. Wroth, antérieurement doyen de la cathédrale Sainte-Trinité, à La Havane, à Cuba, à l'époque où le père du marié était attaché à

1395
CITE

ALEXIS LICHINE
présente
CHATEAU
TIMBERLAY
de Bordeaux
médaillés d'or Paris 1962 & 1970
Vendu partout au Canada par Les Distillers Schenley du Canada-Ltee

"La dyslexie", strabisme auditif, peut être soignée avec un intégrateur de son

par Laetitia BELANGER

L'enfant qui, une fois terminée sa première année scolaire, éprouve des difficultés anormales en lecture, en orthographe et en compréhension d'un texte lu sans pour autant présenter de symptômes de déficience ou de maladie mentale, est un dyslexique. Il intervertira l'ordre des syllabes, confondra certaines lettres, telles que p et b, d et t, sautera des lignes en lisant et éprouvera aussi des difficultés à organiser le temps et l'espace.

Bien que les recherches sur la dyslexie ne permettent pas encore d'en cerner les causes avec certitude, il s'agit d'un trouble assez courant et dont les symptômes sont faciles à identifier. Plutôt que de faire subir inutilement à l'élève "retardé" des batteries de tests médicaux et psychologiques, parents et instituteurs devraient donc se demander s'il ne s'agit pas d'un cas de dyslexie, et savoir, le cas échéant, que la rééducation est possible.

Entre un quart et un cinquième des enfants souffrent de dyslexie, et les cas sont plus nombreux, proportionnellement, en milieu urbain qu'en milieu rural. Quatre fois plus de garçons que de filles sont affectés, et il s'agit le plus souvent, d'enfants doués d'un quotient intellectuel normal ou supérieur.

Dans un livre intitulé "La dyslexie", qui vient d'être publié aux éditions Leméac, Madame Lucie de Vienne, comédienne et animatrice bien connue, met à la disposition des parents et enseignants un

guide pour dépister ce trouble. Tous les aspects connus de la dyslexie y sont exposés dans une première partie, et l'étude se termine par un résumé de l'état des recherches sur le sujet.

Entre l'exposé des certitudes acquises sur le sujet et celui des questions que l'on se pose encore, Madame de Vienne décrit une méthode de rééducation qu'elle pratique avec succès depuis plusieurs années, et qui est fon-

dée en grande partie sur les théories du Docteur Alfred Tomatis, directeur du Laboratoire de Psycho-Physiologie Acoustique du Centre d'Essais des Propulseurs de Saclay (France). Selon le Docteur Tomatis, avec qui Madame de Vienne a étudié, la dyslexie est un "trouble de relation" dû à un déséquilibre auditif. Le dyslexique souffre de "strabisme auditif", explique Madame de Vienne; d'où la nécessité

d'une thérapie axée sur l'audition, et qui s'opérera à l'aide d'un appareil appelé intégrateur de son. Cet appareil audio-visuel permet de rétablir l'équilibre auditif qui fait défaut au dyslexique.

En onze ans, 2000 personnes, dont beaucoup d'adultes, ont fait l'expérience de la physiothérapie audio-laryngée pratiquée par Madame de Vienne, à qui s'est jointe une collaboratrice, Madame Ghislaine Poulin, il y a un an et

demie. La thérapie ne dépasse guère une quarantaine de leçons, qui sont détaillées dans le livre de Madame de Vienne. Au bout de 15 à 20 leçons, on constate déjà une amélioration du travail scolaire.

C'est rue de la Reine-Marie, dans un cadre familial qui cherche à faire oublier l'institution scolaire ou l'hôpital, que travaillent Mesdames de Vienne et Poulin.



Madame Lucie de Vienne, à droite, auteur de "La dyslexie", qui vient d'être publié aux éditions Leméac, explique une méthode de rééducation de ce trouble courant chez les écoliers. Grâce à l'appareil audio-visuel que l'on aperçoit au

centre de la photo, l'intégrateur de son (LORA IGD8), le déséquilibre auditif qui est à l'origine de la dyslexie peut être corrigé. A gauche, Madame Ghislaine Poulin, collaboratrice de Madame de Vienne.

*your doctor
tells you*

Les oligo-éléments

par le Dr T. R. Van Dellen, M.D.

(collaboration spéciale)

Les oligo-éléments se retrouvent en quantité infime dans le sol, l'eau et l'air. Certains de ces éléments sont nécessaires à la vie, et d'autres sont des poisons ou du moins sont toxiques.

Notre connaissance dans ce domaine ne fait qu'augmenter depuis qu'un équipement technique permet de dépister ces substances dans les tissus, dans des pourcentages de millions, de milliards. On considère que le fer, le cuivre, l'iode, le manganèse, le zinc, le cobalt, le molybdène, le sélénium, le chrome, l'étain et le vanadium sont essentiels à la santé.

Il y a de 20 à 30 oligo-éléments qui ne sont pas essentiels à une alimentation adéquate. Parmi ceux-ci, on inclut l'aluminium, l'antimoine, le mercure, le cadmium, le plomb, l'argent et l'or. Si ceux-ci provenaient des aliments que nous mangeons ou de l'air que nous respirons, nous pourrions spéculer qu'ils viennent d'un contact avec notre environnement. Mais ils peuvent aussi venir de la pollution.

La présente controverse au sujet du mercure est un exemple. Nous ne savons pas depuis combien de temps cet élément s'est logé en quantité variable dans les poissons. Peut-être est-ce ainsi depuis des centaines d'années. De plus, jusqu'à quel point le mercure est-il nocif

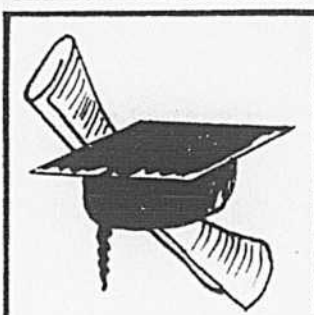
pour l'homme, en combien de parties par million ou par milliard. Il se peut même que le mercure ainsi absorbé puisse être bénéfique.

Plusieurs oublient que les empoisonnements par mercure qui ont été rapportés le furent dans des conditions spéciales. Les composantes du mercure diffèrent considérablement. De plus, il n'est pas facile de mesurer la quantité de mercure, les résultats obtenus ne pouvant être toujours sûrs.

Je souhaite que les gens s'arrêtent davantage aux avantages qu'apportent les oligo-éléments, plutôt que de s'inquiéter sur les dangers possibles de certains d'entre eux. Pour des raisons obscures, les bons effets ne sont pas des éléments de nouvelle. Notre manque de renseignements favorise la propagande, la confusion et la peur non fondée.

Pour absorber tous les oligo-éléments, il suffit de manger une variété d'aliments, comme des fruits, des légumes, de la viande, du poisson, du blé entier, du lait et des oeufs. Les fruits de mer, comme les huîtres et les moules sont recommandés. Il est bon d'éviter les farines et les gras.

AVEZ-VOUS VOS VERRES DURALEX?



ÉDUCATION

Chaque année, des milliers d'hommes et de femmes suivent des cours pour apprendre un métier. Quel que soit le cours que vous offrez, annoncez-le dans le groupe "700 - ÉDUCATION" Composée

87-47-111

Les petites annonces de la presse



4 verres DuraLex pour seulement \$7.95 avec un plein d'essence d'un minimum de \$3.00. Passez voir le détaillant Esso participant avant le 7 octobre.

Passez faire le plein chez nous, cette fin de semaine.



photo J.-Y. Lefebvre, LA PRESSE

ESPAGNOL ITALIEN

25 cours - un ou deux soirs par semaine au choix
Début des cours à deux endroits faciles d'accès
Lundi 18 septembre; mercredi 20 septembre

CERTIFICATS ET DIPLOMES
TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE
Services de films, d'écouter, d'écouter, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts

Plus de 12,000 étudiants ont suivi nos cours

L'Union des Latins d'Amérique
(membre de la Fédération des écoles universitaires du Québec)
(844-6835 - 844-2433)

GRATIS

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
5700 rue Saint-Jacques, Montréal 126, P.Q.

Je desirais des renseignements au sujet de vos cours

Nom _____

Adresse _____

Tél. _____

Pensez à nous!

Pour la 3e année consécutive, Mme Robert Bourassa, épouse du premier ministre québécois, a présidé au lancement de la campagne de souscription de la Société pour les enfants infirmes du Québec. "Pensez à nous" est un appel annuel au grand public en vue de recueillir des fonds pour assurer le maintien des services de réadaptation, de transport, ainsi que ceux du Centre de vacances thérapeutiques de Saint-Alphonse-de-Rodriguez de Joliette. Comme à l'accoutumée, on a couronné une Reine protectrice des enfants de la province et souveraine de la campagne. La petite Tara St-Laurent, 9 ans, de Lachine, a accepté de jouer ce rôle assistée d'un prince consort, Yves Houle, 11 ans, de Saint-Eustache. Mme Robert Bourassa a félicité la Société pour le travail accompli depuis près de 40 ans auprès des jeunes infirmes du Québec et souhaite que cette campagne 72 soit une réussite sans pareille. Sur notre photo, Bruce Van Ness, demi offensif des Alouettes avec Tara Première et Mme Bourassa.

OEC
OÙ L'ÉCONOMIE COMMENCE

**Prix réduits formidables
PLUS UNE VENTE A UN DOLLAR!**

Votre dollar vaut beaucoup plus chez A&P OEC!



ESSUIE-TOUT KLEENEX
Aqua, avocat, rose, blanc, jaune

2 \$1.00
Pqts de 2 roul.

CHAMPIGNONS 3 Boîtes \$1.00
Leaver, morceaux et tiges

ALPHA-GETTI 5 Boîtes \$1.00
Libby

TISSUS FACIAUX KLEENEX 5 Boîtes de 100 \$1.00
Canadienne, blancs, roses, jaunes

PAPIER DE TOILETTE 3 Pqts de \$1.00
Delsey, Boutique, rose et bleu, avocat et or

BISCUITS DAD 2 Sacs \$1.00
Farine d'avoine, chocolat chip, Shortcake

CREME GLACEE

Marque Marvel

5 \$1.00
Contenants une chopine

BISCUITS CREMEUX 4 Pqts \$1.00
Jacobs

PAIN SANDWICH 4 Pains \$1.00
Jane Parker, tranché

JUS D'ORANGES 3 Boîtes \$1.00
Sun Pak, concentré, congelé (Sucre ajouté)

PAPIER de TOILETTE Pqt de 69¢
Vogue, couleurs variées

ROTI de POINTE de SURLONGE \$1.18
Qualité Super-Right, désossé lb



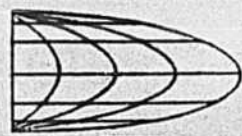
PEPSI-COLA
(Plus dépôt sur la bouteille)

6 \$1.00
Btles 26 oz

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 16 septembre, 1972 dans tous les magasins A&P OEC de la ville de Montréal et de la banlieue y compris la MARCHÉ DISCAPRIX, plus Hudson, Lachute et St. Antoine des Laurentides.

la presse

Informations étrangères



Nouvel entretien secret à Paris entre Kissinger et Le Duc Tho



Henry Kissinger

PARIS (UPI, AFP, Reuter) — M. Henry Kissinger, conseiller du président Nixon, a eu un nouvel entretien secret, à Paris, aujourd'hui, avec M. Le Duc Tho, conseiller spécial de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de paix sur le Vietnam.

La nouvelle de la 17e rencontre entre les deux négociateurs a été annoncée par Washington. M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que, conformément aux pratiques adoptées lors des 16 réunions précédentes, aucune indication ne serait fournie sur les pourparlers d'aujourd'hui.

On croit que le quatrième entretien

de M. Kissinger avec M. Le Duc Tho depuis la reprise de la conférence de Paris, il y a deux mois, s'est déroulé dans une villa. M. Xuan Thuy, chef de la délégation nord-vietnamienne à la conférence, a assisté à la réunion.

Les entretiens d'aujourd'hui font suite à la visite de trois jours que M. Kissinger vient d'effectuer en Union soviétique et au cours de laquelle il a abordé la question vietnamienne avec les chefs du Kremlin.

M. Le Duc Tho est revenu ces jours derniers à Paris, après des consultations à Hanoi, à Pékin et à Moscou.

Son retour a coïncidé avec une nouvelle proposition du GRP (vietcong) suggérant la constitution à Saigon d'un gouvernement de concorde incluant l'administration du Vietcong, le régime sud-vietnamien actuel et les autres partis politiques. Cette proposition a été rejetée officiellement, hier, par les Etats-Unis et le Sud-Vietnam qui l'ont interprétée comme une tentative de la part du Vietcong pour s'emparer par la ruse du pouvoir.

Jusqu'ici, les réunions secrètes Kissinger-Le Duc Tho ne semblent pas avoir fait progresser visiblement la cause de la paix en Indochine.

M. Kissinger rencontre également aujourd'hui le président Georges Pompidou. En fin de journée, le conseiller de M. Nixon prendra l'avion à destination de Washington où il fera rapport à la Maison Blanche du résultat de la série d'entretiens qu'il a eus au cours de son périple.

Le conseiller présidentiel, qui a conféré hier avec les dirigeants britanniques, donnera une conférence de presse demain sur son voyage à Moscou, au cours duquel il aurait réussi à enregistrer de grands progrès concernant la conclusion d'un gigantesque accord commercial entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.



Le Duc Tho

Brejnev se rendrait à Washington

MOSCOU (AFP) — Les Etats-Unis et l'URSS ont laissé prévoir une prochaine visite à Washington du secrétaire général du parti communiste, M. Leonid Brejnev, en soulignant l'importance de maintenir le contact entre les deux pays, y compris "au niveau le plus élevé", dans le communiqué commun publié hier soir après les entretiens à Moscou de M. Henry Kissinger.

En concluant le communiqué par ces quelques mots, les deux gouvernements ont clairement indiqué que M. Brejnev entendait rendre au président Nixon sa visite de mai dernier. L'événement, estime-t-on généralement à Moscou, pourrait se produire dès le printemps prochain, surtout si d'ici là les deux pays ont effectivement réalisé les progrès escomptés par le communiqué en ce qui concerne la conclusion d'un grand accord commercial et la réunion de la conférence européenne de sécurité.

En dépit du silence maintenu par le communiqué sur plusieurs sujets d'importance cruciale — notamment le Vietnam — les résultats de la visite de M. Kissinger semblent substantiels.

En ce qui concerne la conférence européenne de sécurité, le document, en notant qu'un "progrès" a été réalisé "concernant les prochaines mesures à prendre", semble indiquer que l'URSS a obtenu le consentement américain à l'ouverture prochaine des consultations préliminaires. Toutefois, il appartiendra à Washington de le confirmer.

Le progrès accompli vers la conclusion d'un grand accord commercial constitue une satisfaction non moins considérable pour l'URSS. Le communiqué évoque l'espoir que les négociations sur le règlement des énormes dettes contractées par l'URSS aux Etats-Unis pendant la deuxième guerre mondiale, et sur l'accord commercial, pourront être couronnées de succès "dans un proche avenir".

Les observateurs ont noté, non sans surprise, que le communiqué ne fait aucune mention de M. Alexei Kossyguine, le premier ministre.

Dans les milieux officiels américains, avant et pendant la visite de M. Kissinger, on pensait qu'il allait de soi, que M. Kossyguine participerait

aux entretiens. Apparemment il n'en a rien été, bien que le premier ministre soit en ce moment à Moscou. Mercredi il a reçu un Britannique, sir Rudy Sternberg, président du Conseil britannique des exportations agricoles (British Agricultural Export Council), et hier, un industriel américain, Armand Hammer, président du conseil d'administration de l'"Occidental Petroleum Corporation".

M. Kossyguine participe également aux entretiens qui viennent de débiter avec le président de la République irakienne, M. Ahmed Hassan El Bakr — mais en ce qui concerne l'envoi du président Nixon, M. Brejnev s'en est réservé l'exclusivité à peu près totale.

Chili: la crainte d'un coup d'Etat peut rapprocher le centre et le gouvernement

SANTIAGO, Chili, (AFP) — La crainte d'un coup d'Etat contre le gouvernement de coalition des gauches peut favoriser un rapprochement entre le centre et la gauche.

Le président socialiste de la République chilienne, Salvador Allende a dénoncé publiquement hier la découverte d'un complot destiné à renver-

ser son gouvernement, qui groupe au sein de "l'Unité populaires" communistes, radicaux, socialistes et diverses gauches.

Dans les milieux bien informés, on déclare que divers secteurs de l'opposition centriste et conservatrice ont été informés de l'existence de ce complot dit "plan septembre", devant coïncider avec les fêtes de la patrie qui commencent, le 18 septembre, l'indépendance du Chili.

C'est, dit-on dans les mêmes milieux, la raison pour laquelle le parti démocrate-chrétien (opposition centriste) a abandonné l'idée de participer à la manifestation qui devait avoir lieu hier pour protester contre la politique du gouvernement et qui a été finalement annulée.

Le fait que le parti démocrate-chrétien montre le souci de prendre ses distances vis-à-vis de l'opposition de droite confirme le sentiment des observateurs selon lequel le centre est adversaire de toute tentative "illégitime" ou "séditieuse" pour se débarrasser du régime actuel.

La semaine dernière, les observateurs avaient discerné dans le comportement de certains dirigeants démocrates-chrétiens et au sein des formations de la gauche classique un nouveau désir de rapprochement.

Pour l'Unité populaire, c'est-à-dire pour la gauche classique, l'importance d'un appui démocrate-chrétien est indéniable. Avec ses 52 députés sur 150 et ses 20 sénateurs sur 50, le parti centriste peut permettre au gouvernement de coalition des gauches de légiférer sans craindre le rejet systématique de ses projets de loi au parlement.

Cela dit, que mes amis et moi-même possédons 136 documents — lettres signées et rapports officiels — concernant les petites et grandes combines financières de 43 personnalités publiques. Ce sont ces combines, contrairement aux intérêts de l'Etat, qui tombent sous le coup de la loi.

"De quoi faire de la bonne lecture en perspective s'il le faut, pour les pilotes libyens des Mirage français, a-t-il ajouté.

"Cela dit je n'ai nullement un caractère très émotif. Pas du tout, je suis un monsieur très calme. Suffisamment calme, pour dans le passé avoir eu la responsabilité de gérer les fonds d'une banque importante. Mais ce qui est vrai, c'est que comme beaucoup de Français honnêtes et bien sur comme le président de la République, j'en ai assez de tous ces scandales et des margouillins. En agissant ainsi en dénonçant publiquement ces scandales, je sers l'Etat et mon pays dans le strict respect des lois.

cultes qu'ont rencontrées des visiteurs américains en Ouganda, pays où les touristes américains ont été invités à ne se rendre que par avion.

Il a rappelé que le programme d'aide des Etats-Unis à l'Ouganda est d'environ deux millions de dollars

pour l'année fiscale 1971-72, sous forme de dons, principalement dans les domaines agricole et éducationnel. Il se trouve actuellement un millier d'Américains en Ouganda dont une centaine de membres du corps des "Volontaires pour la paix".

Dans une lettre publiée par L'Aurore (droite), M. Aranda, ancien haut fonctionnaire au ministère de l'Equipe-ment précise: "Si j'avais voulu vendre ces documents au lieu de les rendre publics gratuitement dans l'intérêt général j'aurais pu m'acheter dix beaux châteaux".

Ces révélations faites mercredi embarrassent sérieusement le gouvernement français qui craint que les allégations de M. Aranda provoquent un scandale important compromettant les chances des candidats gaullistes aux prochaines élections législatives.

M. Aranda réfute en outre certaines accusations selon lesquelles il serait victime d'une dépression nerveuse et précise: "Je prévois d'ailleurs charitablement tous ceux qui s'inquiètent



téléphoto UPI

McGovern affirme gagner du terrain

Le sénateur Edward Kennedy s'adresse aux journalistes à une conférence de presse donnée à New York, où il poursuivait hier sa campagne en faveur du candidat démocrate, le sén. George McGovern. Le candidat démocrate a accusé le président Nixon de se retirer dans une tour d'ivoire et affirmé que sa campagne prend de la vigueur de jour en jour et que les prochains sondages le confirmeront.

Une bombe éclate dans un hôtel de Belfast: un mort et 49 blessés

BELFAST (UPI) — Le bilan, la nuit dernière, de l'attentat qui a visé le bar de l'Imperial Hotel, un établissement du centre de Belfast, est d'un mort et de 49 blessés. Un certain nombre de ces derniers se trouvent dans un état grave. La bombe — un engin de 80 kilos — avait été dissimulée dans une voiture en stationnement à proximité.

"Une vieille dame, a déclaré un militaire, avait téléphoné à la police quelques instants avant l'explosion pour dire qu'elle venait de voir de la fumée sortir de cette voiture. Mais le temps a manqué pour évacuer les personnes présentes. C'est certainement l'une des plus sales bombes que nous ayons eues à Belfast."

Le barman, Dan Morgan, a indiqué que le bar était encore plein en dépit de l'heure — 22h 40 —, quarante minutes après l'heure légale de fermeture, car il y avait une fête au premier étage et l'on y chantait. Beaucoup de monde était resté pour écouter.

L'établissement était connu pour être fréquenté par des membres de l'IRA. Il est situé au coin de Clifton Avenue et de Cliftonville Road dans une sorte de no man's land bordé par des quartiers d'habitation catholiques et protestants.

La façade de l'hôtel, qui compte

quatre étages, a été ravagée et des bulldozers ont été amenés sur place pour hâter le déblaiement.

Le malheur a voulu que l'hôtel soit voisin d'un centre médical où sont soignés des vieillards et des enfants. Nombre d'entre eux ont été effrayés par l'explosion.

De la voiture qui passait devant l'hôtel à ce moment-là et dont le conducteur a été tué, il ne reste que des ferrailles calcinées. On aperçoit également une flaque de sang.

Dans la soirée, l'armée avait cap-

ture l'un des hommes qu'elle recherchait depuis plusieurs mois, un certain Jim Bryson, de l'IRA, qui s'était évadé au début de l'année du bateau-prison "Maidstone". Sa capture a été l'effet du hasard: un engin blindé "Saracen" étant entré en collision avec une voiture, cinq hommes en sortirent et tentèrent de fuir. Tous furent rattrapés. L'un d'eux était Bryson.

Au cours d'autres incidents, deux tireurs de l'IRA et quatre soldats ont été blessés.

Armements stratégiques: les faucons triomphent au Sénat

WASHINGTON (AFP) — Les "faucons" l'ont emporté sur les "colombes" hier au Sénat américain où une nette majorité s'est prononcée pour l'égalité numérique des armes nucléaires offensives des Etats-Unis et de l'Union soviétique.

Ce vote a mis fin à une impasse de six semaines sur l'approbation par le Sénat de l'accord intérimaire sur la limitation des armements stratégiques offensifs signé au mois de mai par le président Nixon à Moscou.

Le sénateur démocrate Henry Jackson, soutenu par le gouvernement républicain, demandait que la résolution d'approbation du Sénat soit assortie d'un amendement spécifiant que la seconde phase des négociations "SALT", sur le point de s'ouvrir entre les Etats-Unis et l'URSS, devait avoir pour objectif l'égalité numérique des armes stratégiques intercontinentales des deux super-puissances.

Les libéraux, conduits par le sénateur William Fulbright, président de la commission des Affaires étrangères, s'opposaient à cet amendement sous prétexte que les Etats-Unis bénéficient d'une avance technologique telle que l'égalité numérique des missiles les assure d'une supériorité stratégique que l'URSS ne pourrait accepter. Ils estimaient que l'amendement proposé par le sénateur Jackson était de nature à décourager les Russes de poursuivre les négociations sur le désarmement nucléaire.

L'amendement a toutefois été adopté par 56 voix contre 35. Le sénateur Jackson avait fait valoir que l'avantage technologique des Etats-Unis ne serait que temporaire puisque l'Union soviétique s'emploie actuellement à rattraper son retard dans la multiplication des ogives nucléaires indépendantes lancées par une seule fusée.

L'accord intérimaire sur les armements offensifs conclu lors du sommet de Moscou prévoit que le nombre des fusées intercontinentales terrestres et sous-marines des deux puissances sera "gelé" pendant cinq ans en attendant un accord définitif sur la limitation de tous les armements nucléaires offensifs.

Cet accord a déjà été approuvé par la Chambre des représentants sans un amendement comparable à celui adopté hier par le Sénat.



téléphoto UPI

Escalade dans l'affaire Watergate

Le directeur des finances du Parti républicain, M. Maurice Stans (à droite) a intenté une poursuite personnelle de \$5 millions contre le démocrate Lawrence O'Brien (à gauche), à qui il reproche d'avoir porté contre lui des accusations "fausses et malicieuses". O'Brien avait en effet accusé Stans d'avoir financé une effraction au comité national démocrate en juin dernier dans le but d'y faire de l'espionnage électronique.

Washington suspend un prêt à l'Ouganda

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont ajourné la signature d'un accord de prêt de 3 millions de dollars à l'Ouganda à la suite des récents propos attribués au président Amin.

L'aide technique américaine à cette République africaine n'a toutefois pas été suspendue, a déclaré hier le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Bray.

Le chef d'Etat de l'Ouganda aurait proposé au secrétaire général des Nations unies le transfert des juifs du Moyen-Orient en Grande-Bretagne. Il aurait aussi rendu hommage à Hitler pour le massacre de six millions de juifs.

Le porte-parole présume que le texte du message du président Amin à M. Kurt Waldheim est correct. Il a réitéré que Washington "déplora des déclarations de cette sorte. Une telle description de l'Holocauste (hitlérien) est profondément choquant. Elle est incompréhensible dans n'importe quel contexte, particulièrement quand elle émane d'un leader national", a ajouté M. Bray.

M. Bray a ajouté que le département d'Etat a demandé à l'ambassadeur des Etats-Unis en Ouganda, M. Thomas Melady, "de soulever cette question au niveau où cette démarche sera la plus efficace".

Les négociations en vue du prêt américain de trois millions de dollars à ce pays "ne sont pas entièrement terminées. Mais nous n'avons pas l'intention, dans ces circonstances, de suspendre l'accord pour le moment. Il est difficile de prévoir l'avenir."

Le porte-parole du département d'Etat a mentionné les récentes diffi-

les TRIBUNAUX

Des jetons non imprimés ne sont pas fausse monnaie

Un individu qui avait été accusé d'avoir eu de la monnaie contrefaite en sa possession, parce qu'il avait sur sa personne une certaine quantité de jetons ou "slugs", a été acquitté par le juge Émile Trottier, hier après-midi, à la suite d'une motion de non-lieu présentée par son procureur.

En rendant sa décision, le tribunal a souligné que l'article 412 du code prévoit maintenant qu'un délit criminel est commis quant il y a possession de tels jetons, sans excuse légitime.

Mais à l'époque où l'accusation a été portée, cet article du code n'avait pas été amendé, et il ne concernait que le cas d'une personne qui, frauduleusement, insérait ou utilisait ces jetons dans des machines distributrices.

Il n'était nullement question, dans cet article, qu'un acte criminel était commis si un individu était simplement trouvé en possession de pareils jetons, même si l'on pouvait présumer, évidemment, que ces objets étaient destinés à des fins illégales.

Le législateur, d'ajouter le juge Trottier, en face sans doute de la prolifération de telles piécettes illégales employées dans les machines distributrices, a amendé la loi depuis.

Le tribunal rejette par ailleurs la prétention de la Couronne à l'effet que le juge doit se servir de sa "connaissance judiciaire" pour apprécier la qualité de ces jetons.

"Mais même si la cour le faisait, dit-il, elle est d'avis qu'un examen superficiel de ces piécettes, ne portant nulle inscription et ayant des surfaces lisses de chaque côté, la porte à conclure qu'elles sont loin de ressembler à de la monnaie contrefaite au point d'induire à méprise ou en erreur toute personne pouvant en détenir ou en recevoir."

Accusé du "meurtre" d'un chat

Un quinquagénaire de La Prairie a été traduit devant le juge Paul Papineau, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir mis prématurément fin aux jours d'un jeune félin, apparemment propriété d'un autre résident du voisinage.

Et c'est la Société protectrice des animaux, incidemment, qui a porté la plainte.

Devant le tribunal, l'accusé a tout d'abord voulu enregistrer un aveu qui, au pis-aller, aurait pu lui valoir une peine de six mois de prison.

Mais lorsqu'il se mit à donner des explications, le tribunal l'arrêta net pour ajourner son procès à jeudi prochain.

Le prévenu expliqua en effet que c'était par accident, tout d'abord, qu'il avait écrasé d'un pied le jeune chat de trois semaines.

Voyant que celui-ci était fort mal en point, il serait aller chercher un marteau pour le "rachever". Rien de plus.

Un autre juge devra donc décider s'il y a eu cruauté inutile ou beau geste, à la fin.

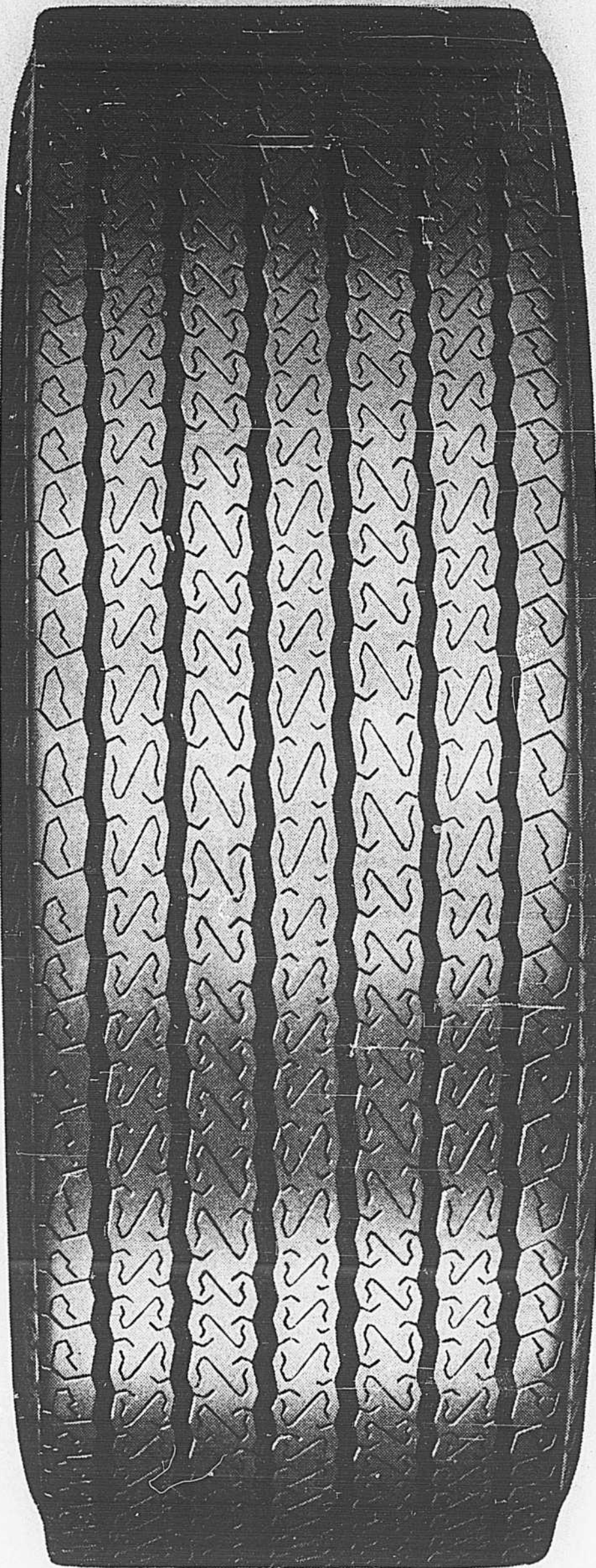
Inculpé de tentative de meurtre

Maurice Jemine, 50 ans, du 1218 Notre-Dame-de-Lourdes, a été accusé, hier, de tentative de meurtre sur la personne de Charles Labrosse, 30 ans, un artiste domicilié au 187 Lyonnais.

Dans un moment de colère, à l'issue d'une discussion apparemment sans issue, Jemine, utilisant une carabine de calibre 22, aurait tiré en direction de Labrosse et l'aurait atteint à la cuisse droite.

L'enquête préliminaire aura lieu le 21 septembre. D'ici là, l'accusé, qui ne possède aucun dossier judiciaire, a recouvré provisoirement sa liberté moyennant la promesse de se présenter devant la Cour le 21 septembre prochain.

Nouveau: le pneu Shell



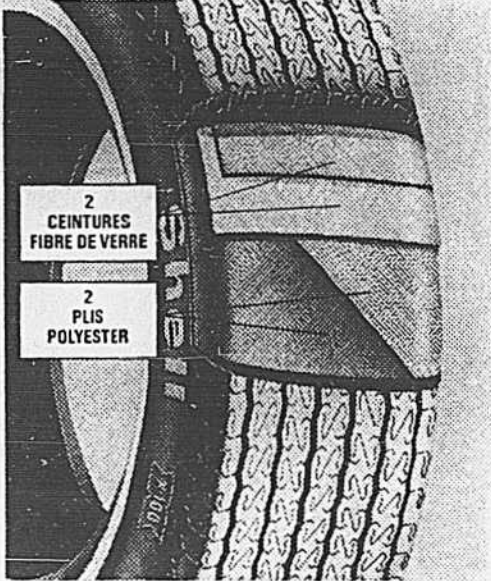
Le nouveau pneu Shell est là. Avec lui, fini les hésitations! Après des recherches poussées, Shell a mis au point un pneu qui convient à presque toutes les voitures, presque toutes les conditions routières.

Carcasse et semelle, le pneu Shell a fait ses preuves: vous pouvez compter sur lui pour rouler longtemps—sans ennuis. Et la garantie Shell est valable dans tout le Canada.

Plus besoin de chercher le pneu qu'il vous faut: allez à une station Shell et demandez le nouveau pneu Shell X-100. De \$21.95* à \$33.95. Et voici ses caractéristiques:



1. Sécurité
Pneu conçu pour vitesses d'autoroutes et adhérence sur routes mouillées. Aide à arrêter la voiture rapidement et sûrement. Passe les dures épreuves mises au point par les grands constructeurs d'autos. Supérieur aux normes exigées par le ministère des transports.



2. Construction
Carcasse deux plis en fibre de polyester. Deux ceintures en fibre de verre renforcent sa résistance à la rupture. Semelle s'agrippant fermement au sol. Flanc blanc (1 cercle). Indicateur d'usure dans l'épaisseur du pneu. Sans chambre à air.



3. Garantie
Ce pneu est garanti par Shell, dans tout le Canada, pour tous défauts de matériau et de fabrication. Semelle d'origine garantie à vie contre la rupture accidentelle. Garantie honorée à n'importe laquelle des 5,800 stations Shell du Canada.



4. Offre d'essai
Une période d'essai de 30 jours vous permet de vérifier que vos nouveaux pneus Shell vous donnent bien satisfaction—ou votre argent vous sera remboursé. Cette offre est valide quand les pneus sont rendus à la station où l'achat a été effectué, accompagnés de la facture datée.

Des prix étonnants!

Comment pouvons-nous offrir des pneus d'une telle qualité à des prix si raisonnables? Tout d'abord, Shell ne fait qu'UN SEUL pneu de qualité pour chaque dimension de roue, un pneu qui convient à presque toutes les voitures, presque toutes les conditions routières. Par ailleurs, Shell achète et vend en énormes quantités, ce qui nous permet d'abaisser

au maximum coûts de production et marges de profits. Les prix diffèrent selon les dimensions. Flancs blancs et pose sans supplément. Achat possible à l'aide de la carte de crédit Shell. Modalités de paiements différés sur demande.

*Propriétaires de petites voitures.

Les pneus qui conviennent à la plupart des sous-compactes nord-américaines et des petites voitures européennes et japonaises ne sont pas ceinturés. Pour ces voitures, le pneu Shell possède une carcasse à 4 plis en corde de polyester—ses autres caractéristiques sont sensiblement les mêmes que celles des pneus de grandes dimensions.

DIMENSIONS DU PNEU	(EQUIVALENCE)	PRIX SUGGÈRE
6.00 x 12	—	\$21.95*
6.50 x 13	—	23.95*
5.60 x 15	—	23.95*
E78-14	7.35 x 14	27.95
F78-14	7.75 x 14	28.95

DIMENSIONS DU PNEU	(EQUIVALENCE)	PRIX SUGGÈRE
G78-14	8.25 x 14	29.95
H78-14	8.55 x 14	31.95
F78-15	7.75 x 15	28.95
G78-15	8.25 x 15	30.95
H78-15	8.55 x 15	31.95
L78-15	9.15 x 15	33.95

Prix indiqués aux stations gérées par la compagnie. Des prix voisins sont suggérés pour les autres stations où l'on trouve ces articles.



EATON MOTIVATION D'AUTOMNE



2

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295